

# 2018

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE

# SOMMAIRE

## 1 Charte des territoires

- 8 Vers une nouvelle convention AVEC MARIPA-SOULA
- 10 Saül, Papa T'chton, Camopi UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ
- 11 Les projets issus de la charte DANS LE SUD GUYANAIS

## 2 Développement durable des territoires

- 14 Accompagner le développement DU TOURISME
- 18 Accompagner et valoriser LES FILIÈRES LOCALES
- 22 Accompagner LES PORTEURS DE PROJET
- 23 Leader, UNE MISE EN OEUVRE PROGRESSIVE

## 3 Favoriser le lien social

- 26 L'EEDD pour garantir la protection À LONG TERME
- 29 Contribution À LA POLITIQUE JEUNESSE
- 30 Soutien AUX ASSOCIATIONS & ÉCOLES

## 4 Reconnaissance des identités culturelles

- 34 Participer à la sauvegarde DES PATRIMOINES CULTURELS
- 36 Favoriser la transmission DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

## 5 Connaissance et suivi des milieux naturels

- 40 Études naturalistes & GESTION DES PRATIQUES LIÉES AUX RESSOURCES NATURELLES
- 45 Inventaires naturalistes & ACQUISITION DE CONNAISSANCES
- 46 Quelques découvertes de l'année EN IMAGES
- 48 Contribution AUX ENJEUX SCIENTIFIQUES

## 6 Surveillance du territoire

- 52 Diagnostic et lutte CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE ILLÉGALE
- 55 Interview du préfet de la région Guyane, PATRICE FAURE

## 7 Participation aux réseaux d'aires protégées

- 58 Renforcement du dialogue SUR LE PLATEAU DES GUYANES

## 8 Piloter l'établissement avec le territoire

- 62 Paroles DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 63 Conseil scientifique LES ENJEUX DE CONSERVATION
- 64 Comité de vie locale EN PLEINE CONSOLIDATION

## 9 Vie de l'Etablissement au service du Sud guyanais

- 68 Départ du directeur GILLES KLEITZ
- 70 Les ressources humaines 90 AGENTS PERMANENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES
- 71 Plan de formation
- 72 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES Equipements & INFRASTRUCTURES
- 73 Achats & MARCHÉS PUBLICS
- 74 Communication
- 80 VALORISER LE PARC AMAZONIEN Les grandes lignes DU BUDGET 2018
- 82 Contrat d'objectifs ENTRE L'ÉTAT ET LE PARC NATIONAL

# ÉDITO



**C**her partenaire, cher lecteur, j'espère que vous allez parcourir avec intérêt ce rapport d'activité, qui illustre la diversité des actions menées par le Parc amazonien. Que ce soit dans le domaine de la conservation de la nature, de la connaissance des espèces et des écosystèmes, de l'éco-tourisme, de la culture, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'appui aux filières locales forêt-bois ou de l'éducation à l'environnement, 2018 a été une année à nouveau très riche en termes de réalisations !

Des projets particulièrement structurants pour l'établissement public et le territoire ont démarré. L'Atlas de la biodiversité communale de Saül est la preuve que l'on peut faire participer les habitants à l'inventaire de la faune et de la flore et intéresser les acteurs locaux à la préservation de ce patrimoine naturel. Le projet de coopération RENFORESAP illustre pour sa part la capacité du Parc amazonien à nouer des relations de travail étroites avec les gestionnaires d'aires protégées du Plateau des Guyanes. Sur la commune de Camopi, l'atelier chantier d'insertion dans le domaine de la construction bois, porté par l'APROSEP avec de nombreux partenaires, constitue également une opération pilote porteuse d'espoir pour les jeunes du territoire, prêts à s'investir dans des filières durables qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie.

Tous ces exemples illustrent la capacité du Parc amazonien à monter ou soutenir, en partenariat avec des structures très diverses, des projets ambitieux et innovants !

Il est difficile de revenir sur l'année 2018 sans évoquer la multiplication des suicides ayant frappé le Haut-Maroni en fin d'année. Le Parc amazonien se mobilise, dans son champ de compétences, pour contribuer à améliorer le cadre de vie, valoriser les cultures locales, proposer des activités aux jeunes, leur donner des perspectives en matière de formation et d'emploi et ainsi contribuer à améliorer le quotidien des populations.

Concernant la surveillance du territoire, après avoir été formés à l'arme de poing l'an dernier, les inspecteurs de l'environnement du parc national ont conduit en 2018 leurs premières missions de police armées. 2018 a d'ailleurs été une année de très forte mobilisation des agents sur la lutte contre l'orpaillage illégal, avec un nombre record de sorties et de temps consacré aux opérations de lutte, aux côtés des partenaires. Même si la situation reste préoccupante, la mobilisation des partenaires Harpie a permis de faire baisser sensiblement le nombre de chantiers qui avait atteint des sommets en 2017.

Que tous les agents du Parc amazonien, quelles que soient leurs missions, soient ici remerciés pour leur investissement, ainsi que tous les partenaires qui contribuent au quotidien, d'une façon ou d'une autre, à la mise en œuvre de ce projet de territoire pour le sud de la Guyane et ses habitants !

**Arnaud Anselin,**

Directeur adjoint

(et intérim du directeur de juillet 2018 à janvier 2019)

**L**e panorama de nos activités en 2018 affiche la concrétisation de nombreux projets propres ou en partenariat avec les différentes parties prenantes du sud de la Guyane mais montre aussi un environnement socio-économique et existentiel difficile, dans une société en mutation fragilisée par l'isolement et la déstructuration des modes de vie traditionnels. Les contributions et expertises du conseil scientifique et du comité de vie locale représentant les habitants, les échanges d'expériences des différents acteurs tant sur la Guyane que chez nos voisins du Suriname et du Guyana avec lesquels nous avons officialisé une coopération en 2018, sont des atouts pour trouver des réponses cohérentes aux attentes des populations et mutualiser les connaissances acquises et partagées.

Nos agents restent toujours très engagés et contribuent activement à la consolidation de la valeur ajoutée que le Parc amazonien apporte dans le domaine de la gestion des patrimoines naturels et culturels, dans l'aide à la structuration d'activités économiques durables, avec un contexte qui n'est pas toujours simple ou adapté à la réalité de notre territoire.

Certes, l'équilibre de la nature est un équilibre en mouvement, même chez nous en Guyane où la forêt qui pousse fait moins de bruit qu'un arbre qui tombe (ou qu'une lance-monitor de garimpero en action...), cependant, dans la réalité humaine de notre région, il nous faudra continuer de faire vivre et évoluer les projets et les moyens mis en place. Alors que beaucoup de nos actions auraient pu n'être que défensives pour préserver des espaces si riches de biodiversité, nous poursuivons notre contribution active à la dynamique d'un développement durable, endogène, avec l'objectif incontournable de l'appropriation par la population de l'outil parc.

C'est pourquoi l'évaluation volontaire à mi-parcours de notre charte par un cabinet indépendant que nous avons lancée marque fortement notre désir d'entendre, de mesurer et d'améliorer nos actions pour le territoire, en plaçant toujours l'Homme au cœur de nos préoccupations. La nature est dans notre culture et l'engagement de tous les acteurs est primordial.

**Claude Suzanon,**

Président du conseil d'administration  
du Parc amazonien de Guyane

**N**ouvellement nommé en tant que directeur du Parc amazonien de Guyane le 1<sup>er</sup> février 2019, je prends la mesure des actions menées depuis la création de ce parc national en 2007, et je salue le travail déjà réalisé par ses agents et ses partenaires, en particulier pendant cette année 2018. Nos équipes sont à pied d'œuvre, les dynamiques sont en cours, les partenariats sont nombreux et donnent d'excellents résultats que je salue.

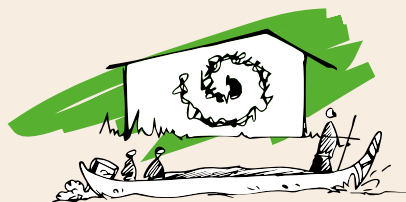
Une évaluation à mi-parcours de la charte adoptée fin 2013 nous donnera en 2019 un regard extérieur sur la perception du positionnement du Parc, et sur les possibles nouvelles orientations à impulser. Quoi qu'il en soit, le Parc amazonien reste un établissement jeune et son action s'inscrit forcément dans le temps long, qui n'exclut néanmoins pas l'action immédiate pour la préservation des milieux et l'amélioration des conditions de vie des populations. Nous continuerons ainsi à chercher à concilier les enjeux multiples du Parc aux différentes échelles de temps, en concertation avec nos nombreux partenaires.

**Pascal Vardon**

Directeur (depuis le 1<sup>er</sup> février 2019)

# De multiples

## DOMAINES D'ACTION

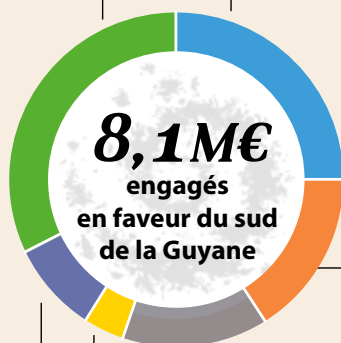


Fonctionnement  
de l'Établissement,  
au service des missions  
du parc national  
**32%**



Connaître, faire connaître  
et protéger **les patrimoines  
naturels et culturels**  
(dont éducation à l'environnement  
et au développement durable)

**25%**



**8,1M€**  
engagés  
en faveur du sud  
de la Guyane



Lutter contre  
l'orpaillage illégal  
**16%**

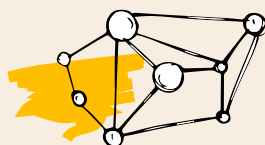


Favoriser **une gouvernance  
inclusive et participative**  
de l'Établissement  
(conseil d'administration, comité de vie locale,  
conseil scientifique)  
**9%**



Contribuer au **développement  
local durable**, avec les partenaires,  
les collectivités et les acteurs  
du territoire

**14%**



Participer aux **réseaux d'aires  
protégées** et piloter la politique  
des parcs nationaux  
**4%**



# Des actions

## AU PLUS PRÈS DES ATTENTES

### 18 PROJETS à Maripa-Soula

dont :

- Appui à une démarche collective d'agro-transformation et au développement agricole
- Aménagement du sentier Gobaya-Soula
- Carbet de transmission des savoir-faire artisanaux à Antecume-Pata et Cayodé
- Traitement, réduction et valorisation des déchets à Maripa-Soula et sur le Haut-Maroni
- Marché artisanal du Maroni et développement de la filière artisanale
- Projets pédagogiques, éducation à l'environnement et organisation d'événements « éco-citoyens »
- Suivi et gestion des ressources halieutiques (programme Pêche)

### PROJETS à Camopi 14

dont :

- Développement d'une offre de formations délocalisées
- Diversification de l'offre d'activités pour la jeunesse
- Accompagnement à l'amélioration et à l'arrivée des services et infrastructures
- Sauvegarde, transmission et valorisation des chants, musiques, danses et langues teko et wayäpi
- Mise en place d'une démarche collective de transformation et conditionnement du manioc
- Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat
- Organisation et accompagnement de rencontres et échanges culturels
- Journées de l'abattis
- Inventaires et suivis sur le mont Itoupé

### 9 PROJETS à Papaïchton

dont :

- Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville
- Patrimonialisation et valorisation touristique des Abattis Cottica
- Entretien et interprétation du sentier La Source
- Projet « Amazonie pour tous » (tourisme et handicap)
- Suivi et gestion des ressources halieutiques (programme Pêche)

### PROJETS à Saül 10

dont :

- Entretien des sentiers pédestres et installation de la signalétique
- Course nature *Sur les traces du jaguar*
- Animations culturelles et touristiques
- Projet « Amazonie pour tous » (tourisme et handicap)
- Suivi entomologique de la montagne Pelée (Belvédère) et du palmier *Astrocaryum minus*
- Accompagnement du Jardin botanique de la commune
- Séances d'éducation à l'environnement dans le cadre du périscolaire

### Maripa-Soula Papaïchton & Saül

- Portage LEADER
- Sud Guyane Entreprendre

### PROJETS Sur tout le territoire

- Lutte contre l'orpaillage illégal, police de la nature
- Collecte et valorisation des toponymes
- Suivi temporel des oiseaux communs
- Inventaires naturalistes

# Grand témoin

## SAMAGNAN DJO : « J'IMAGINE LE CVL COMME UN LANCEUR D'ALERTE »

*Instance consultative du Parc amazonien, le Comité de vie locale (CVL) regroupe 21 membres titulaires représentant en premier lieu les habitants, mais aussi les socio-professionnels, usagers et associations du sud de la Guyane. Le 25 avril 2018, lors du renouvellement du bureau, Samagnan Djo (représentant des habitants du bourg de Maripà-Soula) en a été désigné président. Il dresse un bilan de ses huit premiers mois de mandat.*

**Membre actif du Comité de vie locale (CVL) depuis des années, vous avez été choisi par les autres membres pour assurer la présidence de l'instance consultative du Parc amazonien en avril. Qu'est-ce qui vous a finalement convaincu de vous présenter ?**

Le poste était vacant depuis trop longtemps après l'élection de deux présidents peu disponibles ! Le Comité de vie locale offrait, selon moi, une opportunité intéressante quant à la représentativité des populations. Il permet notamment de remonter les informations au plus haut point, et en direct. Aujourd'hui, on a un réseau qui se met en place avec des responsables de l'administration et d'autres organismes, dont on peut avoir la carte... et le numéro de portable. Ça ouvre des portes.

**Cette fonction demande donc un réel engagement ?**

Comme tout travail citoyen, cela demande beaucoup de temps. Dans les moments de forte activité, on est amené à travailler sur notre temps libre, le soir et le week-end (...). On s'organise actuellement pour que tout ne repose pas sur une seule personne, notamment en procédant par approche thématique. Mais il faut savoir parler de ces sujets,



Samagnan Djo, président du Comité de vie locale  
© S. Bouillaguet / PAG

il faut savoir comment les choses évoluent... Et c'est peut-être dans ce domaine qu'on peut avoir besoin de l'expertise du Parc.

**Vous parlez du CVL comme d'un pont entre les habitants et les institutions...**

C'est ce qu'il devrait être. Mais il doit être un pont audible ! J'imagine le CVL comme un lanceur d'alerte mais également comme un sérieux contributeur aux débats et comme une force de proposition. Ça ne veut pas dire que le CVL va tout faire. Ce qui importe, c'est d'être capable d'interpeller qui de droit, quand il le faut, et sans qu'on ait de limites de périmètre d'action, puisqu'on représente la vie locale dans son ensemble et sur tous les territoires du Parc amazonien de Guyane. Il

n'y a donc personne de mieux placé que celui qui vit sur les lieux pour se prononcer sur les projets qui le concernent en apportant aussi des hypothèses de réponses aux situations. Après, il ne faut pas nous demander de faire le travail des élus ou de ceux payés pour le faire. Nous sommes actuellement dans la finalisation de la construction d'une page Facebook et d'une interface sur le site du Parc qui permettront au CVL de jouer son rôle en sollicitant davantage les populations et en mettant à disposition les résultats des travaux et échanges de l'instance.

**Avez-vous le sentiment d'être entendu ?**

Pour moi, être entendu c'est quand les choses changent sur le terrain... Le CVL permet en tout cas de

## « L'œil de l'institution ne peut pas être le seul garant de toutes les actions qui vont s'adresser en bout de chaîne aux populations (des communes du Sud de la Guyane). »

faciliter le dialogue. Nous sommes dans un pays procédurier et administratif, les projets sont parfois issus d'une multiplication de partenariats et donc de responsabilités. On peut comprendre certains temps d'action, certains décalages entre les alertes et les réalisations. Mais rien ne justifie une telle lenteur, voire l'immobilisme, dans certains domaines. On demande des résultats : tout le monde doit se mettre dans une dynamique de performance et de respect des calendriers.

### **Depuis que vous êtes président, vous avez travaillé sur un certain nombre de dossiers. Comment avez-vous déterminé les sujets prioritaires ?**

La liste des sollicitations est longue. Beaucoup de dossiers concernent l'actualité du moment et des sujets plus structurants : la circulation fluviale suite aux PCF (postes de contrôle fluviaux) mis en place dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal et qui a vu le CVL jouer pleinement son rôle en demandant une audience au préfet sur le territoire en collaboration avec les autorités coutumières amérindiennes comme bushinenge, les usagers... pour aboutir à des discussions et une mobilisation des services de l'État et aboutir à des solutions permettant aux citoyens de circuler sur leur territoire ; le désenclavement aérien, la piste de Papaïchton (à venir)... L'aérodrome de

Camopi est pour nous un élément essentiel : nous demandons son ouverture imminente. Aujourd'hui, en 2019, personne n'est capable de proposer un calendrier alors que l'aérodrome est construit depuis des années. On cherche des prétextes qui ne tiennent pas la route, avec une langue de bois qui devient insolente de la part de certaines collectivités. Ce sont des sujets qui nous tiennent à cœur, car ils ont du sens pour les populations concernées. On a évidemment d'autres sujets, comme l'accès à l'eau potable, l'électrification des écarts sur la commune de Maripa-Soula en particulier où les difficultés rencontrées par les populations sont en train d'être résolues, les déchets, la santé publique, les problématiques du mal-être, les suicides. On essaye de prioriser, mais ça ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'autres problématiques.

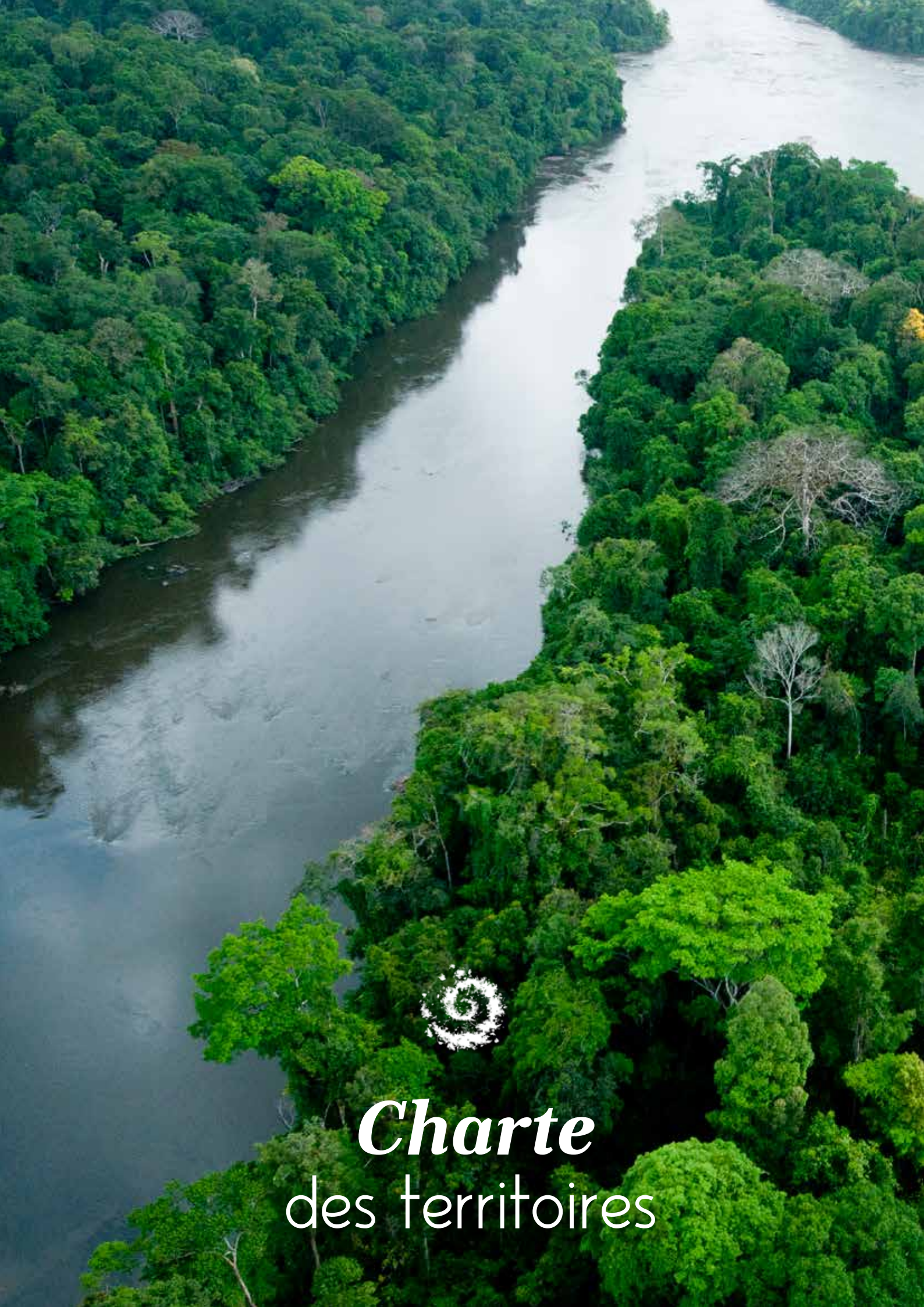
### **Au sujet de la crise suicidaire justement, vous êtes intervenu, lors du conseil d'administration du Parc amazonien, pour dire que la vision institutionnelle n'était pas toujours la même que celle de la population. Le CVL joue donc un rôle important pour faire remonter les perceptions des habitants ?**

Le CVL peut en effet apporter une vision qui sort de l'institutionnel. Tous les hommes de ce territoire n'ont pas la même histoire ni la même culture, n'ont pas forcément tout le temps les mêmes valeurs. L'œil de l'institution ne peut pas être le seul garant de toutes les actions qui vont s'adresser en bout de chaîne à ces populations-là. C'est bien que tout le monde s'émeuve, qu'on mette en place des dispositifs, mais il ne faut pas oublier que ceux à qui les actions sont adressées ont leur mot à dire. Ce ne sont pas des enfants. L'aide doit être adaptée, le terrain doit être préparé. Ce ne sont pas les institutions qui doivent arriver et dire : « On sait ce qui est bien pour vous ». Il y a une énorme part d'échec - ou de réticence, ou de rejet - qui est dû à ça. Ce sujet est complexe : il faut le regarder dans sa complexité et avec la pluralité des points de vue, le premier étant l'analyse que les populations font elles-mêmes de la situation.

Je rappelle et salue le travail effectué par les centres hospitaliers de Cayenne et Saint-Laurent, la préfecture et les autres acteurs, dont certains sont dans le CVL. Des échanges supplémentaires me semblent nécessaires, les populations devant aider les intervenants dans la compréhension et l'analyse de leur situation et ces derniers prendre davantage en compte les points de vue autochtones.



● Le CVL, réuni en séance plénière, a renouvelé son bureau le 26 avril 2018  
© S. Bouillaquet / PAG



*Charte*  
des territoires





**V**éritable référentiel du Parc amazonien de Guyane, la charte a été validée en octobre 2013 par le Conseil d'État.

Le document pose les objectifs de conservation dans la zone cœur du parc national et les orientations de développement durable dans la zone d'adhésion.

La charte est une feuille de route qui légitime la mise en œuvre d'un programme d'actions cohérent, en lien avec les acteurs locaux et régionaux.

Dès le départ, le Parc amazonien s'est attaché à construire une relation partenariale approfondie avec les quatre communes comportant une partie de leur territoire en zone d'adhésion afin de mettre en œuvre la charte : Maripa-Soula, Papaïchton, Saül et Camopi.

Cela s'est traduit par la mise en place de conventions d'application de la charte comprenant un programme d'actions détaillé pour plusieurs années.

En 2018, comme les années précédentes, les équipes ont assuré la mise en œuvre des programmes d'actions sur les quatre communes tout en élaborant le nouveau programme sur Maripa-Soula pour la période à venir. En effet, la prochaine convention d'application de la charte doit y être signée début 2019 pour une durée de trois ans.

Avec la charte, le Parc amazonien met en œuvre des projets de territoire au plus près des attentes des habitants et élus dans ses différents domaines d'intervention : connaissance de la biodiversité, protection de la nature, surveillance du territoire, développement local, valorisation des identités culturelles, missions scientifiques...



# Vers une nouvelle convention AVEC MARIPA-SOULA



*Trois ans après la signature de la première convention d'application avec la commune de Maripa-Soula, l'heure est à l'évaluation et au bilan des actions. Le constat et les différents enseignements tirés ont permis d'initier la trame d'une nouvelle convention, qui guidera l'action du parc national à Maripa-Soula de 2019 à 2022.*

## 54

actions  
réalisées

## 5

en cours  
de réalisation

## 21

non réalisées  
ou réorientées

### ● BILAN DE LA PREMIÈRE CONVENTION

Validée fin 2015 par le conseil municipal de Maripa-Soula, la première convention d'application de la charte a été signée par Serge Anelli, maire de la commune, et Claude Suzanon, président du Conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane, le 4 février 2016. À travers cette convention d'application, la commune de Maripa-Soula et l'établissement public ont souhaité donner un cadre concret à leur partenariat et à leurs projets communs, permettant ainsi de mettre en œuvre de manière concrète la charte du Parc amazonien sur le territoire communal. Douze projets prioritaires avaient

ainsi été retenus. Ils reflétaient un engagement partagé pour un développement local durable et adapté du territoire et pour une amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Le contexte d'élaboration de cette convention était spécifique : il s'agissait de la première convention entre le parc national et la commune de Maripa-Soula. Il convenait déjà de mettre en place des habitudes de travail en commun. Pour le Parc amazonien, cette convention répondait également au besoin d'engager des actions concrètes répondant aux besoins prioritaires de la population, après de longues

années de concertation autour de l'élaboration de la Charte. En 2018, le Parc amazonien s'est attaché à évaluer cette première convention triennale, par des enquêtes, des entretiens et la mobilisation des données disponibles. Il s'agissait de déterminer dans quelle mesure le programme d'actions avait été mis en œuvre, les objectifs atteints et si cette convention avait été un outil « utile » entre le parc national et la commune. Ce travail d'évaluation, mené de mai à juillet 2018, a permis de dégager un certain nombre de constats. Le bilan de la convention est globalement satisfaisant puisque près des trois quarts des actions prévues

Plus vaste commune de France, Maripa-Soula forme un carrefour culturel unique. La première convention signée entre le Parc amazonien et la mairie arrivant à son terme, l'heure est au bilan... et à la co-construction de la nouvelle convention © Jody Amiet

ont pu être menées à bien, dans des contextes pourtant parfois difficiles. Par ailleurs, la convention a permis de mobiliser près de deux millions d'euros sur trois ans, de la part du parc national, de la commune ou des différents partenaires financiers. Certains résultats sont bien visibles dans le quotidien des habitants de Maripa-Soula, par exemple la mise en place d'un **marché mensuel des producteurs**, le rendez-vous annuel incontournable du **Marché artisanal du Maroni**, l'aménagement du sentier de découverte de **Gobaya-Soula**, ou encore la mise en place d'**ateliers de transmission des savoir-faire traditionnels** à Cayodé et Antecume Pata...

D'autres sont moins connus par la population, mais ont pu toucher certains publics de façon privilégiée. C'est le cas, par exemple, des **« Rendez-vous écocitoyens »**, qui ont permis de sensibiliser plus de 1000 élèves par an aux questions de l'environnement.

Au-delà des résultats des projets, la convention a permis de créer un espace de dialogue précieux entre le parc national et la mairie. Elle a fourni un cadre logique apprécié et a contribué à identifier des priorités communes pour l'action du Parc et de la mairie.

Les actions engagées et les résultats obtenus sont donc réels. Pour autant, ils ont parfois pu être ressentis comme insuffisants au regard de l'importance des enjeux du territoire. Certains projets ont été longs à démarrer et ont nécessité une phase d'étude importante, moins visible que des actions concrètes d'aménagement ou d'animation. Enfin, les résultats doivent être mis au regard des moyens engagés, certains projets ayant nécessité un investissement très important des équipes du Parc et de la mairie.

La convention a par ailleurs mobilisé de nombreux partenaires financiers et techniques, qui ont eu un rôle incontournable dans la réalisation des

actions. Dans le cadre de l'évaluation de la convention, la question de la compétence et du rôle de chacun s'est posée. Sur la question des déchets ou de l'électricité par exemple, le Parc amazonien ne peut et ne doit se substituer aux institutions compétentes. Il joue néanmoins un rôle essentiel pour amener et accompagner les acteurs dans le Sud Guyane, y compris dans les sites les plus isolés, afin de répondre aux besoins des habitants.

Une brochure a été éditée pour dresser le bilan de cette première convention à Maripa-Soula © PAG



## ● UNE NOUVELLE CONVENTION RECENTRÉE AUTOUR DE CINQ AXES

Les douze projets de la première convention forment une liste d'actions sans liens apparents, sur des thèmes très divers. Ils répondaient, lors de la conception de la convention, à la volonté d'aller rapidement sur des actions opérationnelles et de construire le partenariat. Dans le cadre de la future convention, la mairie et le Parc amazonien souhaitent renforcer leur démarche commune en élaborant une vision plus stratégique des priorités et actions à engager. Cela permettra d'améliorer l'efficacité de l'action,

au regard de la charge de travail importante des équipes, mais aussi de mieux saisir les compétences réciproques des uns et des autres, dans un contexte de réorganisation territoriale. Par ailleurs, il apparaît que les actions qui ont le mieux abouti sont celles sur lequel le Parc dispose de compétences fortes : l'environnement, la culture, le développement durable.

Les 4 et 5 décembre 2018, des ateliers ont été organisés à Maripa-Soula autour de ces thématiques avec plus de cinquante

participants représentant le Parc amazonien, la mairie et leurs principaux partenaires. Ils ont permis de partager le bilan de la convention 2016-2018, mais aussi de recueillir les suggestions pour préparer la convention 2019 – 2022. Plusieurs projets ou champs d'action ont été identifiés dans le cadre de ces travaux. Ils permettront au Parc amazonien et à la mairie de construire la future convention.



## LES THÈMES RETENUS

Le Parc amazonien et la mairie ont souhaité élaborer la future convention autour de cinq axes majeurs :

– Agriculture & bois :

Favoriser la production et la consommation de produits locaux en milieu amazonien

– Tourisme :

Favoriser le développement du tourisme en milieu naturel

– Culture :

Soutenir et valoriser les cultures vivantes de la commune

– Environnement :

Devenir acteurs de la protection de l'environnement

– Soutien aux initiatives :

Accompagner les porteurs de projets sur les thèmes prioritaires

# UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ

## Saül, Papaïchton et Camopi

*L'avancement des projets prévus dans les conventions d'application de la charte est suivi par des comités de pilotage menés avec les équipes municipales.*

### CAMOPI

L'activité du Parc amazonien à Camopi est guidée par la convention 2016-2019. En juillet 2018, la fête communale a été l'occasion de présenter aux habitants l'avancement à mi-parcours de la convention : l'accompagnement à l'arrivée de services et infrastructures, l'éducation à l'environnement, la mise en place d'équipements pour le manioc, la transmission des savoir-faire et les débouchés de l'artisanat, l'appui aux initiatives et services pour la jeunesse et la mise en place de formations. Le lancement du chantier atelier d'insertion, en juin 2018, à Camopi et Trois Sauts, a constitué un moment important pour la commune. Il permet de valoriser et de développer les compétences locales tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

La question des opportunités de développement liées au tourisme a, de nouveau, été au cœur des échanges entre les élus et le Parc. L'an dernier, un guide a été édité afin de sensibiliser les visiteurs aux attitudes respectueuses à adopter en pays amérindien. Pour rappel, le bourg de Camopi est sorti en 2013 de la Zone d'accès réglementé (à savoir une zone de circulation protégée par arrêté préfectoral), ouvrant d'éventuelles perspectives touristiques. Les attentes vis-à-vis de l'emploi et de développement économique sont fortes, mais des problématiques de respect des communautés demeurent.



La fête communale de Camopi, en juillet, a été l'occasion de présenter aux habitants l'avancement des projets contenus dans la convention © J. Mata/PAG



Le paysagiste - conseil de la Deal, Mickaël Ripoché, étudie l'intégration paysagère des infrastructures touristiques prévues sur l'îlet de Gaën Chton à Papaïchton © A. Anselin/PAG

### PAPAÏCHTON

À Papaïchton, le programme d'actions 2016-2018 a été validé en novembre 2016. Sa mise en œuvre s'est poursuivie en 2018, avec principalement la poursuite de l'interprétation du sentier La Source, la réhabilitation de deux nouvelles maisons dans le cadre du plan de rénovation du bâti traditionnel à Loka et Bonville et la préparation d'une exposition sur les Abattis Cottica. Lors du comité de pilotage du 13 décembre 2018, la mairie et le Parc ont choisi de recentrer les efforts sur cinq projets prioritaires. En effet, l'un des projets de la convention, qui consistait à impliquer les scolaires dans les programmes scientifiques, n'a pas pu être réalisé. Par ailleurs, après un important travail d'animation et d'aide à la structuration en 2018, le Parc et la mairie ont décidé de se retirer de l'accompagnement du projet huile de maripa, pour un retour au fonctionnement autonome de l'association qui le portait.

### SAÛL

À Saül, la seconde convention 2018-2021 a été signée le 11 janvier 2018. Les différents projets ont été engagés en lien étroit avec la mairie. Les élus sont régulièrement informés de l'avancement des actions, notamment à travers les comités de pilotage mis en place pour les projets les plus importants : l'Atlas de la biodiversité communale et la réhabilitation de la maison Agasso. Différentes actions ont également été engagées pour poursuivre le développement des activités touristiques sur la commune, accompagner les activités respectueuses de l'environnement, par exemple pour réduire l'usage des pesticides en agriculture, ou éduquer les enfants à l'environnement et au développement durable.



Une opération « O Phyto » a été organisée à Saül pour promouvoir les bonnes pratiques agricoles © JM Montoute/PAG

# Les projets issus de la charte DANS LE SUD GUYANAIS

- Zone de Cœur du Parc  
2 millions d'ha  
(Priorité protection)
- Zone d'adhésion  
1,4 millions d'ha  
(Priorité développement durable)
- Limites communales

## PAPAÏCHTON

- Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville
- Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune
- Utiliser l'approche genre et développement comme levier du développement de projets économiques, artisanaux, sociaux et solidaires
- Gestion des espaces forestiers
- Valorisation des Abattis Cottica et préfiguration de la démarche de labellisation

## SAÛL

- Développement de l'attractivité et du tourisme
- Mise en place d'activités respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'agriculture, des espaces verts et des déchets
- Aménagement d'un jardin communal
- Valorisation de la culture saülle et rénovation de la maison Agasso
- Animations socioculturelles
- Éducation à l'environnement
- Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale.

### Et aussi...

- Mise en œuvre de projets et protocoles scientifiques
- Lutte contre l'orpaillage illégal
- Soutien aux porteurs de projets privés
- Accompagnement de la définition du plan de gestion forestier.

## MARIPA-SOULA

- Carbet de transmission des savoir-faire artisanaux à Cayodé
- Développement de l'activité d'agrotransformation à travers une démarche collective
- Création et animation d'un marché municipal dans le bourg de Maripa-Soula
- Infrastructures bois, filière bois d'œuvre et gestion forestière durable
- Amélioration de la gestion des déchets prenant en compte les demandes locales et la construction d'une vision de long terme
- Accompagnement de l'arrivée du service public d'électricité dans les écarts du Haut-Maroni et soutien aux initiatives alternatives en zones non desservies
- Rendez-vous écocitoyens du Haut-Maroni
- Marché artisanal du Maroni
- Programme « Sud Guyane Entreprendre » : évolution du dispositif expérimental « Microprojets Sud Guyane » et préfiguration d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE)
- Appui technique et financier aux associations du territoire communal
- Création du sentier des cascades de Gobaya Soula
- Mise en place d'une démarche jeunesse sur la commune.

## CAMOPI

- Soutien à la filière artisanat et à la transmission des savoir-faire artisanaux
- Création d'activités et d'espaces pour la jeunesse
- Appui à la formation professionnelle des jeunes
- Appui à l'agrotransformation du manioc
- Accompagnement de l'arrivée des infrastructures et services sur les territoires (dont des passerelles à Trois-Sauts)
- Développement de l'écotourisme et du tourisme dans le respect des habitants
- Éducation à l'environnement et au développement durable des scolaires
- Appui aux rencontres, échanges et animations culturelles, notamment entre les Wayãpi de Guyane et du Brésil
- Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (langues, chants et danses).



*Développement durable*  
des territoires

# 2



**L**e Parc amazonien de Guyane accompagne les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets qui valorisent les ressources, les hommes et leurs savoir-faire. Placées au cœur du développement, les communautés locales sont partenaires de l'Établissement pour l'élaboration d'actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la production et de la transformation agricoles, du développement touristique raisonné, de la préservation des traditions par la valorisation de l'artisanat. En tant qu'outil au service du développement local, la fonction de développement durable du Parc amazonien s'inscrit dans un réseau partenarial consolidé par la mise en place de conventions-cadres pluriannuelles.

# Accompagner le développement DU TOURISME



46 coureurs se sont élancés sur les trois parcours proposés pour ce troisième trail Sur les traces du jaguar © David Jiout



## Des trophées artisansaux

Les trophées et médailles ont été réalisés par Carlos Adaoude, artiste tombé de Papaïchton. D'autres lots étaient offerts par les partenaires (PAG, CTG, CCOG, Air Guyane) : billets d'avion, stylos, sacs étanches, tee-shirts, lampes, gourdes, casquettes...



## Une volonté d'approcher le « zéro déchet ».

C'était le petit plus de ce troisième trail : la volonté d'être le plus « vert » possible. Ainsi, avec leurs dossards, les participants se sont vu remettre des éco-cup pliables et réutilisables. Ce qui a permis d'éviter l'utilisation très polluante de gobelets jetables et de bouteilles en plastique.

## ● UN TRAIL SUR LES BONS RAILS

En 2016, le Parc amazonien organisait le premier trail de Saül. Un événement sportif pilote dont la portée symbolique ne faisait aucun doute, selon Antonio Lopez, chef de la délégation Centre au Parc amazonien : « Il s'agissait d'arroser avec la sueur de l'effort cette forêt meurtrie par la lance des garimpeiros ».

Le succès remporté par cette première édition a incité les équipes du Parc amazonien à reproduire ce challenge sportif en octobre 2017 puis en octobre 2018.

Mettre en place un trail à Saül s'inscrit en effet dans la continuité des missions de promotion des territoires et d'aide au développement économique portées par le Parc amazonien. De plus, le relief, la grandeur des paysages et l'existence

d'un grand réseau de sentiers se prêtent bien à ce type d'activité qui s'inscrit dans le respect de l'environnement.

Pour mener à bien cette action, le Parc amazonien s'est rapidement entouré de partenaires importants : la mairie de Saül, la Collectivité territoriale de Guyane, la CCOG, l'ONF et la compagnie Air Guyane.

Après plusieurs mois de préparation, quarante-six coureurs se sont inscrits à cette troisième édition, contre trente-huit l'année précédente.

Dès le milieu de la semaine, les premiers participants ainsi que les partenaires, les pompiers et le médecin ont pris leurs marques. Pour bon nombre d'entre eux, le trail de Saül représentait une opportunité de découvrir les sentiers de randonnée en

pleine forêt qui font la réputation de la commune.

Comme l'an dernier, trois parcours de 14, 24 et 32 km aux dénivelés variés étaient proposés.

Plusieurs clubs ont pris part à l'événement, tels l'ASL de Saint-Laurent et l'Étoile Montjoliennne. L'occasion pour ce dernier de s'entraîner pour la Transmartinique 2018, prévue le mois suivant. D'autres « clubs » se sont révélés comme le Sporting Apéro Club de la Carapa, un groupe d'amis qui s'est pleinement investi dans la compétition.

En famille, entre amis ou coéquipiers de clubs sportifs, les participants de ce troisième trail ont pu se rendre à Saül grâce aux avions spécialement affrétés par la compagnie Air Guyane.





Parmi les nombreuses animations organisées par l'association Big Boss University, le concours du meilleur bûcheron, a rencontré un fort succès © Q. Zinzius/PAG

## ● UN MARCHÉ ARTISANAL DEVENU INCONTOURNABLE

Quatre pirogues qui s'élancent sur le Lawa, pour une compétition bon enfant. C'est par ce moment sur l'eau que s'est ouvert le Marché artisanal du Maroni le 9 novembre 2018, sous les yeux ravis d'adultes et d'enfants venus encourager les concurrents. Pour la dixième édition de cet événement, la mairie de Maripa-Soula, l'Office de Tourisme et le Parc amazonien ont choisi de mettre en avant le fleuve et ses embarcations, avec cette course de pirogues et un mot d'ordre : « Le Lawa en Fête - A Lawa Liba Naa Libi\* ». D'autres animations ont rythmé l'après-midi ensoleillé : face au fleuve, l'association Big Boss University a enchaîné courses en sac, concours du meilleur « bûcheron » et tir à la corde... Cette journée s'est terminée par un ramassage collectif des déchets en bord de fleuve.

Le lendemain, dès 9 heures, le marché a ouvert ses portes à la petite centaine d'artisans et aux nombreux visiteurs venus profiter de l'événement : colliers en graines ou en perles, vanneries, poteries, tembé, produits agrotransformés et gastronomie

locale... tous les éléments étaient au rendez-vous pour cette dixième édition. Le public a pu circuler entre les tables pour rencontrer les artisans et goûter au passage un calou papa, une fricassée de pakira, un jus de gingembre...

La structuration de la filière d'artisanat local suit son cours, prenant la forme cette année d'une étude des espaces perlerie conduite par l'association Gadepam, pour aider à orienter les artisanes concernées vers différentes techniques de vente, présentation des productions, choix des couleurs et matières premières, etc.

Véritable vitrine de la richesse artistique et culturelle locale, cette édition aura également mis à l'honneur les petits films réalisés par l'association Fleuve d'hier et d'aujourd'hui et les élèves du collège de Papaïchton. Un spectacle de danse préparé par les enfants de Maripa-Soula lors d'un stage animé par l'association Touka Danses a également été présenté. Trois artisans (wayana, aluku et teko) ont par ailleurs pu initier le public aux différentes techniques de taille, de sculpture



et de peinture de pagaies traditionnelles. Enfin, de plus en plus d'activités s'organisent en marge du marché, profitant de l'afflux de visiteurs et de journalistes présents pour l'occasion : cette année, on notera l'inauguration du sentier d'interprétation de Gobaya Soula et une sortie de découverte des polissoirs du fleuve.

\* *Le fleuve, c'est la vie*



● Une course de pirogues s'est déroulée sur le Lawa dans le cadre du Marché artisanal du Maroni. Une première qui a ravi les spectateurs massés sur les berges © A.Virassamy/PAG

## ○ AMAZONIE POUR TOUS À PAPAÏCHTON

Dans la continuité des travaux entrepris à Saül depuis 2013, le programme « Amazonie pour tous », qui s'intéresse à l'accessibilité des sites touristiques pour les personnes en situation de handicap, se poursuit à Papaïchton.

Grâce à un mécénat de la GMF, une prestation d'audit « handicap et tourisme adapté » est en cours de finalisation. L'objectif est d'identifier les freins à la chaîne d'accessibilité des différents établissements amenés à accueillir du public, mais également des lieux de loisirs, de découverte, des voiries, puis de mettre les acteurs en réseau. La commune projette aujourd'hui d'inscrire ses projets d'aménagements dans cette dynamique.

Ce diagnostic permettra aux acteurs concernés de répondre à un plan d'action en réalisant des aménagements ou de s'équiper de

matériels spécifiques afin d'être en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap et de proposer des produits adaptés.

Dans le cadre de cette prestation, une journée a été consacrée à la sensibilisation aux différents types de handicaps.

En effet, une équipe du Parc amazonien s'est rendue dans la commune en présence du cabinet d'études, du président du Comité handisport Guyane, de la présidente de l'Association de parents des enfants en situation de handicap de l'Ouest et de son fils Fabien, ainsi que de Milo Paul, jeune déficient visuel devenu l'ambassadeur du programme. Ce séjour a permis de proposer des parcours ludiques et des activités pédagogiques afin de se mettre dans la peau d'une personne en situation de handicap.

La petite délégation a également



remis du matériel, fauteuil, tablettes, téléphones et cannes blanches, à des personnes en situation de handicap. Ces dons ont été possibles grâce à une cagnotte mise en place suite au décès de Lise Cornu, stagiaire au sein du Parc amazonien ayant pris part à la précédente mission en juin 2017. Ses amis et sa famille ont ainsi voulu contribuer à l'action pour laquelle la jeune femme s'était investie.



Des actions de sensibilisation ont été menées à Papaïchton  
© L. Massué / PAG

## ○ FORMATION INTERNE À L'ANIMATION NATURE

Onze agents du Parc amazonien ont bénéficié cette année d'une formation interne, dispensée par le chargé de mission éco-tourisme et accessibilité. En effet, depuis 2016, l'Établissement est amené à proposer des visites de sites, animées par des agents. Dans ce cadre, la professionnalisation de ces « animateurs » permettra d'optimiser la sécurité, le confort et la satisfaction des publics accueillis.



© LM / PAG

## ○ UN NOUVEAU PONTON À GOBAYA-SOULA



Le nouveau ponton permet aux visiteurs d'accéder au sentier en toute sécurité  
© A.Virassamy/PAG

Suite à l'installation des aménagements destinés à accueillir du public par les agents de la délégation territoriale du Maroni (passerelles de franchissement, carbet de passage...), le sentier de Gobaya-Soula est dorénavant équipé d'un ponton permettant aux embarcations nautiques d'accoster en toute sécurité. Une passerelle latérale permet également aux kayakistes de hisser leur matériel sur la terre ferme. Cet ouvrage, réalisé par la société GCBG dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, permet aux opérateurs touristiques d'augmenter considérablement le nombre de touristes acheminés à Gobaya Soula et ainsi de répondre favorablement à une

demande grandissante. Il s'agit d'une construction écoresponsable, en bois de Guyane, dont la structure repose sur des pieux battus, permettant une intégration paysagère optimale. Des panneaux d'interprétation retraçant l'histoire du peuplement du Haut-Lawa ont également été disposés tout au long du sentier par l'Office de tourisme de Maripa-Soula, avec le soutien du programme LEADER (lire par ailleurs). Au cours de l'année 2019, le sentier de Gobaya Soula devrait faire l'objet de la mise en place d'une réglementation spécifique : interdiction de chasser, de jeter ses déchets, d'impacter la faune et/ou la flore.



© Jody Amiet

## ○ RANDO AMAZONIE L'OUTIL POUR PRÉPARER SES BALADES

Tous les itinéraires (nautiques, pédestres...) de découverte composant l'offre des communes concernées par le Parc amazonien sont désormais accessibles au sein de l'application. Avant de partir en randonnée, et sur place, les promeneurs et sportifs pourront tout savoir sur huit sentiers de Saül, dix à Maripa-Soula et un à Papaïchton. Plus de 170 points d'intérêts



remarquables ont été décrits et intégrés, afin de permettre aux visiteurs une meilleure interprétation des milieux composant ces itinéraires et ainsi valoriser les patrimoines. Certaines de ces descriptions sont issues du Livre de reconnaissance des arbres de l'ONF et de l'ouvrage sur les héliconias de Guyane du Parc naturel régional de Guyane.



## FORMATION AU GUIDAGE EN MILIEU AMAZONIEN

Suite à l'identification d'une quarantaine de personnes projetant l'obtention de leur CQP de guide en milieu amazonien, le parc national et la Compagnie des Guides de Guyane ont externalisé une prestation visant à concevoir les référentiels de formation des CQP de guide animateur et guide accompagnateur en milieu amazonien. Suite à une étude prédiagnostique des candidats, les contenus théoriques et une stratégie pédagogique ont été codéfinis afin de dispenser ces actions de formation prioritairement dans les communes concernées par le Parc.

# Accompagner et valoriser LES FILIÈRES LOCALES

Répondre aux besoins de la population et développer l'activité sont deux moteurs des actions menées dans les territoires du sud. Dans les domaines de l'éco-tourisme, de l'artisanat, de l'agriculture et de l'exploitation durable du bois, le Parc amazonien favorise les démarches collectives, équitables et respectueuses de l'environnement.

## AGRICULTURE

### Les pratiques agro écologiques encouragées à Saül



© E. Auffret / PAG

Afin de sensibiliser les agriculteurs et habitants de Saül aux dangers que représentent les produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement, le Parc amazonien et la commune ont organisé du 28 au 30 septembre la manifestation « Objectif zéro phyto », en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Guyane, le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) et la Canopée des sciences.

La Chambre d'agriculture et le CFPPA ont ainsi pu, lors de visites de parcelles agricoles et de jardins privés, apporter aux agriculteurs et particuliers des conseils personnalisés et des informations, notamment en matière de réglementation. Des films ont également été projetés.

De son côté, la Canopée des sciences a proposé aux plus jeunes différentes activités en plein air et en salle, afin d'illustrer toute l'importance des interactions plantes-animaux et comprendre le danger que représentent les produits phytosanitaires pour la santé. Le concours du plus beau jardin et du plus bel abattis a également été organisé.

Cette manifestation aura permis de constater que les collectivités locales sont exemplaires en matière de gestion et d'entretien des espaces

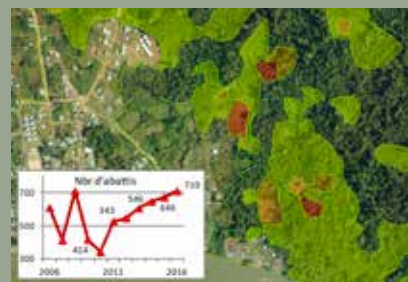
verts. Les agriculteurs modifient quant à eux peu à peu leurs pratiques et sont désireux de mieux faire, mais demandent à être davantage accompagnés. Enfin, même si bon nombre de jardins semblent exempts d'herbicides, il était nécessaire de rappeler aux particuliers qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ils n'auraient plus le droit d'acheter de produits phytosanitaires pour leur usage privé.

Cette opération de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du plan régional Ecophyto 2. Elle fait également partie d'un projet plus global, inscrit dans la convention d'application de la charte signée entre le Parc amazonien et la commune, visant à favoriser la mise en place d'activités respectueuses de l'environnement dans le domaine agricole et des espaces verts. Ces deux prochaines années, il est ainsi prévu de renforcer les compétences des agriculteurs en techniques agro-écologiques, de sensibiliser encore le grand public au danger des produits phytosanitaires et d'accompagner la commune de Saül vers une labellisation, au titre de ses pratiques exemplaires dans le domaine des espaces verts.

Sur ce territoire aux enjeux écologiques et touristiques forts, la commune en ressortira valorisée quand l'ensemble des acteurs locaux et citoyens se seront pleinement emparés du sujet.



### AGRIPAG, UN OUTIL AU SERVICE DE LA GESTION DU TERRITOIRE



© P. Joubert/PAG

L'outil d'observatoire du sol « AgriPag » existe depuis treize ans. En 2018, un stagiaire a été recruté spécifiquement sur cet outil. Un travail très technique a été dédié à l'amélioration/évolution de l'outil pour élargir ses capacités (ergonomie, analyse statistique, identification d'indicateurs). Le stage a également permis, d'une part, d'identifier via des enquêtes auprès des acteurs (consommateurs et producteurs d'information géographique relative au territoire du Parc) les enjeux et perception autour de la production de donnée géographique sur l'agriculture et d'autre part d'interroger les besoins en données supplémentaires nécessaires à la caractérisation des dynamiques des systèmes agraires dans le Sud guyanais.

Plusieurs enjeux prioritaires ont été identifiés : améliorer la connaissance, analyser et interpréter des données et enfin animer et communiquer autour des résultats. Les actions se poursuivront en 2019. Pour le Parc amazonien, il s'agit de poursuivre sa mission de producteur de connaissances et d'accompagnement du développement agricole.

## Accompagner la professionnalisation des agrotransformatrices de Maripa-Soula

En 2017, le Parc amazonien recrutait une animatrice pour la filière agroalimentaire, grâce au soutien financier du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire. Sa mission d'animation s'est poursuivie en 2018 aux côtés de l'association des agrotransformatrices de Maripa-Soula, Oli Taanga. Au-delà de la pérennisation du travail engagé auprès de l'association (fonctionnement interne, renforcement de compétences, vie associative, appui à l'autonomisation de l'association), 2018 a permis de renforcer deux axes forts de la mission d'animation :

- développer les partenariats et s'intégrer à un réseau guyanais ;
- développer des initiatives locales.

### Des partenariats solides et riches

Des liens forts ont notamment été établis avec le PAOG (Pôle agroalimentaire de l'Ouest guyanais) avec lequel des échanges réguliers ont eu lieu tout au long de l'année lors de formations ou de journées portes ouvertes. Les transformateurs de Maripa-Soula ont ainsi pu acquérir de nouvelles



© S. Kiky/PAG



Un marché mensuel des producteurs a été mis en place. Il a lieu une fois par mois. © S.Champetier/PAG

connaissances et échanger avec d'autres transformateurs. Par ailleurs, un voyage d'études en Martinique (dans le cadre d'un Appel à projets du FEADER coordonné par la Chambre d'agriculture de Guyane) a permis de concrétiser ce partenariat fort sur l'accompagnement des agrotransformatrices guyanaises. L'objectif était de permettre un échange entre transformateurs de Guyane (15 personnes de tous territoires confondus), et entre structures accompagnant les agrotransformatrices (association Gadepam, PAOG, Chambre d'Agriculture, PAG). Ce voyage a permis de rencontrer le réseau agroalimentaire martiniquais grâce à des visites et formations.

### Des initiatives locales pour dynamiser la filière

Dans une optique de valorisation de la

production agricole, plusieurs actions ont été initiées.

Un marché mensuel a ainsi été mis en place pour que les producteurs écoulent leur production et interagissent directement avec les consommateurs. Par ailleurs, dans un objectif d'implication de la population, un atelier de transformation ouvert au public, dans la cuisine pédagogique du collège Gran Man Difou, a été lancé pour valoriser les matières premières locales et sensibiliser la population à la consommation de produits locaux. Il a également permis de susciter des idées de projets autour de la transformation. Cet atelier a été un succès avec la participation de plusieurs élèves du collège et est amené à être renouvelé.

## Une gragerie collective à Camopi

À Camopi, les initiatives d'appui à l'agrotransformation du manioc se poursuivent en collaboration avec la municipalité.

Suite aux ateliers participatifs organisés en 2017 dans le bourg de Camopi et à Trois Sauts, la mairie a engagé la construction du premier carbet gragerie (lieu de transformation du manioc) collectif. Les travaux devaient être achevés courant 2019. Le chantier de cette première gragerie collective sera suivi par la construction d'autres carbets, dont un à Trois Sauts. L'emplacement du second carbet à Camopi reste encore à définir en concertation avec les habitants et notamment avec les femmes qui en seront les utilisatrices. Ces nouvelles grageries seront équipées de

grandes platines en inox alimentaire pour la préparation du couac. Afin de familiariser les femmes à ce nouvel outil, un petit prototype de ces platines circule depuis le début de l'année 2018 dans chaque village de la commune. La platine qui se trouve actuellement dans le village de Saint Soi continuera de circuler jusqu'à la mise en fonctionnement du premier carbet selon la demande des habitantes.

Afin d'accompagner les transformatrices dans l'utilisation des nouveaux équipements et de soutenir la chargée de développement du Parc amazonien à Camopi, une

animatrice a été recrutée début 2019.

Sa fonction est notamment d'animer et d'organiser l'utilisation de ce nouveau lieu.



© M. Descombes/PAG



Lancement de l'atelier chantier d'insertion à Camopi, le 21 septembre 2018 © M. Descombes/PAG

## BOIS ET FORÊT

### KA'A Construction : un chantier d'insertion sur les métiers du bois à Camopi

Depuis 2013, le Parc amazonien contribue à déployer des formations dans le secteur bois/construction pour des porteurs de projet de Camopi et Trois Sauts. Ces formations, ciblées au départ sur la production de bois, ont été élargies depuis 2016 à la construction bois avec un double objectif de formation des habitants et d'amélioration de leur cadre de vie.

En 2017, des chantiers de perfectionnement portés par la mairie étaient organisés avec des jeunes issus du RSMA et des jeunes formés à Trois Sauts par le CFPPA. Le Parc amazonien a apporté un appui technique et logistique à la mairie et a pris en charge la formation des équipes. Ces chantiers ont permis d'amplifier le dispositif de formation et de préfigurer l'Atelier chantier d'insertion (ACI).

Cet ACI a donc été conçu en lien étroit entre le Parc amazonien de Guyane, la commune de Camopi, la préfecture, la CTG, la DIECCTE et l'Aprosep (Association profession sport). Il a démarré en juin 2018. Ce dispositif, innovant

pour le territoire, permet aux habitants de construire eux-mêmes des perspectives d'emploi local, au service de la population.

Une attention particulière a été portée à l'adaptation de cet ACI au contexte local. Ainsi, en l'absence d'entreprise locale dans le secteur de la production de bois et dans la construction, l'ACI couvre l'exploitation de bois jusqu'à la construction.

De même, compte tenu de la difficulté à recruter des professionnels de la construction localement, un important volet formation a été prévu, avec l'intervention régulière de formateurs professionnels du secteur de la production de bois et de la charpente.

Au cours de ce chantier, pour que les salariés puissent apprendre à travailler avec les moyens à leur disposition localement, les formations se passent *in situ* avec des outils manuels et électroportatifs.

La valorisation des compétences locales est un élément fort du chantier d'insertion. Pour cela, un encadrant technique a été recruté localement sur chaque site. Enfin, pour permettre aux salariés de poursuivre leurs activités traditionnelles de subsistance (chasse, pêche, abattis), ils ont été embauchés à temps partiel, à raison de quatre jours par semaine.

Dans le cadre de ce chantier, le Parc amazonien assure un appui logistique et technique. Cette expérience inédite nécessite des ajustements permanents que ce soit sur le volet apprentissage, du suivi socioprofessionnel ou des chantiers et commandes de prestations. Le Parc amazonien appuie donc l'Aprosep sur ces différents volets dans une recherche d'amélioration et d'adaptation permanente.



## GÉRER LA RESSOURCE BOIS

Le Parc amazonien contribue à une gestion de la ressource bois adaptée au statut des forêts situées en Zone de droit d'usage collectif. Afin de tenir compte de la gestion coutumière des forêts et de veiller à une exploitation durable de la ressource bois, l'établissement accompagne l'Aprosep pour identifier les secteurs d'exploitation de bois pour les chantiers, solliciter des autorisations auprès des habitants concernés et des chefs coutumiers et faire un suivi de la ressource exploitée.



Formations des jeunes de Trois Sauts et Camopi à la construction d'ouvrages en bois © KA'A Construction

## Un chantier-école à Taluen

La commune de Maripa-Soula, en partenariat avec le CFPPA de Matiti et le Parc amazonien, a organisé une formation à la construction de petits ouvrages en bois à Taluen en avril 2018. Six jeunes du village, âgés de 16 à 30 ans en ont bénéficié, sur la base du volontariat.

Durant trois semaines, accompagnés par un charpentier professionnel, ils ont monté deux petits carbets en bois à Baboun Olo, un village situé en aval de Taluen.

Ces carbets serviront de points propreté : les habitants pourront y déposer leurs déchets ménagers avant qu'ils ne soient collectés.

Ce chantier-école a ainsi permis aux stagiaires d'apprendre les techniques de base de la construction, mais aussi d'améliorer le cadre de vie du village, alors qu'aucun lieu de stockage des déchets n'existait jusqu'alors. Certains stagiaires souhaitent d'ores et déjà approfondir leurs compétences par une formation sur le littoral.



Le chantier-école à Taluen a permis aux six stagiaires de participer à l'amélioration du cadre de vie dans leur village © S. Bouillaquet/PAG

## Ils ont dit...



### Bryan Palimino

« Avant, la charpente, je ne connaissais pas et maintenant j'ai de petites bases. Peut-être que plus tard ça va m'aider à travailler dans un vrai chantier. Ici tout est difficile. Il faut aller soit sur le littoral, soit à Maripa-Soula. Il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui viennent ici. Au lieu de ne rien faire, je préfère faire ça. Au moins, je sers à quelque chose. »



### René Palassissi

« Le chef de chantier expliquait bien. Maintenant, je suis capable de construire une petite maison comme celle-là, mais pas tout seul. J'aimerais travailler sur le littoral parce que c'est plus facile de trouver des formations et du boulot là-bas. »



### Kawina Ewaho

« Là, on construit deux carbets pour les déchets afin que le village soit plus propre, pour que les déchets ne traînent pas partout. C'est pour nous. J'avais déjà travaillé sur des chantiers. J'ai fait quelques jobs. J'ai fait cette formation parce que je voulais apprendre plus et que je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire. »



### Yatalema Atauwo Nadi

« Je voulais avoir de l'expérience puisque je veux continuer à construire ma maison moi-même. »



## LE PLAN DE GESTION FORESTIER VALIDÉ À MARIPA-SOULA

Le conseil municipal de Maripa-Soula a validé en mai 2018 le périmètre de la forêt aménagée. Pour que ce plan de gestion soit entériné au niveau ministériel comme cadre de gestion durable, l'ONF a lancé la préparation des Directives régionales d'aménagement pour le sud de la Guyane. Ce type de document, déployé jusqu'alors seulement au nord de la Guyane, va être établi de manière adaptée au contexte du Sud. Dans cette démarche, le Parc amazonien a proposé à l'ONF

des méthodes issues des approches participatives pour faciliter les échanges d'information et le recueil des avis des habitants. L'ONF organise des réunions avec l'ensemble des communes concernées et des ateliers avec les usagers des espaces forestiers.

Après cette phase de diagnostic et recueil des avis, le document sera rédigé par l'ONF et déposé pour une validation ministérielle mi-2019.

# Accompagner LES PORTEURS DE PROJETS



*Le réseau de proximité Sud Guyane Entreprendre intervient sur le territoire du Groupe d'actions locales Sud Guyane qui comprend les communes de Maripa-Soula, Papaïchton et Saül.*

Ce programme présente trois objectifs principaux :

- l'appui à l'autonomisation des porteurs de projets économiques locaux via l'accès à des formations et un suivi de projet ;
- la mise en réseau des porteurs de projets économiques et associatifs professionnels locaux ;
- la mise en réseau des porteurs de projets avec les structures d'accompagnement du territoire.

**77**  
porteurs  
de projets  
retenus

La première phase d'information et de présélection, réalisée entre avril et juin 2018 par l'animatrice du réseau, a permis d'informer 273 personnes. 157 porteurs de projets économiques se sont déclarés intéressés, transmettant leurs contacts pour la phase de sélection/orientation. La seconde phase de sélection a eu lieu fin juillet-début août 2018 à Maripa-Soula, Papaïchton, Taluen et Antecume Pata. 141 personnes ont été invitées à participer à la sélection réalisée par un prestataire de service spécialisé dans l'accompagnement de porteurs de projet économique.



Séance d'information sur le programme au marché de Maripa-Soula © S. Champetier/PAG

Sur la base d'une analyse multicritères (la motivation à apprendre et suivre un processus de formation, la disponibilité des porteurs, la capacité d'apprentissage, l'état d'avancement de leur projet, l'adéquation porteur/projet et le soutien de leur entourage, l'impossibilité d'intégrer d'autres dispositifs de formation et d'accompagnement), 77 porteurs de projets ont été retenus pour intégrer le Réseau de Proximité Sud Guyane Entreprendre : 13 personnes d'Antecume Pata, 19 de Taluen, 19 de Papaïchton, 24 de Maripa-Soula (dont 12 personnes de Cayodé) et 2 personnes de Saül. Partant d'une offre de 40 places, les effectifs ont quasiment été doublés afin de répondre à la forte demande des territoires. Depuis, les demandes continuent. Les porteurs sont aiguillés vers le dispositif d'appui au développement territorial (DADT) de la CTG (Collectivité territoriale de Guyane) qui se met en place sur Maripa-Soula et Papaïchton depuis le mois de juin 2018 avec l'agent de développement économique en charge du Maroni, et

l'agent de développement local de Maripa-Soula.

L'année 2019 sera consacrée aux formations avec la réalisation de quatre modules d'initiation à l'entrepreneuriat, délocalisés sur quatre lieux de formation et réalisés par des prestataires de formations spécialisés abordant les thèmes des statuts juridiques, de la gestion comptable, de la relation client et des systèmes d'aides et d'accompagnement existants en Guyane. L'accent sera également mis sur l'orientation des porteurs de projets vers les structures d'accompagnement (incubateurs, coopératives d'activités et d'emplois, aides financières...) et vers les conseillers et services institutionnels dédiés (Pôle emploi, agents de développement économique et local CTG, DAAF, ONF...) afin de passer de l'idée au projet. Enfin, de nouvelles rencontres sont prévues pour encourager les échanges d'expériences avec des professionnels impliqués sur le territoire.

## LES PLUS DU DISPOSITIF

- La traduction des modules de formation (oral et écrit) en langues aluku et wayana
- Des réunions thématiques collectives : invitation à mutualiser les modes de transports pour initier l'esprit «réseau» entre les porteurs, thèmes transversaux tels que l'économie circulaire, des échanges d'expériences et des témoignages d'entrepreneurs locaux
- Des ateliers d'approfondissement permettant d'encourager les échanges entre les porteurs de projets, évaluer ce qui a été compris et intégré, approfondir et trouver ensemble des exemples des notions et concepts énoncés et accompagner chaque porteur à approfondir et appliquer les notions abordées à son projet.





L'office de tourisme de Maripa-Soula a inauguré un sentier d'interprétation culturelle à Gobaya-Soula avec l'appui financier du programme Leader © A.Virassamy/PAG

# Leader, UNE MISE EN OEUVRE PROGRESSIVE



*Le Parc amazonien de Guyane porte le Groupe d'Action locale (GAL) Sud Guyane, chargé de mettre en oeuvre le programme européen Leader en faveur des zones rurales défavorisées. L'année 2018 marque le lancement effectif de ce programme sur Maripa-Soula, Papaïchton et Saül, avec le cofinancement des premiers projets.*

Équipe technique du GAL basée à Maripa-Soula, la cellule Leader assure l'accueil, l'information, la mise en relation des porteurs de projets et les accompagne dans leurs demandes de subvention et de paiement. Désormais, l'équipe est au complet avec l'arrivée, cette année, d'une assistante de gestion auprès de la coordinatrice. La cellule se partage dorénavant entre son siège à Maripa-Soula et une antenne à Rémire-Montjoly. Cette équipe est en lien avec les animateurs des quatre autres GAL de Guyane. Instance en place depuis juillet 2017, le comité de programmation se compose de 26 acteurs locaux publics et privés impliqués dans le développement local de leur territoire.

En 2018, ses membres se sont successivement réunis à Papaïchton, à Maripa-Soula puis à Saül. Ils ont sélectionné et programmé les premiers projets préalablement déposés à la cellule Leader et instruits par le Pôle des affaires européennes de la Collectivité territoriale de Guyane, autorité de gestion des fonds européens.

De nombreux porteurs d'idées et de projets ont sollicité l'appui de la cellule et souhaitent mobiliser

le programme Leader. L'enclavement, l'éloignement des services administratifs et d'appui aux initiatives, les exigences administratives et financières du programme constituent des freins au financement des initiatives locales. Les partenaires du programme travaillent activement à trouver des solutions pour améliorer la prise en charge et les délais de traitement des dossiers.

Cependant, avec l'appui financier Leader, l'Office du tourisme de Maripa-Soula a réalisé et inauguré en 2018 un parcours d'interprétation culturelle sur le sentier des cascades de Gobaya-Soula, qui met en avant la rencontre des communautés wayana et boni.

De même, Leader soutient le Réseau de proximité -Sud Guyane Entreprendre, qui propose des formations transversales et un accompagnement de proximité aux porteurs d'idées et de projets sur l'ensemble du territoire concerné par le GAL Sud Guyane. D'autres projets portés par des acteurs privés (association, entreprise, agriculteur...) et publics (collectivités) sont en cours de montage et/ou de traitement.

## **Leader sud Guyane en 2018, c'est...**

- Des contacts avec près d'une centaine de porteurs d'idées et de projets
- L'organisation de trois comités de programmation sur le territoire et de deux consultations écrites
- La participation à quatre rencontres inter-Gal
  - La sélection de deux projets et la programmation de trois projets
- L'engagement du Parc amazonien dans l'animation et le fonctionnement Leader



# *Favoriser* le lien social





**A**cteur de développement et de proximité sur les territoires, le Parc amazonien accompagne les écoles et associations locales (formations, animations, financement de projets) dans leurs actions visant à éveiller l'intérêt des enfants pour l'environnement. L'établissement soutient également les projets valorisant les identités culturelles ou favorisant la transmission des savoirs et savoir-faire.

Favoriser le lien social se traduit également, pour le Parc amazonien, par une importante contribution à l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) par le biais d'animations en classes et lors de manifestations grand public.

L'EEDD favorise l'apprentissage de l'esprit critique, basé sur la découverte, la compréhension et l'action. Elle s'appuie sur le caractère des territoires aux patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels et préservés, ainsi que sur des valeurs de partage et d'engagement.

# L'EEDD POUR GARANTIR LA PROTECTION À LONG TERME



En 2018, le Parc amazonien a adopté pour trois ans une nouvelle stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Cette année a également vu l'aboutissement de quatre outils pédagogiques conçus pour déployer l'éducation à l'environnement sur le territoire du Parc, et plus largement sur l'ensemble de la Guyane.



Les parcs nationaux contribuent à l'émergence d'une culture de la nature et renforcent l'appropriation des territoires protégés par les habitants, les usagers et les scolaires. Une appropriation nécessaire permettant de garantir la protection à long terme de leurs patrimoines naturels, culturels et paysagers.

## Une nouvelle stratégie 2018-2020

Suite à une première stratégie déployée de 2015 à 2017 sur le Parc amazonien et permettant de poser un cadre commun aux actions dans ce domaine, la stratégie EEDD 2018-2020 se nourrit des résultats et

retours d'expérience de la stratégie précédente. Elle vise à répondre, dans la continuité, à plusieurs grands objectifs en matière de protection de l'environnement et de développement durable :

- Amener les habitants et les collectivités à prendre conscience des équilibres entre l'Homme et la Nature, à prendre des décisions et à agir de manière éclairée, responsable et éco-citoyenne pour eux-mêmes, la société actuelle, les générations futures et l'ensemble du vivant.
- Accompagner les habitants et les acteurs locaux dans une démarche de développement durable de leur territoire, respectueuse des identités

culturelles et d'un patrimoine naturel exceptionnel.

- Faire prendre conscience du rôle du Parc amazonien de Guyane et de son action en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Du fait de son caractère transversal, cette stratégie concerne tous les services et délégations territoriales de l'Établissement public, ainsi que les partenaires avec lesquels les équipes du Parc seront amenées à travailler. La stratégie EEDD 2018-2020 identifie trois axes prioritaires d'intervention :

- Sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement et au développement durable ;

Animation dans le cadre de la Semaine de réduction des déchets à Antecurme Pata  
© G. Cornaton/PAG

- Sensibiliser les habitants et visiteurs à la protection de l'environnement, au développement durable et aux missions du Parc ;
- Consolider, animer et valoriser la mise en œuvre des missions d'EEDD au sein de l'établissement.

### Une équipe motivée

L'équipe EEDD du Parc amazonien rassemble un ensemble de profils très variés. Depuis 2016, des volontaires de service civique sont également intégrés à ces missions. En 2018, cinq volontaires, formés en octobre 2018, se sont joints aux équipes du Parc amazonien. Au total, une quinzaine de personnes participent à temps partiel ou à temps plein à la mise en œuvre de la stratégie EEDD.

### 40 000 euros dédiés

En 2018, près de 40000 euros ont été dédiés à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ces fonds ont permis de déployer un programme de formation aux enseignants et aux associations du territoire, de financer la conception de nouveaux outils pédagogiques ou d'organiser des événements locaux autour du développement durable. Par exemple, un partenariat a été mis en place entre le Parc amazonien et le collège Gran Man Difou de Maripa-Soula pour la réalisation d'activités lors de la Fête de la Science. Cette année, le projet ambitionnait de toucher tout le public scolaire du réseau de Maripa-Soula (de la maternelle à la troisième soit au moins 2000 élèves) en prenant soin de ne pas oublier les écarts de Nouveau Wacapou à Pidima. Par ailleurs, le Parc amazonien a soutenu financièrement neuf projets d'EEDD dans le cadre de son appel à propositions, pour un montant de 21 600 euros de subventions, soit une augmentation d'un tiers par rapport à l'an passé.

**Des partenariats solides** Tout au long de l'année 2018, plusieurs échanges avec le GRAINE ont permis d'aller de l'avant sur différentes thématiques : formations, outils pédagogiques, accompagnement des volontaires...

Il en va de même avec le rectorat de l'académie de Guyane, avec qui plusieurs échanges ont permis d'avancer sur l'organisation de formations et les supports pédagogiques.

Ces deux partenariats, essentiels pour l'action du Parc en EEDD, s'inscrivent dans le cadre de conventions-cadres triennales qui arrivent aujourd'hui à échéance. La fin de l'année 2018 a donc permis de faire le bilan des trois années de partenariat, riches en actions conduites ensemble, pour envisager la suite de ces collaborations.

En termes de partenariats, 2018 a également été l'occasion de rapprocher les acteurs de l'environnement et ceux de la santé autour des thèmes qui les rassemblent. Au niveau local, à Maripa-Soula, le Parc a contribué à la mise en



place d'un groupe de réflexion environnement bien-être, réunissant les associations et acteurs actifs sur ces sujets. À plus grande échelle, le Parc a engagé un partenariat avec Guyane Promo-Santé, afin de déployer un programme de classes du goût sur les communes de Maripa-Soula, Papaïchton et Camopi. Le Parc entend ainsi contribuer activement aux questions d'alimentation et de santé en lien avec l'environnement, questions cruciales dans le Sud guyanais.

### 50 animations menées

En 2018, plus de 50 animations ont été organisées par les agents du Parc, permettant de toucher plus d'un millier de participants, jeunes ou moins jeunes : 91 % du public concerné étant composé de scolaires. Les thématiques principales abordées dans le cadre de ces animations concernaient les milieux naturels, le patrimoine culturel ou les questions de bien-être : sorties en forêt, découverte des petites bêtes, land'art, lecture de paysage, contes sur les animaux...

L'Atlas de la biodiversité communale a été un projet moteur pour aborder l'environnement à Saül avec l'approche des sciences participatives : lancement de l'Atlas, nuit des chiroptères, nuits de la grenouille, initiation à la mycologie, concours-photos... ont rassemblé des dizaines de personnes : habitants, visiteurs, élus, scolaires...

En mai 2018, Saül a ainsi accueilli de nombreuses animations à l'occasion de la Fête de la Nature. L'occasion pour l'équipe de l'Atlas de la biodiversité communale de partager avec les habitants des moments et des connaissances sur notre environnement ! Avec l'appui du laboratoire EcoFOG et de l'association Groupe Chiroptères de Guyane, des animations ont eu lieu toute la semaine pour « Voir l'invisible » de notre exubérante biodiversité.



Fête de la nature à Maripa-Soula © PAG



Classe verte à Taluen © GC/PAG



Fête de la nature à Maripa-Soula © GC/PAG



Rencontre dans le cadre de la Semaine de réduction des déchets à Cayodé © GC/PAG

## Juliette Benth



**Ancienne VSC, chargée des supports pédagogiques EEDD**

**En quoi a consisté votre mission au sein du Parc amazonien ?**

Ma mission consistait à mettre en place un classeur des animations du Parc permettant aux animateurs et VSC de mener des projets pédagogiques en EEDD. J'ai également créé un guide pédagogique sur l'EEDD pour les enseignants de Guyane (tous cycles et matières confondus) : ce guide permettra aux enseignants de comprendre l'EEDD, les méthodes qui ont été développées et d'avoir tous les outils, ressources et contacts d'intervenants pour pouvoir mettre en place un projet pédagogique sur différentes thématiques contextualisées à la Guyane.

Enfin, j'ai mis en place des animations dans le cadre de l'ABC de Saül : j'ai participé au lancement du projet en créant des animations sur les grenouilles, les escargots et les champignons.

**Qu'est-ce qui vous a intéressé dans cette mission ?**

J'ai aimé créer des outils adaptés à notre territoire, travailler avec des personnes aux métiers, cultures et modes de vie très différents, de pouvoir me rendre sur tous les territoires concernés par le Parc amazonien...

**Qu'avez-vous appris, à titre personnel ?**

Au niveau relationnel, j'ai beaucoup aimé travailler au Parc, avec des gens passionnés, investis avec qui j'ai pu avoir de beaux échanges. Cette expérience m'a fait comprendre ce que j'ai vraiment envie de faire et quel projet de vie et professionnel j'ai envie de construire.

**Dans toutes vos réalisations, de quoi êtes-vous particulièrement fière ?**

D'avoir participé au développement de l'EEDD au sein du Parc et de permettre aux agents de mettre en place plus facilement des projets pédagogiques en EEDD.



Enfin, des techniques d'animation nouvelles ont été déployées pour toucher un public adulte et aborder les enjeux de citoyenneté : organisation de débats mouvants lors de la Semaine du développement durable à Maripa-Soula, animation d'un porteur de paroles à Camopi, présentation d'un théâtre forum lors d'une réunion conjointe des membres du comité de vie local et du conseil scientifique...

### Des formations

En 2018, les formations conduites en collaboration avec le GRAINE ont été renouvelées sur le territoire. Quatre formations ont ainsi permis de toucher une vingtaine de participants à Camopi et Maripa-Soula. Trois de ces formations ont permis à des enseignants et des membres d'association de s'initier au montage de projet pédagogique. En janvier 2018, une journée d'échange de pratiques a également permis aux enseignants de Maripa-Soula de partager les questions d'EEDD dans le cadre scolaire.

### De nouveaux outils

En 2018, les équipes du Parc ont développé quatre supports pédagogiques, qui faciliteront la mise en place et l'animation de projets



pédagogiques sur le territoire.

Le **classeur des animations** est destiné aux animateurs en EEDD du Parc amazonien. Il fournit les éléments de méthode pour créer et suivre une animation. Il recense toutes les animations déjà développées et testées dans les différentes délégations. Il est accompagné d'une clé USB qui met à disposition de nombreux supports (fiche d'activités, modèle de jeux, etc.).

**Six boîtes à outils** ont été mises à disposition des équipes des différentes délégations. Elles contiennent des supports d'animation, du matériel scientifique et des fournitures. On y retrouve notamment différents supports produits par nos partenaires (fresques Sepanguy, matériel d'observation entomologique, *Contes de Peter Pian* édités par Une Saison en Guyane...).

**La mallette de jeux Leli-Katop** (littéralement, « la chose pour » [wayana] « apprendre » [aluku tongo]) a également été créée par les équipes du Parc amazonien. Elle contient quatre jeux inédits pour la Guyane. La Leli-Katop a été testée avec succès en 2017 et diffusée dans les antennes du Parc amazonien en 2018 afin d'être utilisée par les éducateurs et éducatrices à l'environnement.

**Le guide pédagogique** à destination des enseignants de Guyane est le fruit d'une collaboration entre le Parc amazonien, le Rectorat et le GRAINE. Il fournit des outils et des références guyanaises, mais également des sources d'inspiration pour accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques d'éducation à l'environnement.

# Contribution À LA POLITIQUE JEUNESSE



*L'accompagnement des jeunes est un enjeu majeur pour le sud de la Guyane et les contributions du Parc amazonien à cette problématique transversale sont multiples.*

Le jeune public est au cœur des priorités du Parc amazonien en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les agents réalisent d'une part des animations en direct dans les classes en s'efforçant d'éveiller l'intérêt des enfants pour ces sujets. Grâce aux financements accordés aux associations ainsi qu'aux établissements scolaires, cet effort est d'autre part démultiplié en soutenant les initiatives locales qui concourent à cet éveil à la nature et à l'environnement.

Toujours dans le cadre de l'appel à projets organisé par le Parc amazonien à raison de deux sessions par an, une attention particulière est accordée aux projets qui permettent de proposer des activités extrascolaires. Dix projets ont été soutenus sur la rubrique « jeunesse », pour un total de 15 000 euros d'aides. En complément des animations proposées dans les classes, certains projets spécifiques du Parc amazonien font la part belle à la

mobilisation des enfants.

C'est le cas de l'Atlas de la biodiversité communale de Saül, qui a permis avec succès d'associer les élèves de la commune aux activités des scientifiques.

Les activités soutenues par le Parc peuvent dépasser le strict cadre de l'éducation à l'environnement, en incluant notamment des actions culturelles à destination des enfants. À titre d'exemple, l'association Touka Danses a pu organiser un stage à Maripa-Soula pendant les vacances de la Toussaint, qui a permis de mêler hip-hop et danses traditionnelles. Certains jeunes de la commune ont présenté un spectacle lors du festival des Rencontres de danses métisses, fin novembre, à Cayenne.

Par ailleurs, dans une logique de valorisation des cultures, le Parc amazonien soutient plusieurs actions de transmission des savoirs traditionnels soit sur le temps scolaire ou hors temps scolaire.

Le Parc amazonien s'efforce par

ailleurs de mobiliser des acteurs institutionnels en facilitant leur implication dans le sud de la Guyane. Ainsi, une tournée commune a été organisée en mai à Camopi avec la direction Jeunesse et vie associative de la Collectivité territoriale de Guyane ainsi que le Centre régional Politique de la Ville (CRPV), qui a permis de mettre notamment en valeur le dynamisme de certaines associations. C'est également cette mise en synergie de toutes les bonnes volontés qui a permis d'aboutir en 2018, après une première phase pilote portée précédemment par la mairie de Camopi, au lancement d'un atelier chantier d'insertion à Camopi-bourg et Trois Sauts sur les métiers du bois et de la construction, grâce à la mobilisation de nouveaux acteurs (APROSEP, DIECCTE, CTG). Enfin, le Parc est mobilisé dans la cellule de coordination mise en place par la préfecture en fin d'année pour œuvrer en faveur du mieux-être des populations de l'intérieur.

**10**  
projets en  
faveur de  
la jeunesse  
soutenus  
dans le cadre  
de l'appel à  
projets du Parc



## SIX VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE ACCUEILLIS

De nouveaux volontaires de service civique originaires des communes du sud de la Guyane ont cette année encore rejoint les équipes du Parc amazonien. Avec, pour chacun, l'envie d'une première expérience professionnelle. Témoignage de l'un d'eux, Jimmy Jean-Baptiste, VSC à Camopi.

Alors qu'il sortait juste d'une animation, Jimmy, 20 ans, a pris le temps de revenir sur son expérience de VSC. «Ce qui m'intéressait, confie-t-il, c'était avant tout d'avoir une première expérience de travail. En tant que VSC, j'ai mené des animations sur les classes du goût avec l'association Guyane Promo Santé avec les enfants cycle 3.» Parler du rapport à l'alimentation, présenter les fruits et les légumes, parler des goûters, mettre en place des activités sensorielles... Voilà le menu des activités qu'il propose. «Cette année, j'en ai déjà fait 21, témoigne-t-il. Toutes les classes participent plutôt bien aux animations. Je leur présente les activités et puis je leur propose de les faire.»

Ce qui lui plaît dans sa mission? Le contact avec les autres et la sensation de progresser. «J'avais déjà fait de la médiation par le passé, avec des collégiens, quand je faisais mes études. Là, je suis en train d'approfondir mes connaissances. Après, j'aimerais travailler au Parc amazonien. J'aimerais aussi installer un salon esthétique à Camopi.» À côté de sa mission d'animation, Jimmy Jean-Baptiste, qui a plusieurs cordes à son arc, assure aussi la traduction de contes traditionnels en Wayapi avec Jérémie Mata, coordinateur socioculturel basé à Camopi.

# Soutien

## AUX ASSOCIATIONS & ÉCOLES

### CULTURE / JEUNESSE



CULTURE / JEUNESSE

#### Association Fleuve d'hier et d'aujourd'hui (Papaïchton)

- Au fil des pangis : atelier de couture/broderie pour la création, la transmission et le partage de savoirs à Papaïchton

- Jeu de société culturel basé sur la culture bushinenge

- Tout un plat ! Projet d'échange interculturel entre l'Occitanie et la Guyane par le biais de l'audiovisuel

- Mon'Art - d'hier et d'aujourd'hui

- Alukupikin - chez moi, autrefois...

#### Mapa O'Biz association (Maripa-Soula)

O'Biz récré'actions, activités extrascolaires pour les 6-12 ans

#### Kawina (Papaïchton)

Réhabilitation du local historique (maison traditionnelle kawina)

#### Collège Paul Suitman (Camopi)

- Stage d'immersion professionnelle  
- Voyage scolaire

#### Why compagnie

Formation à la musique assistée par ordinateur (Camopi)

#### Collège Gran Man Difou (Maripa-Soula)

- Dictionnaire multilingue sur la flore du Haut-Maroni

- Entre sciences et légendes : de l'air à l'eau

- Retour sur le fleuve des élèves de la commune de Maripa-Soula

#### Foyer socio-éducatif

Gran Man Difou  
Les cultures du monde à Maripa-Soula

#### Les productions du Mouflon

Les Voies de l'Oyapock, création musicale associant le groupe No Tongues avec des musiciens et chanteurs de Camopi

#### Chercheurs d'autres (Papaïchton)

- Green Kultu : jungle urbaine volet jeunesse en action  
- Ciné Chrono et restitution du film « Mato »

#### Camopi Wann (Camopi)

Les hors temps scolaires : accueil des enfants et des jeunes de 6 à 16/17 ans

Gaïa / Yapukuliwa  
Ateliers de conte à l'école de Camopi

#### Kamikatop (Taluén)

Et ailleurs ? Sortie pédagogique sur le littoral à la découverte du territoire guyanais

#### Cirk'anard

- Tournée de la Compagnie Cirk'Anard: ateliers et spectacles de cirque sur la région du Maroni

#### Fédération départementale des MFR de Guyane

Carte d'orientation support à des activités pédagogiques et sportives

#### Matapi

Semaine de la transmission

#### Afiikan Lutu (Maripa-Soula)

Pangi Uman Festi 2018

#### Wan Ton Melody (Papaïchton)

Transmettre et créer l'artisanat local (art tembé)

#### New Loukou (Papaïchton)

Initiation et éducation aux arts et traditions populaires de la culture bushinenge

#### Bibliothèque municipale de Maripa-Soula

Mapa Buku Festi, 4<sup>e</sup> édition  
Atelier et rencontres autour du livre et de la création



## ÉDUCATION À LA NATURE

**Association Fleuve d'hier  
et d'aujourd'hui (Papaïchton)**  
« Sauvons notre fleuve ! »

**Sepanguy**  
Programme pédagogique  
EEDD « Eau, déchets et  
santé » sur le territoire Sud  
Guyane

**La Canopée des Sciences**  
Minuscules travailleurs  
des abattis (Saül)

**Kamikatop (Taluen)**  
Jardin pédagogique,  
poulailler et classe du goût

**École maternelle  
Les Petits Maripas 1  
(Maripa-Soula)**  
Découvrir les animaux

**Malabarouf**  
Les déchets au fil de l'eau



## SUIVIS NATURALISTES



SUIVIS NATURALISTES

**Kwata**  
Suivi d'espèces emblématique  
du Parc amazonien : loutres  
géantes et tapirs

**Kasiwe-Kunawa**  
Inventaire scientifique  
de la roche Mamilihpan

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



DÉVELOPPEMENT DURABLE

**GRAINE Guyane**  
Développement des  
compétences et des outils  
d'éducation à l'environnement  
pour les écoles et les  
associations

**Réseau Canopé**  
Raconte ta ville, la Guyane  
durable

**Association Oli Taanga**  
Autonomisation et  
professionnalisation des  
agriculteurs dans le domaine  
maraîcher et arboricole :  
de l'outil à un projet agricole  
abouti

**Gaia**  
Atelier  
chantier  
d'insertion  
pour la  
structuration  
de la filière  
bois sur la  
commune de  
Camopi

**Kwala Faya**  
Sécurité des  
installations  
électriques  
intérieures



# *Reconnaissance* des identités culturelles





**L**es cultures présentes sur le territoire du Parc amazonien sont avant tout des cultures vivantes. Il est important, et parfois urgent, de mieux les connaître, de mieux les protéger et de mieux les valoriser. Les experts locaux, les associations, les chercheurs trouvent avec le Parc amazonien et son réseau de partenaires des leviers efficaces pour y contribuer.

Les méthodes de protection du patrimoine culturel matériel sont bien rodées en France depuis des siècles. Celles concernant le patrimoine culturel immatériel sont encore en expérimentation. Le Parc amazonien constitue un laboratoire où diverses démarches, souvent originales et innovantes, sont mises en œuvre pour assurer la transmission des savoirs et des savoir-faire traditionnels.



# Participer à la sauvegarde DES PATRIMOINES CULTURELS

*La préservation des patrimoines culturels matériels et immatériels est l'une des missions fondamentales du Parc amazonien. Ce travail se fait avec et pour les populations.*



## ○ BIODIVERSITÉ CULTIVÉE

Le travail sur l'agrobiodiversité dans le sud de la Guyane mené par le Parc amazonien entre 2015 et 2018 s'est achevé d'une part par la rédaction d'un rapport scientifique exposant la démarche et les résultats, d'autre part par la réalisation de différents supports de restitution à destination d'un public varié.



Le Parc amazonien accompagne la mairie de Saül dans un projet de sauvegarde et de valorisation de son patrimoine bâti. Saül est à l'origine un village d'orpailleurs, majoritairement venus de Sainte-Lucie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à l'époque de la ruée vers l'or guyanaise. Le territoire de la commune est riche de nombreux vestiges liés

décédé en 2010), aujourd'hui propriété de la commune, constituée ainsi un bâti témoin de l'histoire de Saül au XX<sup>e</sup> siècle. La maison a dû être démontée en octobre 2018 pour des raisons de sécurité, mais un projet est en cours pour la reconstruire à l'identique en respectant les matériaux et les techniques traditionnels. Le mobilier une fois restauré mettra en valeur les savoir-faire liés au travail du bois. La maison reconstruite deviendra un point focal dans la visite de Saül et un lieu de mémoire pour les habitants du bourg.



Fécule



Tukupi



Cachiri



Cassave



Cassave

Le manioc étant la plante phare de l'abattis, un recensement a été mené avec les agricultrices, détentrices de la connaissance la plus pointue sur les variétés cultivées et leurs usages. Un livret restitue une quarantaine des variétés de manioc cultivées sur l'Oyapock, dans les villages et écarts de Camopi et Trois-Sauts.

Plusieurs jeux ont aussi été conçus pour sensibiliser les enfants à la diversité cultivée. Le « Memory abattis » permet ainsi de reconnaître plusieurs espèces présentes dans la plupart des abattis ainsi que les différentes phases de l'entretien de l'abattis. Les noms en teko et en wayäpi permettent de valoriser ces langues parlées sur l'Oyapock.

à cette histoire. En outre, l'architecture vernaculaire fait de Saül une commune unique en son genre en Guyane. Les cloisons de gaullette et les couvertures en bardeaux de wapa sont un témoignage de l'utilisation raisonnée des ressources naturelles situées à proximité du bourg et travaillées avec des moyens techniques restreints. Ce patrimoine est pourtant menacé, les habitations traditionnelles en bois étant délaissées au profit de maisons répondant aux nouvelles exigences du confort moderne et devenant rapidement vétustes une fois abandonnées. La maison dite « Agasso » du nom de son dernier occupant (Simplice Agasso,



La maison Agasso, avant sa démolition  
© C. Frémaux/PAG

À Loka, cette maison sera réhabilitée. Des discussions avec les habitants ont permis de définir les matériaux à privilégier. © A. Virassamy/PAG

## ● RESTAURER LE PATRIMOINE BÂTI ALUKU

Les chantiers de réhabilitation des maisons traditionnelles aluku à Bonville et Loka continuent.

Après la réhabilitation de la maison du Gaan Man Awinsaï en 2017, les chantiers se sont poursuivis en 2018 avec une maison sur pilotis à Bonville, la maison de Papa Manto, et une maison à Loka dite « maison de Raymond ». Les maisons ont été minutieusement déconstruites pour pouvoir observer les techniques de construction et d'assemblage des pièces de structure et charpente. Certaines pièces ont été conservées pour être réutilisées ou refaites à l'identique (escalier, Koppo). L'ossature, le plancher et la charpente de la maison de Papa Manto ont été refaits ; les pièces pour la maison de Raymond ont été préparées (sciage/rabotage). Ces activités ont été réalisées par trois ouvriers de la commune sous la supervision de Joseph Ateni, encadrant technique missionné par le service sylvétude de l'ONF.



### Concertations



En amont de ces nouveaux chantiers, une réunion de concertation avait été organisée et animée par le Parc afin de faire le bilan des

travaux réalisés sur la maison Awinsaï. Des responsables coutumiers, propriétaires de maisons, personnes ressources et habitants ont été réunis avec la mairie de Papaïchton et la Direction des Affaires culturelles (DAC, partenaire technique et principal financeur du projet) afin d'évaluer collectivement les modes de reconstruction de la première maison et définir leur volonté pour la reconstruction des maisons à venir. Les discussions ont porté sur le choix des essences de bois pour les différentes pièces, le choix de l'utilisation de bois ronds ou bois sciés pour certaines pièces de charpente, le choix des modes de fixation des pièces, etc. Les participants ont ainsi pu indiquer ce qui faisait sens à leurs yeux en termes

de conservation/évolution des matériaux et principes constructifs par rapport à leur patrimoine. Cette analyse collective des réalisations, chemin faisant, constitue un volet important du projet. En effet, ce patrimoine reste vivant et a évolué depuis les premières constructions. Il s'agit donc de définir, avec les principaux concernés, les éléments/principes constructifs à conserver au titre de leur patrimoine.

### Des agents formés

Ce projet s'inscrit aussi dans les enjeux relatifs à la filière bois sur la commune.

D'une part, les élus et le Parc souhaitent que les chantiers de construction en bois sur la commune puissent contribuer au développement de la filière. D'autre part, la spécificité des essences et sections utilisées (dont les bois ronds) implique de s'approvisionner auprès de scieurs prêts à faire du sur mesure. Ainsi, au vu des difficultés rencontrées par les scieurs pour répondre à toutes les

demandes, la mairie a choisi de combiner, pour ce projet, un approvisionnement par un scieur local et une production en régie. Quatre agents municipaux ont ainsi été formés aux techniques d'abattage contrôlé et au sciage à la gruminette. Ils produisent une partie du bois en complément des commandes passées en prestation. Les chantiers se poursuivront en 2019 avec deux nouvelles maisons à Loka (Papa Balla et Papa Topo) et une maison à Bonville (Ma Bonto).





Ateliers de danse  
à Maripa-Soula © PAG

## ○ DANSE

La Compagnie guyanaise Touka Danse a encadré, au moment du Marché artisanal de Maripa-Soula de novembre, des ateliers de danse à destination des jeunes de la commune. Les ateliers ont abouti à deux représentations, l'une sur la place des fêtes de Maripa-Soula lors du marché, l'autre sur la scène de l'EPCC Les Trois Fleuves à Cayenne dans le cadre du festival Rencontre des danses métisses. Les pas des danses traditionnelles bushinenge enrichis des techniques chorégraphiques contemporaines ont ravi les spectateurs.

## ○ MUSIQUE

Le groupe nantais No Tongue, quartet de jazz explorant les associations de sons des contrées les plus lointaines avec ceux de leurs instruments à vent et à corde (saxophone, clarinette, contrebasse, trompette), a travaillé avec les chanteurs et musiciens de Camopi et Trois-Sauts.

Les concerts donnés à Trois Sauts et à Camopi ont permis aux habitants de découvrir des créations passées du groupe. Ils ont été suivis d'ateliers de découverte pour les enfants organisés grâce à l'association Camopi Wan, ainsi que d'enregistrements de chanteur(se)s et musiciens adultes.

Ces derniers ont été inscrits à la Spedidam (Société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes), et percevront des droits en fonction des tournées du futur spectacle du groupe No Tongue utilisant les enregistrements. Les sons et voix de l'Oyapock mêlés aux instruments de jazz promettent des créations originales à venir en 2019.

## Théâtre

Après un premier séjour à Camopi en 2017, la compagnie Bardaf est revenue de janvier à mars 2018 pour proposer un stage autour des arts de la parole et de la musique aux élèves de 4<sup>e</sup> du collège de Camopi. Le stage a abouti à la création d'une forme collective, restituée à Camopi et dans le cadre du festival L'Avide Jardin à Muttersholtz, commune d'Alsace jumelée avec celle de Camopi, en août 2018. Onze jeunes de Camopi ont ainsi présenté en métropole une version détonante de contes traditionnels wayäpi et teko.

# Favoriser la transmission DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

*Il est nécessaire, à titre d'échanges d'expériences, de formation des agents et de valorisation des actions du Parc amazonien, de participer à des rencontres d'échanges professionnels. Plusieurs agents ont représenté l'établissement dans des colloques mettant notamment à l'honneur les patrimoines culturels en 2018, notamment au Brésil et dans l'Hexagone.*

## ○ COLLOQUES

Le 16<sup>e</sup> congrès de la Société internationale d'ethnobiologie se tenait à Belém, trente ans après le 1<sup>er</sup> congrès, tenu en 1988 à Belém également. Le thème général du congrès était le suivant : « Les droits des populations autochtones et des populations traditionnelles et l'utilisation durable de la biodiversité trois décennies après la déclaration de Belém ».

Jammes Panapuy, chef de la délégation de l'Oyapock y a présenté en portugais, avec Damien Davy, ingénieur de recherche CNRS et directeur de l'Observatoire Hommes-Milieus « Oyapock », une intervention présentant le programme en cours sur le recueil de consentement préalable chez les Teko de Camopi. En outre, les travaux de recherche sur la biodiversité et les connaissances associées réalisés sur le territoire du PAG ont été

mis à l'honneur dans le cadre du congrès par différents chercheurs bénéficiant du soutien de l'établissement pour mener à bien leurs études.

Par ailleurs, la chargée de mission Culture et Sciences humaines du Parc amazonien a été invitée à participer aux Rencontres régionales du patrimoine organisées par la région Pays de la Loire sur la thématique « Patrimoines culturels matériel et immatériel : quel dialogue ? ». Sa contribution a porté plus particulièrement sur l'atelier « Patrimoines, vers une harmonisation des pratiques ». Animé par le responsable du pôle Patrimoines de la DRAC Pays de la Loire, cet atelier a fourni l'occasion d'échanger sur les approches et les méthodes des acteurs du patrimoine culturel immatériel.



Jammes Panapuy, chef de la délégation de l'Oyapock, aux côtés du grand chef Kayapo Raoni à Belém. © DR



● Séance d'enregistrement des chants kalawu à Taluen en 2013 : une des mesures mises en oeuvre pour la sauvegarde du maraké © PAG

## ● MARAKÉ

Le rituel du maraké (*eputop* en wayana) a été inclus à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel en 2011 après un important travail effectué par l'association Tekuremai (Eliane Camargo, Mataliwa Kuliyanan, Tasikale Alupki) soutenue par la DAC et le PAG. Cette association a constitué la commission wayana-apalaï, coordonnée par Tasikale Alupki et Aimawale Opoya, appuyée par un comité scientifique.

Ce rituel d'initiation et d'alliance n'a pas été renouvelé depuis 2004 pour plusieurs raisons : absence de chanteurs de kalawu (chants exécutés tout au long du rituel) en Guyane, rythmes scolaires ne permettant pas aux initiés d'observer toutes les étapes de préparation du rituel et de suivre les interdits alimentaires, difficulté d'approvisionnement en manioc pour les préparatifs, interdiction de chasser certaines espèces nécessaires à la confection des parures, perte de transmission des savoirs et savoir-faire. Les mesures de sauvegarde listées en 2011 ont pour la plupart été mises en place, cependant aucun maraké n'a été organisé. Une nouvelle réunion de la commission wayana-apalaï pour la sauvegarde du maraké a été organisée en juin 2018 à Antecume Pata. Les décisions ont porté d'une part sur la poursuite des mesures de sauvegarde, notamment les ateliers de transmission qui ménagent un lieu et un temps d'apprentissage des plus jeunes auprès des porteurs de savoirs de leur communauté. D'autre part, la commission a affirmé sa volonté de préparer un dossier pour l'inscription du maraké sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

## ● ATELIERS CONTES À CAMOPI

Les cultures teko et wayāpi des élèves de Camopi sont de transmission orale. De nombreux mythes et contes existent dans les deux langues, qui condensent l'histoire, les valeurs et les représentations des deux peuples. Ce patrimoine culturel immatériel est à conserver, à transmettre et à valoriser.

Des actions sont menées dans ce sens par le Parc amazonien depuis plusieurs années. Elles s'intègrent au projet du réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) 2017-2019. Ce projet comprend une orientation visant à améliorer la maîtrise de la langue intégrant un renforcement de la langue orale. Une des actions envisagées est un travail sur les contes et les mythes. En 2018, grâce au soutien du Parc amazonien et de la CTG, des conteurs sont intervenus dans deux classes de l'école primaire de Camopi de février à juin. Inspirée du travail de l'ethnolinguiste Suzy Platiel au Burkina Faso, la démarche consiste à donner à entendre un grand nombre de contes aux élèves. Le projet de faire intervenir des conteurs dans les classes vise à familiariser les élèves avec cette pratique de transmission en s'appuyant sur des contes de leur culture, avec des conteurs qui puissent s'adresser à eux dans leur langue.



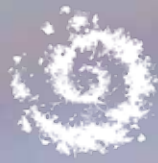
## DICOTEKO, UN DICTIONNAIRE FRANÇAIS/TEKO

Le projet DICO GUY répond à la volonté, exprimée lors des États généraux du multilinguisme en Outre-mer de décembre 2011, de promouvoir une politique des langues et de valorisation des langues régionales. Initié par l'Unité mixte de recherche Structure et Dynamique des Langues de l'Université de Guyane, ce projet participatif vise à réaliser des dictionnaires en créole guyanais, nenguee, saamaka, kalina et teko. Son suivi est assuré par un comité de pilotage composé de représentants de l'Université de Guyane, de la CTG, du rectorat, de la DAC et du PAG qui donne les grandes

orientations et valide chaque étape du projet.

L'établissement soutient financièrement la partie en teko du dictionnaire, et surtout engage Jammes Panapuy, chef de la délégation de l'Oyapock, à participer activement à la réalisation du dictionnaire, en collaboration avec Didier Maurel, inspecteur de l'Éducation nationale chargé des langues maternelles. Environ 3 000 mots en teko, dont l'utilisation sera illustrée par une phrase, seront intégrés dans la base de données des langues de Guyane.






*Connaissance  
& suivi*  
des milieux naturels







**P**our gérer et protéger le territoire, le Parc amazonien s'appuie sur les connaissances et des données recueillies par les scientifiques. Grâce à son conseil scientifique, l'établissement structure et hiérarchise sa programmation.

Inventaires et suivis de la biodiversité, écologie, sciences humaines et sociales, gestion des ressources naturelles, géographie... Dans de nombreux domaines, le Parc amazonien est devenu un partenaire sur lequel compter, tant au niveau local que régional et national.

# Études naturalistes & GESTION DES PRATIQUES LIÉES AUX RESSOURCES NATURELLES

## ● ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE À SAÛL

*Lancé en mars 2018, l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Saül est un ambitieux programme de partage de la science soutenu par l'Agence française pour la Biodiversité. Il fait partie de la convention 2018-2021 signée par le Parc amazonien et la mairie.*

Lancement de l'ABC de Saül avec les élèves de la commune, le 13 mars 2018  
© A. Anselin/PAG



### Qu'est-ce qu'un ABC ?

Le but de l'Atlas de la biodiversité communale est de produire un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore de la commune, avec l'appui des habitants, des acteurs locaux, des visiteurs et des scientifiques, afin

de constituer une aide à la décision pour la commune concernant la préservation et la valorisation de son patrimoine naturel.

### Un lancement réussi

Organisée avec le GRAINE Guyane, la réunion de lancement, le 13 mars 2018, a été l'occasion de présenter ce projet collaboratif. Allant bien au-delà d'une simple présentation du projet et de ses ambitions, la réunion avait pour vocation d'initier la co-construction des actions qui vont impliquer les Saüliens dans les années à venir. Pendant que les enfants s'initiaient aux activités naturalistes,

des ateliers collaboratifs, très appréciés des habitants, ont été réalisés avec les adultes. Ces rencontres ont permis de partager et préciser les enjeux que les Saüliens et les usagers identifient autour de la biodiversité, de les faire s'exprimer sur leurs attentes et besoins, de s'accorder tous ensemble sur les modalités de la participation qui sera au cœur du dispositif de cette démarche et de renforcer le lien entre les personnes souhaitant s'investir dans le projet.

Sur la base des besoins et des suggestions exprimés par plus d'une quinzaine de personnes, l'équipe



● Exposition des champignons collectés par les mycologues dans le cadre de l'ABC  
© A.Thonnell/PAG

Remise du 1<sup>er</sup> prix du concours photo « La biodiversité au pas de ma porte » © E.Auffret/PAG



projet a proposé un processus incluant des sciences participatives et un retour adapté vers les habitants.

### Fête de la Nature

La Fête de la Nature à Saül a été l'occasion pour l'équipe de l'ABC de partager avec les habitants des moments et des connaissances sur notre environnement. Avec l'appui du laboratoire EcoFOG et de l'association Groupe Chiroptère de Guyane, des animations ont eu lieu toute la semaine de cet événement national.



Sortie nocturne sur les sentiers à l'occasion de la Fête de la Nature © A. Thonnell/PAG

Cette semaine a connu plusieurs points forts : la nuit des amphibiens, la nuit des chiroptères et une belle intervention en classe d'Audrey Sagne de l'UMR EcoFOG.

L'équipe ABC, l'enseignante de l'école de Saül et Audrey Sagne se sont organisées afin d'aller plus loin dans la formation des scolaires. En travaillant trois jours sur les champignons, les enfants ont pu effectuer un inventaire des champignons des sentiers et mieux comprendre le règne de la fonge. Ce travail s'est terminé par une exposition sur les champignons de Saül réalisée par les enfants.

### L'ABC en vacances

En août, six mycologues ont effectué un autre inventaire des champignons des sentiers. Au total, plus de 650 spécimens ont pu être récoltés et 51 espèces ont été identifiées dont des espèces nouvelles dans l'attente d'analyses plus poussées (ADN, microscopie). Des résultats très prometteurs !

À cette occasion, les résultats du concours photo « La biodiversité au pas de ma porte », lancé au cours des grandes vacances, ont été annoncés.



### Publication

Une plaquette a été éditée par le Parc amazonien sur les amphibiens à Saül. Imprimée sur papier étanche, elle invite les visiteurs à participer à l'inventaire en cochant les espèces rencontrées et en les répertoriant en ligne.



## Euridice Samuel

Saülienne et vice-présidente du Comité de vie locale

### En quoi, pour vous, l'Atlas de la biodiversité communale peut être utile à Saül ?

*Avec l'Atlas de la biodiversité communale, on fait plus attention à la nature qui nous entoure. Surtout les enfants ! Ça a démarré avec les champignons. Dans la forêt, dans la cour, on en voit, parfois on marche dessus, on les écrase. Depuis le lancement de l'ABC, on y fait plus attention. Pas seulement les champignons, mais aussi les grenouilles... Il y a des espèces, dans la nature, qu'on ne connaissait pas. Comme disaient les grandes personnes, les choses qu'on a à portée de main, on les néglige. On ne se rend pas toujours compte de toute cette richesse.*

### Est-ce que tout le monde s'y est mis ?

*Pas encore (rires). Je dirais que ça marche beaucoup avec les enfants. Ils mettent en valeur ce qu'ils découvrent, en dessin, en photo. Le concours photo avait bien marché. La réunion de présentation, avec l'atelier participatif aussi. Certains adultes sont sensibilisés, mais pas tous. Il faudrait peut-être des petits flyers... Mais les enfants nous le rappellent : « Attention, on est quand même une commune-test pour l'ABC ! ».*

### Personnellement, qu'est-ce que vous avez découvert de votre commune avec cet ABC ?

*Moi, ce qui m'a marqué, ce sont les champignons. Je passe la débroussailleuse, je vois des champignons sur les arbres. Avant, pour moi, c'était des champignons, pas plus. Ça ne m'avait jamais attirée. Aujourd'hui, et c'est impressionnant, je les regarde autrement ! Même quand j'en vois qui poussent sur mon arbre, je pose des questions à Marie-Claude (Demailly, agent du Parc amazonien à Saül), je m'interroge.*

### Est-ce que vous pensez que cet ABC peut jouer un rôle en termes de développement pour la commune ?

*L'ABC a été lancé en mars 2018. Il reste encore deux ans. D'ici là, on verra. Mais je pense que oui, ça apportera quelque chose. Ce qui peut ressortir de cela ne peut être que positif. Dans quel sens, je ne sais pas ! Mais il y aura forcément des retombées. Avec la reconstruction de la maison Agasso, les nouveaux sentiers qui seront mis en valeur et l'ABC, j'espère qu'il y aura un boom touristique à Saül et qu'on pourra proposer de nouvelles choses aux touristes. Peut-être une maison artisanale où trouver les produits du terroir ?*



De gauche à droite : Tapinkili Anaiman (PAG, logisticien et ornithologue), Jérémie Tribot (Gepog, chiroptérologue), Olivier Claessens (ornithologue), Wataïman Nanuk (guide), Sophie Gonzales (IRD, botaniste), Denis Lenganay (PAG), Olivier Brunaux (ONF, botaniste et habitats), Eddy Poirier (SEAG, entomologue) et Stéphane Guifet (IGN et CS du PAG) © Pierre Olivier Jay



« Un animal couché en pleine forêt et dont le corps émerge de la cime des arbres ». Voilà ce que décrit François Susky, décédé le 7 mars 2019 à l'âge de 91 ans. Lorsqu'il survole la Mamilihpan en 1995, le pilote cumule entre 2000 et 3000 heures de vol au-dessus de la forêt guyanaise. Mais un inselberg comme celui-là, il n'en a jamais vu. Il monte alors une expédition avec des amis. Ensemble, ils y découvrent des peintures rupestres. L'année d'après, la Direction des Affaires culturelles effectue un relevé de ces peintures, des formes géométriques, diverses figures, mais aussi des représentations humaines ou d'animaux.

## ● EXPÉDITION SUR LA ROCHE MAMILIHAN

*Du 2 au 11 octobre, une mission scientifique s'est rendue sur l'inselberg également connu sous le nom de Roche Susky. Alors que ce site était déjà connu comme étant l'unique site de peintures rupestres en Guyane, rien n'était encore inventorié de son patrimoine naturel.*

Mais concernant son patrimoine naturel, rien n'avait encore été inventorié. Voilà pourquoi le service Patrimoines naturels et culturels du Parc amazonien a organisé, en partenariat avec la Direction des Affaires culturelles, une mission pluridisciplinaire, financée pour partie par la GMF, afin de mieux cerner les spécificités biologiques et écologiques du site. Durant la mission, les scientifiques ont pu bénéficier de l'appui de Wataïman Nanuk, de l'association Kasiwe - Kunawa, qui organise des expéditions touristiques sur la roche. Pendant dix jours, le groupe a tenté de percer quelques-uns des autres secrets de la Mamilihpan.

### « Un moment rare »

Après une heure et demie de vol de Cayenne en hélicoptère, comme François Susky avant eux, les explorateurs se sont émerveillés devant



Les inventaires naturalistes ont permis de dénombrer de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes, de chauves-souris, d'arbres et de plantes © Pierre-Olivier Jay

## Wataïman Nanuk

Guide et fondateur de l'association Kasiwe-Kunawa

Était-ce la première fois que vous vous rendez sur la roche Mamilhipan ?



Non, la cinquième fois ! La première fois que j'y suis allé, c'était avec Michel Aloïké, qui avait une entreprise de tourisme. Il a fallu retrouver les anciens layons qui avaient été recouverts par la forêt. Il faut savoir que c'est M. Susky qui avait ouvert ce chemin, après avoir survolé la Mamilhipan en avion. Mais les layons s'étaient refermés et on a eu beaucoup de difficulté à retrouver le chemin ! Au bout de trois jours, nous sommes enfin arrivés à la roche. Mais nous étions à bout de souffle et nous n'avons pas retrouvé les peintures. La seule chose à faire, c'était de revenir ! J'y suis donc retourné avec ma famille, puis avec des touristes et enfin dans le cadre de cette mission. C'est un site très difficile d'accès, on doit marcher 20 km dans un environnement vallonné. Il faut compter deux jours pour l'atteindre.

Cette mission avec les scientifiques, que vous a-t-elle apporté, personnellement ?

Partir avec les scientifiques m'a permis d'explorer davantage, de découvrir beaucoup de choses. On a par exemple trouvé des restes de poteries et d'autres traces qui montrent que ce site était habité par beaucoup de personnes. Pour ma part, je suis parti à la chasse... aux peintures ! Je voulais voir s'il y en avait d'autres que celles qu'on connaissait déjà. Je n'en ai pas trouvé, mais je pense qu'on n'a pas tout vu ! Quelque chose m'a marqué, ce sont des roches empilées les unes aux autres ; dans mon imagination, je pense que les habitants de ce site devaient être très grands pour pouvoir déplacer des roches comme celles-ci !

Votre association Kasiwe-Kunawa a été créée en 2018. Vous vous orientez vers un tourisme écoresponsable, culturel... mais aussi, pour certaines missions, d'aventurier ?

Oui. On organise régulièrement des expéditions sur des sites difficiles d'accès. Prochainement, nous allons aller au Pic Coudreau (à l'extrême sud de la Guyane, ndlr). Des gens y sont déjà allés en hélicoptère, mais nous, nous allons y aller par la rivière. Nous verrons si c'est accessible en pirogue. Pour participer, il faut être aguerri et avoir une bonne dose de courage... il faut être un explorateur en fait !



la roche. « Se poser sur la pente de l'inselberg reste un moment rare, reconnaît Denis Lenganey, responsable police et surveillance du territoire au Parc amazonien, même après plusieurs années d'expérience à survoler la forêt guyanaise ! »

Le groupe, composé de douze spécialistes, a passé dix jours à travailler sur le flanc de la roche. Ils ont repéré, mesuré et répertorié les oiseaux, insectes, chauves-souris, arbres et plantes sur et autour de la roche. Si les résultats définitifs ne seront connus que dans quelques mois, les scientifiques sont déjà unanimes : leurs trouvailles sur place indiquent que le site est riche, tant au niveau de la faune que de la flore. Des photographes spécialisés en archéologie ont également pris part à la mission.

Ils seront chargés de la numérisation 3D, par photogrammétrie. L'objectif est de se doter d'une archive numérique de qualité qui va aider à la connaissance du patrimoine rupestre en Guyane, au suivi de sa protection et de sa conservation.

Le site de la Mamilhipan est ciblé prioritairement par l'État pour un classement au titre des espaces naturels. À ce jour, deux sites sont classés en Guyane : les Abattis Cottica, à Papaïchton, sur le territoire du Parc amazonien de Guyane, et le site de Vidal-Montdélèce à Rémire-Montjoly.

- La roche Mamilhipan abrite des peintures rupestres fascinantes © PO Jay
- La population de coqs de roche (*rupicola rupicola*) est très importante sur le site © Olivier Clæssens
- Jérémie Tribot, spécialiste des chiroptères, a mesuré et répertorié plusieurs spécimens © PO Jay
- Des roches aux formes mystérieuses parsèment le lieu © PO Jay



## ○ AUTRES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

### Relais local de l'appel à projets en faveur de la biodiversité de l'AFB

Fin 2017, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) a lancé un programme de soutien de 4 millions d'euros en faveur de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, sur l'ensemble des Outre-mer.

En Guyane, le Parc amazonien, parc national rattaché à l'AFB, s'est naturellement mobilisé à ses côtés afin d'assurer le déploiement local de ce programme sur l'ensemble du territoire. Le relais local a été accueilli et a bénéficié des réseaux du Parc amazonien afin d'animer l'appel à projets. Soucieuse d'ancrer l'appel au plus près des spécificités et des acteurs de chaque territoire, l'Agence s'est appuyée sur un comité local consultatif de présélection. Le processus collégial de présélection a été réalisé par sept partenaires locaux, dont le Parc amazonien. Deux sessions d'appels à projets ont été programmées en avril et en septembre afin de favoriser l'émergence et le soutien aux initiatives répondant aux priorités d'action locale et renforcer les acteurs, réseaux d'acteurs et organisations, porteurs de projets. Sur l'ensemble des territoires et sur les deux sessions, 288 projets ont été déposés pour un montant de plus de 26 millions d'euros, illustrant les besoins et la réactivité des territoires. Face à ce succès, deux millions d'euros supplémentaires ont été votés par l'Agence.

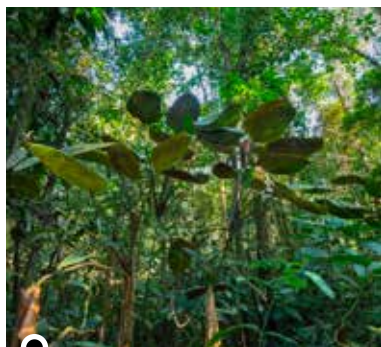
Pour la première session, 44 projets ont été financés sur l'ensemble des territoires, pour un montant de 2,8 millions d'euros.

La Guyane a bénéficié du financement de sept projets, pour un montant de 296 095 €, et de six projets « Te Me Um » (Terres et Mers ultramarines), qui concernent des projets sur un an et de moins de 5 000 €.

### Journées d'étude sur les pratiques liées aux ressources naturelles

En novembre, des journées d'étude du programme « Vers une gestion durable, concertée et appropriée des pratiques liées aux ressources naturelles sur le Parc amazonien de Guyane » ont permis de regrouper les acteurs scientifiques autour du projet afin de définir les enjeux en termes de gestion des pratiques liées aux ressources. Lors de sa mise en œuvre sur le terrain, il sera également demandé aux habitants de s'exprimer sur leurs enjeux à ce sujet.

Pour rappel, ce projet financé par les fonds FEDER, la CTG et le PAG a pour objectif de proposer les moyens de concevoir et mettre en œuvre des mesures de gestion durable des pratiques liées aux ressources naturelles ensemble, populations et gestionnaires. Les autres objectifs sont le développement des capacités des communautés à formaliser des mesures de gestion et à les adapter au contexte en mutation, en s'appuyant sur des outils de concertation ; la contribution à l'émergence et au développement de compétences sur le territoire dans les secteurs de la médiation et l'animation adaptées à la gestion communautaire des ressources et la proposition des cadres de gestion adaptés pour certains territoires et certaines ressources.



Les aroamans (premier plan), utilisés pour la vannerie, font partie des ressources concernées par le programme de Gestion des ressources naturelles  
© G. Feuillet /PAG

Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions engagées par le PAG depuis sa création (programme chasse, pêche, arouman, participation aux plans de gestion forestiers...) en partenariat avec les habitants, l'ONCFS, le CNRS, l'INRA et AgroCampus Ouest. La première étape en 2019 consistera au recrutement de la coordinatrice du programme puis des médiateurs locaux dans les villages afin de mettre en œuvre ce programme ambitieux qui prendra fin début 2022.



### Avancées du programme Pêche

La restitution du programme Pêche a eu lieu en pays wayana. Elle s'est déroulée sous la forme d'ateliers participatifs permettant aux habitants de confronter leurs perceptions et leurs savoirs aux résultats des enquêtes sur les débarquements dans les villages et des entretiens cognitifs. Ces restitutions ont eu lieu dans les villages de Twenké, Taluhen, Antécume Pata et Cayodé. Un film est en cours de montage pour effectuer une restitution en pays aluku, ce média ayant été jugé le plus adapté.

La thèse portée par HYDRECO pour ce programme a touché à sa fin avec des conclusions satisfaisantes sur l'état et la dynamique des espèces qui seront publiées en 2019. L'approche innovante de cette étude permettra de conclure sur l'importance de la complémentarité des approches (humaine et halieutique) malgré quelques manques de données (habitats prélevés, impacts anthropiques) et proposera des solutions plus fines en matière de gestion et régulation des prélèvements sur la ressource.



Extrait du film consacré au programme pêche  
© S.Bouillaguet/PAG

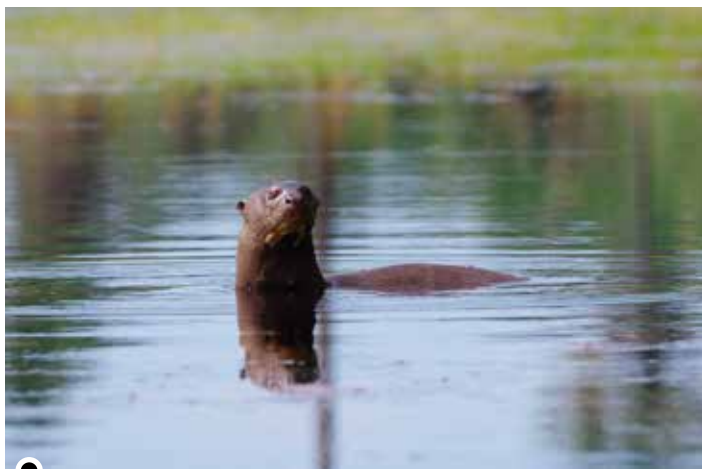
# Inventaires naturalistes ET ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Parmi les suivis faunistiques mis en oeuvre par le Parc amazonien, certains ont une ampleur régionale et nationale. Une attention particulière est portée à des espèces emblématiques.

## INVENTAIRES ET SUIVI DE LA FAUNE

### IKA et STOC : les classiques

Comme chaque année, les suivis temporels des oiseaux communs (STOC) ont eu lieu dans les trois délégations. Ce programme, qui donne des résultats satisfaisants, permet d'accroître les compétences des agents qui sont en mesure de livrer des données fiables au GEPOG (Groupe d'étude et de protection des oiseaux). Les « stockeurs » sont au nombre de six à sept sur le Parc. Les inventaires IKA (Indice kilométrique d'abondance) ont eu lieu à Papaïchton. En revanche, sur les autres délégations, les comptages n'ont pas eu lieu faute de moyens humains disponibles notamment pour préparer les layons de comptage.



Loutre géante d'Amazonie (*Pteronura brasiliensis*) © Christian Moulin

### Lancement du suivi des loutres et des tapirs

La loutre géante (*Pteronoura brasiliensis*) est considérée comme espèce indicatrice de la qualité des cours d'eau en raison de sa sensibilité à la turbidité de l'eau. Sur le territoire concerné par le Parc amazonien, cette turbidité est souvent le fait d'activités d'orpaillage illégal. Le Parc s'intéressant à la reconquête de la biodiversité sur des sites anciennement exploités, il déploie depuis 2018, avec le soutien de la GMF, un dispositif de suivi-formations des loutres dans le but d'évaluer cette reconquête.

Une formation dédiée a eu lieu sur la délégation territoriale du Maroni en 2018 et se déroulera sur l'Oyapock en 2019. Pour rappel, après le comptage sur l'Inipi de 2013, le site est tombé du statut de rivière la plus riche de Guyane en loutres géantes à un statut de site vide de loutre, en raison des activités d'orpaillage illégal.

### À la recherche des *Anomaloglossus*

Le genre *Anomaloglossus* est un genre d'amphibiens endémiques du plateau des Guyanes. Ce genre est la source d'une attention particulière du fait de son aire de répartition restreinte et du déclin de ses populations observé ces dix dernières années. Grâce à des études basées sur leur morphologie, leurs chants ainsi que leurs différences génétiques, des espèces qui avaient été identifiées les années précédentes comme *A. degranvillei* ont été finalement identifiées comme trois espèces bien distinctes.

L'une, *A. degranvillei* se retrouve sur Saül, Atachi Baka et Galbao, et l'autre est endémique du mont Itoupé et nouvelle pour la science. Elle est dorénavant nommée *Anomaloglossus dewynteri*. Les deux espèces se distinguent principalement par leurs chants et leur généalogie.

La troisième espèce, nommée *A. blanci*, se retrouvera plutôt dans les forêts du nord-est de la Guyane et se distingue des deux autres par sa taille réduite, son chant et ses différences génétiques.

Le statut UICN « En danger critique d'extinction » a été attribué aux espèces *A. degranvillei* et *A. dewynteri* et un statut « Vulnérable » à l'espèce *A. blanci*.

En 2018, le Parc amazonien, en collaboration avec des spécialistes des amphibiens, a débuté un programme d'inventaires de ces espèces sur Itoupé et les monts Galbao. Ces recherches se sont avérées infructueuses, néanmoins, l'écologie de ces espèces est encore méconnue. En 2019, le site d'Atachi Baka sera inventorié et un retour est prévu sur les monts Galbao en saison des pluies.

### Poursuite du suivi du héron agami

Cette année, en plus du suivi des hérons agami de la colonie d'Elaé, des prélèvements de sang et de plume ont été effectués afin de pouvoir mener à bien des analyses phylogénétiques comparatives entre la colonie des marais de Kaw et cette colonie. Le but est d'évaluer le lien de parenté entre les individus de ces deux colonies, voire avec les résultats existant déjà dans le réseau mondial. Pour information, une trentaine d'individus ont été dénombrés, soit une quinzaine de couples.



© G. Cornaton / PAG

# Quelques découvertes de l'année

## EN IMAGES

Le territoire du Parc amazonien reste encore largement inexploré et la biodiversité amazonienne encore bien méconnue. Ainsi, chaque année, de nouvelles espèces sont décrites ou trouvées en Guyane pour la première fois. 2018 n'a pas échappé à la règle !

### Vertébrés

#### Deux nouvelles espèces de reptiles

Une mission scientifique a été organisée par le Parc amazonien sur le mont Itoupé entre le 12 et le 22 novembre 2018. Les objectifs de cette mission étaient de relever les données météorologiques et d'assurer la maintenance des instruments, de rechercher la grenouille torrenticole *Anomaloglossus dewynteri* et de compléter l'inventaire des squamates du mont Itoupé.

Lors de cet inventaire d'une vingtaine d'espèces de lézards, dont quatre espèces nouvelles pour la zone, les experts ont eu la chance de découvrir deux nouvelles espèces de lézards pour la Guyane, *Ptychoglossus brevifrontalis* et *Arthrosaura reticulata*.

Ce dernier venait d'être découvert quinze jours plus tôt par ces mêmes chercheurs (Maël Dewynter et Élodie Courtois) sur les monts Galbao dans le cadre d'un inventaire pour l'ABC de Saül.

*Ptychoglossus brevifrontalis*



*Arthrosaura reticulata*



*Anomaloglossus dewynteri*

### Invertébrés

#### Quatorze nouvelles espèces de coléoptères

Toutes ces espèces ont été collectées entre 2012 et 2016 au Belvédère de Saül par la SEAG (Société entomologique Antilles Guyane), mais il faut de nombreuses années parfois pour s'assurer qu'il s'agit bien d'une nouvelle espèce avant de la décrire et de la nommer. Nous ne citons donc ici que les espèces décrites en 2018 sur les 146 nouvelles de Saül.

#### Cantharidae

*Caccodes ocularis* Constantin, 2018  
*Caccodes rubricollis* Constantin, 2018  
*Caccodes tuberosus* Constantin, 2018  
*Plectonotum hirticorne* Constantin, 2018  
*Tytthonyx saulensis* Constantin, 2018

#### Cerambycidae

*Rosalba dalensi* Santos-Silva & Galileo, 2018  
*Rosalba giuglarisi* Santos-Silva & Galileo, 2018  
*Rosalba senecauxi* Tavakilian, Santos-Silva & Galileo, 2018

#### Elateridae

*Lacon amazonicus* Chassain & Touroult, 2018  
*Lacon prosternalis* Chassain & Touroult, 2018

#### Histeridae

*Miropedhister bretaudi* Degallier & Tishechkin, 2018  
*Troglosternus multistriatus* Degallier & Tishechkin, 2018  
*Troglosternus seagorum* Degallier & Tishechkin, 2018  
*Troglosternus touroulti* Degallier & Tishechkin, 2018



# Flore

À Saül, l'inventaire de la diversité végétale continue. Cette année encore, de nombreuses espèces ont été observées, notamment lors des missions dans le cadre de l'ABC, sur les monts Galbao.

*Phaeostemma surinamensis*  
Morillo & Krings de la famille  
des Apocynaceae.



## Une espèce nouvelle pour la Guyane

Collectée le 16 octobre 2018 dans le cadre de la mission DIAMOND aux monts Galbao, cette espèce de liane à fleur blanche a immédiatement été identifiée comme très intéressante, voire nouvelle pour la science. Elle a été observée sur un chablis sur un sommet à plus de 700m d'altitude (S. Sant, 16 octobre 2018). Le botaniste Guillaume Léotard, à qui les spécimens et des photographies ont été présentés, a pu les déterminer et les rattacher à *Phaeostemma surinamense*. À cette occasion, un spécimen d'herbier a été collecté et déposé à l'herbier de l'IRD (Cayenne). L'espèce a été repérée à l'état stérile en de nombreux points alentour, et ne semble pas rare dans un secteur englobant les deux sommets de part et d'autre du camp DIAMOND, mais uniquement dans ce secteur des monts Galbao.

Nous pouvons citer par ailleurs quelques autres espèces rares ou confirmées de Guyane grâce aux inventaires de Sébastien Sant, technicien écologie à Saül :

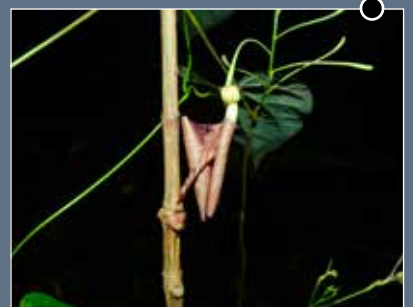


Une autre espèce d'APOCYNACEAE,  
*Graciemoriana gracile* (Morillo) Morillo



Une espèce de BURMANNIACEAE  
*Hexapterella gentianoides* Urb.

Deux espèces d'ARISTOLOCHIACEAE  
*Aristolochia cremersii* Poncy  
et *Aristolochia flava* Poncy



Une espèce de GENTIANACEAE,  
*Voyria alvesiana* E.F. Guim., T.S. Mendès, N.G. Silva

Une espèce de PASSIFLORACEAE  
*Passiflora saulensis* avait été collectée en 1994 et jamais revue depuis. Elle est considérée, en l'état actuel des connaissances, comme une espèce endémique des monts Galbao, et donc comme une endémique stricte de Guyane. Lors d'une mission du Parc amazonien sur les monts Galbao, une passiflore initialement identifiée comme étant *Passiflora amoena* L.K. Escobar avait été photographiée. Lors du post-traitement des images, et suite à la lecture de l'article de C. Feuillet, il est apparu évident que les caractères de l'inflorescence correspondaient à la description de *Passiflora saulensis*. Cette observation est la seconde pour l'espèce depuis sa description.



# Contribution AUX ENJEUX SCIENTIFIQUES



*Le Parc amazonien de Guyane participe aux programmes menés sur les changements globaux. Il travaille de manière active avec les scientifiques à l'échelle régionale, nationale, voire internationale.*

## ● PARTICIPATION À LA RECHERCHE

### Soutien au projet eDNA (ADN environnemental)



Le Parc amazonien a apporté son soutien logistique au projet eDNA porté par le laboratoire Évolution et Diversité biologique (CNRS – Université de Toulouse III). Ce projet vise à réaliser un inventaire de la biodiversité des vertébrés (poissons, amphibiens, reptiles, mammifères) sur l'ensemble des cours d'eau de Guyane. Le premier inventaire sur le territoire concerné par le Parc avait eu



Le projet eDNA vise à réaliser un inventaire de la biodiversité des vertébrés sur les cours d'eau de Guyane © eDNA

lieu en 2017 sur le Maroni. En 2018, c'est l'Oyapock, depuis l'embouchure jusqu'à l'amont du village Roger, qui a été inspecté à l'aide d'une technique novatrice basée sur la collecte de l'ADN des organismes dans l'eau. Cette technique, nommée

Metabarcoding environnemental, permet d'inventorier la biodiversité sans capturer les organismes, et donc d'obtenir rapidement une image précise de la biodiversité sur les sites échantillonnés.

### Archéologie participative au Mitaraka

Le Parc a soutenu un programme d'archéologie participative au Mitaraka porté par l'antenne guyanaise du MNHN. Il s'agissait de croiser les regards de l'archéologue, l'écologue, l'ethnologue et de trois Wayana sur ce site. Les premiers résultats sont prometteurs puisque tant en termes écologiques qu'archéologiques, de nombreuses observations concordant avec l'histoire orale ont été faites. Au niveau botanique, les cortèges de plantes et d'arbres indiquent un grand dynamisme de certaines forêts alentour. Les Wayana présents ont considéré qu'un des sites étudiés était similaire à celui d'abattis laissés en friche depuis

une trentaine d'années. Du côté de l'archéologie, des céramiques ont été trouvées très fréquemment. La densité de sites est estimée à 11 sites/km<sup>2</sup> relevés, la plupart sur des sommets rabotés et une forêt dynamique. Des tessons et charbons ont été trouvés ainsi que plusieurs fossés. Trois sites ont particulièrement marqué les participants à la mission : un site ressemblant à un ancien village datant seulement d'une trentaine d'années, un cimetière supposé, et un chemin creusé du sommet d'une colline et menant à la crique, témoignant de la vie passée sur ce site.



Des traces de village récent ont été découvertes au Mitaraka, à l'extrême sud-ouest de la Guyane © Marie Fleury

### Collecte de données météorologiques

Les données météorologiques sont collectées par des stations posées sur le mont Itoupé (depuis 2016), au bourg de Saül (depuis 2015) et des capteurs de température et d'hygrométrie posés à différentes altitudes sur le mont Itoupé (depuis 2014).

Ces jeux de données viennent compléter des demandes de plus en plus importantes en données météorologiques de la part des chercheurs qui travaillent à mieux connaître l'écologie de certains organismes.

Pour rappel, le sud de la Guyane n'était pas encore couvert en termes de données météorologiques exploitables par la recherche, c'est pourquoi le Parc a proposé d'installer ces stations autonomes. Les relevés sont effectués tous les dix-huit mois environ, sur place.



Stations météorologiques installées sur le mont Itoupé  
© L. Godé/PAG

## PARTICIPATION AUX RÉSEAUX

### Forum des gestionnaires

En juin, le Conservatoire d'Espaces naturels de Guyane (CENG), organisait le deuxième Forum des gestionnaires auquel le Parc amazonien a participé, parmi les 90 personnes présentes, des professionnels de l'environnement aux étudiants. Ces journées ont été l'occasion d'échanger à la fois au niveau des conservateurs et responsables scientifiques, mais aussi au niveau plus technique des moniteurs et gardes moniteurs.

Différents agents du Parc amazonien ont pu prendre part à des ateliers thématiques sur les JET (Journées d'Échanges techniques), la gestion des données naturalistes et la sécurité au travail dans le milieu naturel.

Ces rencontres importantes au niveau régional permettent aux acteurs de la protection de la nature de se rencontrer, mais aussi d'échanger avec les collectivités et institutions gestionnaires d'espaces.

### Groupe de travail des responsables scientifiques

Les responsables scientifiques des Parcs nationaux se sont réunis au Parc national des Écrins en septembre 2018.

Lors de cette réunion annuelle, ils ont fait le point sur la stratégie scientifique interparcs.

Les liens entre le groupe de travail « charte » et le groupe de travail « scientifique » seront renforcés afin d'améliorer les cohérences entre charte et documents de stratégie scientifique.

Les questions d'évaluation des parcs nationaux ont été longuement abordées et le PAG a présenté sa démarche d'élaboration de l'évaluation à mi-parcours de la charte. Ont été également abordées les problématiques d'archivage bibliographique et les dates clés pour le réseau des espaces protégés de France tel le Congrès mondial de la Nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), en juin 2020.

### Echanges scientifiques entre pays du plateau des guyanes



La cellule scientifique du Parc amazonien, engagée dans la coopération internationale, a assisté au lancement du partenariat entre le Parc amazonien et l'ONG ACT Suriname. Il

est prévu en 2019 d'organiser des ateliers autour de la gestion transfrontalière des ressources naturelles dans le cadre du programme consacré à la Gestion des ressources naturelles financé par le FEDER.

Dans le même cadre de coopération régionale, la cellule scientifique a assisté au lancement du programme RENFORESAP à Paramaribo et a animé des ateliers autour des sciences participatives pour la gestion durable des ressources naturelles.

Par ailleurs, le Parc amazonien est depuis 2018 devenu membre de la Communauté latino-américaine de gestion de la Faune (ComFauna) et a participé à une étude qui s'intéresse à la consommation de gibier par les peuples autochtones à l'échelle de l'Amérique du Sud. Le Parc a ainsi mis à disposition de la communauté ComFauna des résultats des enquêtes chasse en accord avec l'ONCFS et le CNRS.

### Journées du labex CEBA

En octobre, le Parc amazonien a participé aux désormais traditionnelles « Journées du Labex CEBA » durant laquelle les travaux des membres de ce laboratoire d'excellence sont présentés. Cette conférence était placée sous le signe de la participation citoyenne. En effet, une demi-journée a été consacrée à la thématique de la relation entre citoyens et sciences. Des tables rondes ont rassemblé chercheurs, gestionnaires des réserves naturelles, associations naturalistes et réseaux d'éducation à la nature. Le PAG a présenté son programme d'Atlas de la biodiversité communale de Saül.



# *Surveillance* du territoire





# 6

**L**e Parc amazonien, pour assurer ses missions de police de l'environnement, s'est engagé depuis sa création dans le recrutement d'agents issus des communautés locales.

Les missions de police confiées aux inspecteurs de l'environnement ont évolué dans le sens d'une implication plus forte sur les missions de lutte contre l'orpaillage illégal. Leur connaissance du terrain apporte une plus-value aux partenaires de la lutte, notamment la gendarmerie et les Forces armées en Guyane, dans le cadre du dispositif « Harpie » coordonné par le préfet.

Le Parc amazonien dispose aujourd'hui de piroguiers et d'une brigade de 14 inspecteurs de l'environnement très opérationnels et investis dans la lutte contre ce fléau.



Site d'orpaillage illégal dans la région des monts Hocco, en août 2018 © PAG

# Diagnostic et lutte

## CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE ILLÉGALE

En 2018, la mise en œuvre du nouveau protocole parquet signé fin janvier et l'armement de 14 inspecteurs de l'environnement ont permis à l'établissement de renforcer son investissement dans la lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI). Cent six missions de terrain, soit plus de 650 H/J, ont été consacrées au diagnostic et à la lutte relatifs à l'activité aurifère illégale, ce qui constitue le plus fort investissement du Parc amazonien depuis sa création. La LCOI représente 84 % des jours de missions de terrain des inspecteurs de l'environnement du Parc.

### OPÉRATIONS MENÉES

#### Trois campagnes hélicoptérées :

Deux campagnes de quatre et cinq jours de vol ont été menées pour réaliser un suivi des activités illégales et un diagnostic des impacts sur l'ensemble du territoire concerné par le Parc amazonien. Ces campagnes

permettent d'actualiser les données sur l'orpaillage illégal ; celles-ci sont transmises aux gendarmes et militaires pour orienter les opérations de lutte.

Une campagne hélicoptérée de six jours a quant à elle été organisée pour détruire des chantiers illégaux.

#### 79 missions conjointes

avec la gendarmerie et/ou les Forces armées en Guyane ont été mises en œuvre. Ce type de mission a augmenté de 60 % par rapport à 2017 (et doublé depuis 2016) et est privilégié depuis trois ans. Ces missions permettent de mettre en commun les

compétences judiciaires et de terrain de chaque organisme. Cela comprend aussi bien des missions de reconnaissance d'une journée que des opérations de lutte d'une semaine sur des territoires isolés grâce aux hélicoptères militaires.

**Des missions fluviales** pour suivre la turbidité des cours d'eau se sont poursuivies, mais à une moindre fréquence que les années précédentes, l'effort ayant porté essentiellement sur les missions conjointes avec les partenaires de la LCOI.

### 35 missions uniquement avec des inspecteurs de l'environnement

Les nouvelles compétences définies par le protocole parquet ont permis de réaliser 35 missions menées uniquement par les inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien ou dans le cadre de missions conjointes avec les Forces armées en Guyane. Ces missions permettent de venir en complément des missions mises en œuvre par la gendarmerie et de démultiplier les actions.

### Relais pendant les périodes de relève des gendarmes

Un effort particulier a été réalisé pendant la période de relève des gendarmes pour assurer une continuité de présence sur le terrain. C'est ainsi que sur Camopi, les agents ont réalisé une surveillance de la rivière avec les militaires pour empêcher les pirogues de ravitailler les chantiers. Lors des quatre périodes de relève en 2018, au-delà des saisies réalisées (3 pirogues et 3 moteurs hors bord de 60 et 85 ch en février 2018), l'impact premier est l'absence de passage de pirogues logistiques sur la Camopi pendant toutes ces périodes. Cette action est très rapidement impactante pour les orpailleurs qui doivent alors trouver de nouvelles voies logistiques. Sur Maripa-Soula, un appui a été apporté pour la tenue des barrages fluviaux et pour conduire des missions sur les sites à proximité.

### Missions avec la PAF

Quatre missions ont été réalisées en lien avec la PAF pour permettre l'extraction

des orpailleurs du territoire du Parc amazonien. Deux missions sur Saül et deux sur Maripa-Soula ont permis d'interpeller et d'expulser 21 orpailleurs en situation illégale. Les missions comprennent une phase d'infiltration pour surprendre les orpailleurs et une fois les interpellations réalisées par les gendarmes, les agents de la PAF interviennent pour expulser les orpailleurs vers leur pays d'origine.

### Missions de lutte héliportées

Le Parc amazonien a réalisé en novembre 2018 des missions héliportées de lutte avec quatre inspecteurs de l'environnement. L'objectif a été de tester des missions « hélicoptère collecteur » visant à sortir de la forêt les outils de production (moteurs) des orpailleurs afin d'empêcher la reprise rapide de l'activité. Le bilan des 6 jours de mission a été de 22 chantiers détruits (10 en zone de cœur et 12 en aire d'adhésion du Parc), soit 43 moteurs détruits, dont 39 extraits définitivement des sites d'orpaillage. Il s'agit d'un bilan exceptionnel au regard du nombre de 26 hommes/jour mobilisés.

## PROTOCOLE PARQUET/PARC AMAZONIEN



Signature du protocole Parquet/PAG, janvier 2018 © JM. Montoute / PAG

Le protocole signé le 30 janvier 2018 entre le Parquet et le Parc amazonien de Guyane a étendu les compétences des quatorze agents commissionnés et assermentés intervenant dans la lutte contre l'orpaillage illégal.

Les inspecteurs de l'environnement peuvent désormais constater les infractions commises au titre du code minier en zone d'adhésion et ainsi procéder à la saisie et la destruction des matériels utilisés par les orpailleurs illégaux sur l'ensemble du territoire concerné par le Parc amazonien. Une disposition prévue par l'amendement

Berthelot dans le cadre de la loi Égalité réelle outre-mer. « La destruction du matériel, comme les moteurs ou les pompes, a une vraie efficacité car elle porte un coût financier très dur aux orpailleurs », indiquait alors le procureur de la République, Éric Vaillant. Pour le directeur du Parc amazonien, Gilles Kleitz, ces dispositions permettaient de « démultiplier notre force de frappe aux côtés de la gendarmerie et des forces armées en Guyane. Nous nous battons tous ensemble contre ce fléau. Plus on disposera d'outils pour travailler ensemble, mieux on y arrivera. »

### MISSION SUR LIPO-LIPO, AOÛT 2018



Une mission réalisée au mois d'août avec les Forces armées en Guyane a permis de réaliser un excellent bilan avec la saisie et destruction de 15 moteurs, 5 quads, 3 pirogues en bois, 2885 litres de carburant, 14 tables de levée et 4 tonnes de matériels divers (groupes électrogènes, congélateurs, gazinières...). Par ailleurs, 1029 grammes de mercure, 467 grammes d'or amalgamé, un fusil automatique et 4 moteurs hors-bord ont été saisis. Cependant, quinze jours plus tard, seize chantiers étaient à nouveau actifs sur la zone, ce qui démontre la réactivité des orpailleurs et la nécessité de pouvoir engager des missions fréquentes ainsi que d'occuper le terrain pour reconquérir ces territoires.

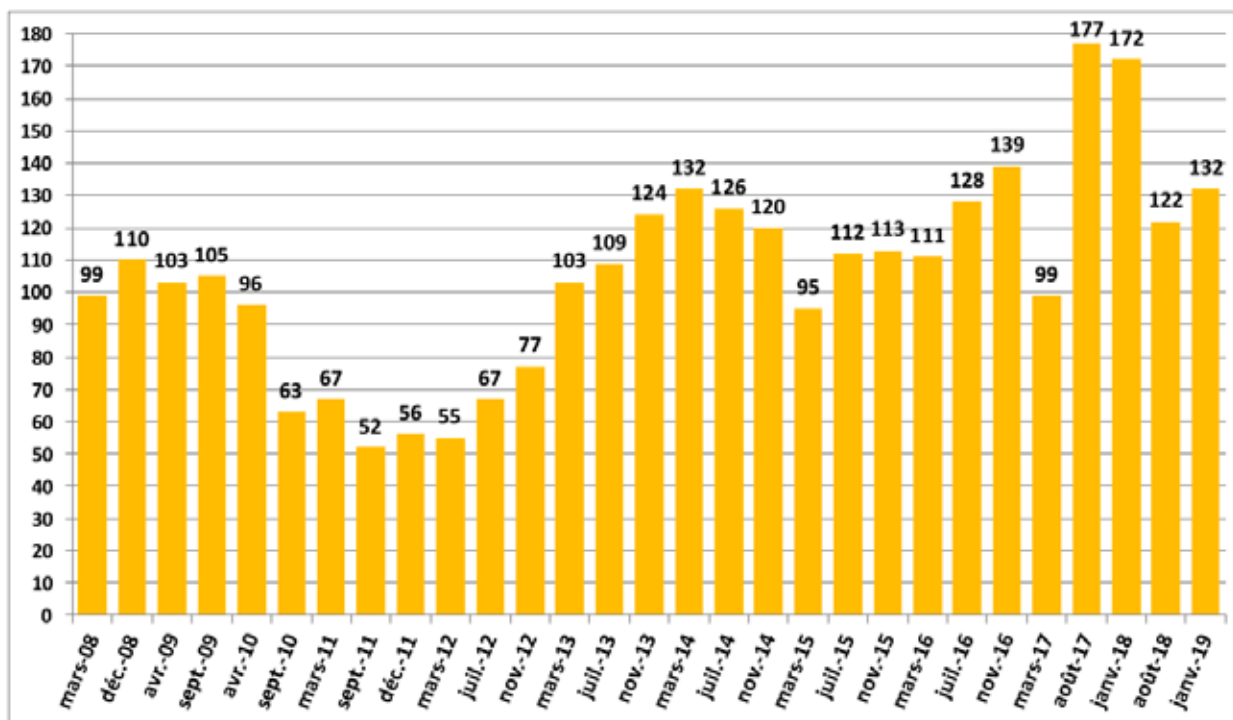


Diagramme 1 : Evolution du nombre de sites illégaux sur le territoire du Parc amazonien de Guyane de mars 2008 à janvier 2019 (données des survols PAG/ONF)

## LE POINT PAR SECTEUR

L'année 2018 montre une forte baisse du nombre de sites d'orpaillage illégal sur le territoire du Parc amazonien par rapport à 2017. Ce résultat encourageant démontre l'efficacité des dispositifs de lutte renouvelés mis en œuvre sur l'année. Cependant le nombre de 134 sites illégaux en janvier 2019 et les impacts environnementaux associés restent considérables pour un parc national et il convient de maintenir l'effort de lutte. Sur le territoire du Parc amazonien, les priorités sont de :

- Maintenir un effort prioritaire sur la façade ouest, qui représente les trois quarts des sites d'orpaillage présents sur le Parc.
- Agir en priorité sur les secteurs les plus impactants pour la qualité de vie des populations locales,
- Poursuivre les actions engagées sur les voies logistiques pour bloquer au maximum le ravitaillement des sites (barrages existants complétés par des actions du même ordre sur le Petit Abounami et la Camopi, patrouilles sur les itinéraires de contournement...)
- Poursuivre le harcèlement sur certains secteurs actifs à proximité des bourgs pour reconquérir durablement les territoires.

### Commune de Camopi

Après une année 2017 à près de 35 sites actifs, l'activité illégale est revenue en 2018 au même niveau que sur la

période 2014/2016 avec un nombre moyen de sites illégaux de 25 sur la commune, soit une baisse de 30 % en une année. Les sites sont toujours installés sur les mêmes bassins versants, mais ils sont moins nombreux. Les efforts de lutte ont apporté des résultats. La surveillance renforcée pendant les périodes de relève des gendarmes a permis de contraindre fortement le ravitaillement des sites.

L'activité a tendance à se développer sur la montagne des Émerillons, avec une logistique provenant de l'Approuague. La dispersion des chantiers complexifie la lutte sur un territoire étendu, où il reste difficile de surprendre les orpailleurs.

### Commune de Saül

Avec 6 chantiers illégaux, l'activité continue de baisser sur la partie de la commune située sur le territoire du Parc amazonien. Globalement, elle est moindre avec des chantiers plus petits et des moteurs moins puissants. Le harcèlement opéré sur les sites situés dans les 15 kilomètres autour du bourg a porté ses fruits. Depuis un an, il n'y a plus aucun site alluvionnaire sur les têtes de la Mana, et en maintenant une surveillance régulière il est possible d'envisager un abandon définitif du site d'Alicorne, en cœur de Parc. C'est le harcèlement des orpailleurs

qui a permis de les faire partir de cette zone. Les secteurs de la Montagne Continent et de la crique Émerillon sont plus éloignés et nécessitent des moyens hélicoptés importants pour être en mesure de répéter les missions.

### Commune de Maripa-Soula

Le nombre de sites d'orpaillage illégal avait explosé sur la commune de Maripa-Soula à partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2016 pour atteindre des niveaux records en janvier 2018, avec 114 chantiers.

La mise en place d'un barrage sur le Tampok en février/mars 2018 puis la mise en place d'une barge saisie pour conforter celui-ci a eu un effet immédiat sur l'activité garimpeira, avec une baisse de plus de 40 % du nombre de chantiers illégaux sur la commune pour 73 sites au début 2019. L'occupation du terrain en continu a permis de faire partir les orpailleurs des secteurs situés en amont du barrage. Sur le secteur sud de la Waki/Tampok, le nombre de chantiers est ainsi passé de 56 en janvier à 12 en fin d'année. L'activité reste importante sur le bassin de l'Inini (Eau Claire, Tadeu, Palofini...) avec un retour très rapide des orpailleurs dès le départ des missions de lutte. L'activité reste intense également sur le secteur Lipo Lipo alors que plusieurs missions ont été conduites durant l'année. Une présence durable sur la



Extraction d'un moteur immergé par voie hélicoptérée © PAG



zone semble nécessaire pour envisager de faire partir les orpailleurs. C'est un secteur prioritaire en raison de son impact sur les populations.

Le secteur de Yaou, situé à la périphérie

du bourg de Maripa-Soula, connaît des fluctuations importantes du nombre de chantiers en raison des missions de lutte répétées, mais qui sont suivies d'un retour très rapide des orpailleurs du fait de la

proximité des magasins de ravitaillement sur la rive surinamaïse.

Les bons résultats enregistrés en 2018 nécessitent de poursuivre l'engagement sur le terrain, car la commune représente 54 % des sites illégaux présents sur le territoire du Parc amazonien.

### Commune de Papaïchton

Avec près de 25 sites illégaux, l'orpillage connaît une forte hausse à l'échelle de la commune par rapport à janvier 2018. Les chantiers se concentrent sur l'ensemble du bassin versant du Petit Abounami depuis les têtes de crique. Le chantier présent sur l'une des têtes de crique du Grand Abounami, en cœur de Parc, est toujours actif. Ce chantier à lui tout seul rend turbide une grande partie du cours de la crique. Sur la montagne Cottica, il n'y a plus d'activité, les orpailleurs se sont déplacés sur le Petit Abounami. L'activité est en baisse sur le secteur Lycanaon. Sur les criques Amadou et Bamba, aucun site n'a été observé à proximité du bourg de Papaïchton.

## ○ PATRICE FAURE, PRÉFET DE GUYANE : « LE PARC AMAZONIEN FAIT PARTIE DES ZONES PRIORITAIRES D'ACTION »



© Préfecture de Guyane

**Quelles évolutions concernant la lutte contre l'orpillage illégal avez-vous initiées depuis votre arrivée ?**

**Patrice Faure :** Pour répondre aux attentes du président de la République formulées en 2017 lors de sa venue en Guyane, j'ai engagé avec les différents services de l'État une refonte profonde

du dispositif de Lutte contre l'orpillage illégal (LCOI). L'articulation de la LCOI a été déclinée sur quatre volets : sécuritaire, social, économique et diplomatique. Une nouvelle gouvernance a été mise en place pour remobiliser l'ensemble des acteurs dans un effort commun, afin de réduire significativement l'empreinte de l'orpillage illégal.

Pour une meilleure coordination des services, un État-major contre l'Orpillage et la Pêche illicites (EMOPI) a été créé et placé sous mon autorité et l'ensemble des partenaires ont évolué vers une plus grande mobilisation. Les armées ont ainsi envoyé deux compagnies supplémentaires d'infanterie en 2018. En complément, la gendarmerie a redéployé ses moyens pour augmenter le nombre de personnels impliqués dans les opérations

*Harpie. Cela a permis de renforcer la présence militaire en forêt significativement et de contenir dès 2018 le niveau de l'activité illégale.*

*Des efforts sont également engagés sur les autres modes d'action avec une attention particulière sur les flux logistiques illégaux, la mise en place de nouveaux postes de contrôle, l'optimisation de tous des moyens supports de l'effort de lutte et d'observation de l'activité minière, afin d'affiner la stratégie de l'action de la LCOI.*

**Le territoire du Parc amazonien reste-t-il toujours une priorité dans la LCOI ?**

La LCOI concerne tout le territoire guyanais où se développent des activités illégales. Cependant, nous avons défini des zones prioritaires d'actions en regard de la présence de la population, des espaces naturels protégés, des activités économiques ou des risques liés au développement des activités criminelles. Le Parc amazonien s'inscrit pleinement dans ces priorités et reste une des zones à enjeu fort pour éradiquer l'orpillage illégal.

**Les pays frontaliers de la Guyane servent de base arrière pour l'activité illégale et la majorité des orpailleurs viennent de ces pays pour exploiter les sites ou**

**faire la logistique. Pourrait-on s'attendre demain à des moyens plus importants et une coopération transfrontalière plus efficace pour protéger le premier parc national français et européen en Amazonie ?**

*L'approvisionnement de l'orpillage illégal depuis l'étranger est particulièrement problématique. Des actions de coopération existent sous la forme de patrouilles communes exécutées avec les forces surinamaises ou brésiliennes sur les fleuves Maroni et Oyapock. La coopération doit être encore plus développée, et une conseillère diplomatique a été missionnée à cet effet pour appuyer la mission.*

**Quel regard portez-vous sur l'implication du Parc amazonien via l'investissement de ses inspecteurs de l'environnement dans les missions de lutte contre l'orpillage illégal ? Quelle est la plus-value ?**

*L'action du Parc amazonien s'inscrit pleinement dans la LCOI. L'engagement de ses agents aux côtés des autres acteurs de la LCOI renforce l'efficacité de la lutte sur son territoire. Ils apportent une expertise et une connaissance du territoire guyanais indispensables et complémentaires aux autres moyens engagés.*



*Participation  
aux réseaux  
d'aires protégées*



# 7

**R**enforcement du dialogue, échanges techniques, partage d'expériences... à travers ses actions de coopération régionale, le Parc amazonien de Guyane souhaite consolider le réseau des aires protégées de la région et capitaliser les meilleures expériences afin de renforcer leur capacité à répondre aux défis communs qu'elles rencontrent. L'année 2018 a vu le déploiement de plusieurs actions initiées l'année précédente notamment le rapprochement avec l'association ACT Suriname, le lancement officiel du projet RENFORESAP et la participation aux initiatives régionales sud-américaines.

# Renforcement du dialogue SUR LE PLATEAU DES GUYANES



Véritable plateforme de la conservation et du développement durable en Amazonie, le Parc amazonien s'engage dans le renforcement des réseaux d'aires protégées sud-américaines. Le projet RENFORESAP, sur fonds européens, a également été lancé cette année. Il permettra aux aires protégées du Plateau des Guyanes d'échanger sur leurs stratégies menées dans des domaines communs.



Lancement du projet RENFORESAP, début octobre à Paramaribo © A. Virassamy / PAG

## Une année riche

Suite à des discussions initiées l'an dernier, une convention de partenariat a été signée fin janvier entre **le Parc amazonien et l'ONG Amazon Conservation Team (ACT)**, à

Anapaïke, un village situé sur la rive surinamaïse du Haut-Maroni. ACT est une organisation internationale très impliquée auprès des communautés locales au Suriname, en Colombie et au Brésil dans les domaines de

la promotion de la gestion durable des territoires, du soutien des filières locales (agriculture, artisanat...), du renforcement de la gouvernance communautaire ainsi que de la transmission des savoirs et des traditions entre les générations.

Le Parc amazonien de Guyane et ACT partagent des objectifs communs en matière de soutien aux populations locales, d'où l'intérêt de mettre en place des échanges techniques entre les deux structures.

Du 28 janvier au 3 février, le Parc amazonien a reçu la **visite d'une délégation de la Commission des aires protégées du Guyana**.

Cette institution est chargée de gérer le réseau des espaces protégés du Guyana. Afin d'alimenter les réflexions stratégiques en matière d'extension du réseau d'aires protégées, cette visite, rendue possible grâce au concours



L'ONG ACT, qui travaille au Suriname, a participé au Marché artisanal du Maroni © A. Virassamy / PAG

financier du WWF Guianas et l'appui du Parc amazonien, avait pour but de voir comment les espaces protégés sont gérés en Guyane, notamment à partir de l'exemple du parc national. Le Guyana est particulièrement intéressé par des modes de gestion qui intègrent les populations locales puisque de futurs espaces protégés pourraient être créés dans des régions habitées et plus seulement dans des zones vierges de toute présence humaine.

Puis, du 22 au 24 mai, c'est une **délégation de six personnes de l'administration du Suriname** qui a été accueillie au siège du Parc amazonien et à Saül, en préambule au lancement du projet RENFORESAP.

### Lancement du projet de coopération régionale RENFORESAP

Le lancement officiel de RENFORESAP a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2018 à Paramaribo, Suriname. Ce projet s'intéresse aux stratégies adoptées par les aires protégées de la Guyane, du Suriname et du Guyana pour contribuer au développement local et durable dans les villages isolés en matière de :

- développement écotouristique
- lutte contre l'orpaillage illégal
- transmission du patrimoine culturel vivant
- science participative pour la gestion durable des ressources naturelles en milieu amazonien.

Plus de 60 délégués des trois pays ont participé à cet événement :

gestionnaires d'aires protégées, représentants d'ONG et d'initiatives régionales, représentants des services de l'État en lien avec la préservation de la biodiversité et financeurs. Le lancement a également vu la participation du vice-président de la République coopérative du Guyana et du ministre des Affaires des populations indigènes, du responsable du Service national des Forêts du Suriname et de l'Ambassadeur de France au Suriname, Guyana et CARICOM\*.

Ces trois jours ont permis aux participants de se familiariser avec les initiatives régionales et les travaux de certaines ONG dans de la région. Ils ont surtout abouti sur un plan de travail pour RENFORESAP suite à des séances de travail avec les participants des trois délégations sur les quatre thématiques du projet. Les groupes de travail ont pu faire remonter leurs attentes, partager leurs connaissances bibliographiques (quelles sont les données disponibles ?), identifier les parties prenantes et souligner les défis actuels, les opportunités et les potentiels de chaque pays. Ces prémisses aideront à orienter la collecte de données pour la production des synthèses thématiques de RENFORESAP et pour l'organisation des ateliers régionaux qui auront lieu en 2019 et 2020.

\* CARICOM : *Communauté caribéenne*

### Participation à des rencontres sous-régionales

Le Parc amazonien reste investi sur d'autres initiatives conduites à l'échelle sud-américaine, notamment avec le réseau REDPARQUES qui a pour objectif de contribuer au renforcement des systèmes nationaux des aires protégées.

Le directeur adjoint du Parc amazonien a ainsi participé en mars, en Colombie, à une réunion organisée dans ce cadre avec le concours du projet IAPA (Intégration des aires protégées d'Amazonie). Pendant trois jours, plusieurs partenaires de REDPARQUES, notamment de Guyane, du Suriname, du Guyana, du Pérou et de Colombie, ont pu échanger sur les bonnes pratiques et les initiatives régionales concernant la gestion de leurs aires protégées. Au mois d'octobre, une petite délégation guyanaise (représentants



Atelier d'échange d'expériences à Georgetown dans le cadre du programme IAPA © PAG



Visite sur le Haut-Maroni, à l'invitation du PAG, de représentants de la Commission des aires protégées du Guyana © PAG



Rencontre organisée à Bogota visant à contribuer au renforcement des systèmes nationaux des aires protégées © PAG

d'espaces protégés) a également participé à un atelier d'échange d'expériences à Georgetown (Guyana) dans le cadre du programme IAPA. L'atelier a réuni 25 participants de six pays et territoires. Les opportunités de conservation dans le biome amazonien ont été abordées à travers l'identification des sites menacés, que ce soit par le changement climatique ou l'impact humain. Les échanges ont aussi porté sur l'état d'avancement de chaque pays sur l'objectif 11 d'Aichi\*\* de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Les ateliers de travail ont permis de discuter de l'efficacité de gestion des aires protégées, des défis de gouvernance, de cogestion ou encore d'utilisation des terres. Pour la délégation guyanaise, une des étapes clés de ces journées a été d'identifier les synergies possibles entre le projet IAPA, RENFORESAP et les projets en cours ou à venir dans chaque territoire.

\*\* L'objectif 11 d'Aichi porte sur la conservation d'ici 2020 d'au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières.





*Piloter l'établissement*  
Avec le territoire



**G**ouverner l'établissement public national pour et avec les auteurs du sud de la Guyane est un principe, une philosophie et une valeur du Parc amazonien.

Mais cela doit aussi être une pratique et une réalité. Or il n'est pas si simple de faire converger les points de vue des élus locaux et régionaux, des associations, des entrepreneurs, des représentants coutumiers des peuples autochtones et bushinenge, des fonctionnaires, des jeunes, des femmes et des hommes parlant une demi-douzaine de langues maternelles différentes.

En 2018, trois conseils d'administration se sont tenus. Le Comité de vie locale a renouvelé son bureau et engagé des travaux importants. Le Conseil scientifique s'est quant à lui penché sur la nouvelle stratégie scientifique du Parc amazonien, véritable feuille de route de l'établissement en matière d'acquisition de connaissances et d'accompagnement de la recherche.

# Paroles

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane s'est réuni à trois reprises en 2018 : les 15 mars, 21 juin et 15 novembre. Parmi les sujets abordés, nous avons extrait quelques phrases clés issues d'heures de débat.

### AU SUJET DES SOURCES DE FINANCEMENT DES PARCS NATIONAUX

#### Claude SUZANON

Président du Parc amazonien  
CA du 15 mars 2018

Je me demande, dans l'optique de recherche d'autres sources de financement, s'il serait possible de mettre en avant le fait que parfois le PAG est le seul financeur sur certaines actions parce qu'il est le seul organisme présent sur le territoire alors que ces actions ne rentrent pas dans les missions habituelles d'un parc national. Cela permettrait sûrement de solliciter des fonds interministériels.

#### Hélène SIRDER

1<sup>ère</sup> vice-présidente de la Collectivité territoriale de Guyane  
CA du 15 mars 2018

Dans une période où les moyens de l'État se restreignent, il serait bon d'envisager d'autres sources de financement. Aux Assises de l'Outre-mer, la CTG a demandé à être gestionnaire des espaces naturels protégés guyanais afin de les valoriser. Aujourd'hui peut-on encore maintenir la gratuité d'accès aux espaces protégés ? Je pense que non.

#### Gilles KLEITZ

Directeur du Parc amazonien  
CA du 21 juin 2018

Le nombre de visiteurs sur le PAG est entre 2500 et 3000 par an, avec une majorité sur Saül (environ 2000). On pourrait envisager une participation de 1 à 2 euros par visiteur à l'entrée des sentiers sur Saül, mais vu le nombre restreint de touristes cela ne constituerait pas une manne intéressante pour le budget du PAG.

#### Mathias OTT

Sous-préfet aux communes de l'intérieur  
CA du 15 mars 2018

Concernant les perspectives du budget de l'établissement, l'enjeu final est de trouver d'autres sources de financement que la subvention du ministère de l'Environnement donnée au titre de la préservation de la biodiversité car le PAG va bien au-delà de cela. Il fait du développement local, il participe à la lutte contre l'orpaillage illégal, etc. Il faut arriver à diversifier les sources de financement par des subventions interministérielles.

### AU SUJET DU RÔLE TRANSITOIRE CONFIE AU PAG EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET PARTAGE DES AVANTAGES (APA)

#### Arnaud ANSELIN

Directeur par intérim  
CA du 15 novembre 2018

La question qui est posée est de déterminer qui sera « la personne morale de droit public » chargée d'organiser la consultation de la ou des communautés d'habitants détentrices de connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques. Le ministère de la Transition écologique et solidaire propose que ce soit le PAG pour l'ensemble de la Guyane. À ce jour, de nombreux projets sont bloqués parce que cet organisme « personne morale de droit public » n'existe pas. Le PAG jouerait ce rôle de façon transitoire jusqu'au 31 décembre 2020 et perdrait immédiatement cette fonction dès qu'un décret aura désigné une autre « personne morale de droit public ».

#### Hélène SIRDER

1<sup>ère</sup> vice-présidente de la Collectivité territoriale de Guyane  
CA du 15 novembre 2018

Ce régime transitoire est nécessaire car la CTG a refusé d'être l'autorité administrative « personne morale de droit public » et avoir une gouvernance locale sur un dispositif pensé par un législateur très éloigné des réalités de la Guyane, dans le cadre de la loi Biodiversité de 2016. (...) La CTG voudrait que le Grand conseil coutumier soit consulté ainsi que le « comité APA » sur le projet de convention. Elle voudrait que le régime transitoire aille vers un système que pourra prendre en main la future Agence régionale de la biodiversité.

#### Marie FLEURY

Présidente du Conseil scientifique  
CA du 15 novembre 2018

Actuellement, le CS du PAG ne donne son avis que sur les projets scientifiques qui concernent le territoire du PAG. Si le PAG prend ce rôle, il devra le faire pour toute la Guyane donc à une échelle plus grande. Il y a certes une urgence à trouver un moyen de sortir de ce blocage des demandes de recherche, mais le CS émet une réticence que ce soit le PAG qui instruit les dossiers APA pour toute la Guyane. D'une part, pour ses propres demandes, le PAG sera juge et partie. D'autre part, le PAG n'a pas de légitimité à gérer toute la Guyane. Le CS pense que ce rôle doit revenir à l'Agence française de la biodiversité qui est en train de créer une antenne en Guyane.



## AU SUJET DE LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

### Paul BAKAMAN

Représentant du maire de Papaïchton

CA du 15 mars 2018

*Est-ce qu'il y a des moyens mis en œuvre pour lutter contre la création de villages de commerçants chinois sur la rive surinamaïse ?*

### Colonel Jean-Côme JOURNE

Représentant du commandant supérieur des Forces armées en Guyane

CA du 15 mars 2018

*Des patrouilles militaires conjointes sont menées avec le Suriname. Cependant, il faut garder à l'esprit que le Suriname n'a pas la même approche que la France vis-à-vis de l'orpillage illégal. Il le tolère et prend des « royalties » sur les exploitants. Les commerces se trouvant du côté du Suriname, l'armée française n'a aucun droit pour les déloger bien que ces commerces alimentent le trafic de l'orpillage illégal en Guyane française. C'est pour des situations comme cela que le volet diplomatique prend toute son importance.*

### Samagnan DJO

Président du CVL

CA du 21 juin 2018

*Les orpailleurs illégaux déambulent dans le bourg de Maripa-Soula et s'approvisionnent au vu de tous en utilisant des mobylettes et des quads.*

### Chimili BOUSSOUSSA

Représentant des autorités coutumières

CA du 15 mars 2018

*À ce jour, la situation ne s'améliore pas et il y a toujours beaucoup de problèmes liés à l'orpillage illégal. Je ne comprends pas comment des personnes qui sont en situation illégale sur le territoire, qui pillent et polluent l'environnement, peuvent venir se faire soigner paisiblement au centre de santé de Maripa-Soula quand ils sont malades (...). Les orpailleurs illégaux ne vont pas en prison, on les ramène à la frontière et ils reviennent aussitôt. Si c'était un local qui faisait de l'orpillage illégal, il serait déjà emprisonné. Ce sentiment d'injustice est très présent chez la population qui souffre au quotidien de cette situation qui est telle que les habitants envisagent de faire des milices pour se protéger, entre autres, du pillage des abattis.*

### Lieutenant-colonel DURVILLE

Chef d'État major des Forces armées en Guyane

CA du 15 novembre 2018

*Les FAG fournissent la majorité des effectifs dans la lutte contre l'orpillage, environ 400 hommes sur le terrain au quotidien, 10 à 15 vols d'aéronef par semaine... En 2018, tous les indicateurs de présence ont doublé par rapport à 2017. Il est malheureusement impossible d'être partout en Guyane et tout le temps. Donc les zones d'action sont déterminées par priorité selon plusieurs critères (période de l'année, zone impactée...). Une fois qu'une zone a été « nettoyée », il faut prendre la relève et occuper le terrain afin que les garimpeiros ne reviennent pas. Ce n'est pas partout possible, mais il faut le faire dès que cela est possible, je prends l'exemple de Saül.*

## AU SUJET DE LA NOUVELLE STRATÉGIE SCIENTIFIQUE DU PAG

### Raphaëlle RINALDO

Responsable scientifique au PAG

CA du 15 novembre 2018

*Le document de stratégie d'acquisition de connaissances vise à :*

- Organiser et rendre lisible l'action de l'établissement en matière d'acquisition de connaissances et d'accompagnement de la recherche scientifique.
- Prioriser les actions que le parc doit porter et celles qu'il doit soutenir en matière de recherche scientifique.

### Hélène SIRDER

1<sup>ère</sup> vice-présidente de la Collectivité territoriale de Guyane

CA du 15 novembre 2018

*Je n'ai pas vu où on parlait de services environnementaux ni de valeur économique de la biodiversité dans la stratégie scientifique du PAG qui a été présentée. Il faut parler de la valeur économique de la biodiversité (...). La CTG s'oriente vers cela tant pour la préservation que pour la valorisation.*

### Samagnan DJO

Président du CVL

CA du 15 novembre 2018

*Le CVL a été convié à participer à la dernière réunion plénière du Conseil scientifique, ce fut très intéressant et enrichissant. On est actuellement dans une dynamique de territoire qui peut permettre d'être ambitieux pour le Sud avec un pôle d'excellence. Il faudrait commencer à y réfléchir. Je rêve de voir les hommes du territoire s'approprier le Parc amazonien.*

### Claude SUZANON

Président du Parc amazonien

CA du 15 novembre 2018

*La valorisation de la biodiversité, en termes de préservation et d'économie, est également au cœur des préoccupations du PAG qui compte beaucoup sur la création de l'ARB pour la faciliter.*

# Conseil scientifique

## LES ENJEUX DE CONSERVATION



De 2017 à 2018, le conseil scientifique a travaillé à la refonte de la stratégie scientifique qui avait été adoptée en 2011. Des ateliers de travail ont également permis de déterminer les espèces et les sites prioritaires pour l'acquisition de connaissances ou pour la conservation.

Le bilan de dix ans d'activités scientifiques au Parc, en 2017, a permis de tracer les points forts de cette activité (pluridisciplinarité, diversité des partenaires, effet levier de l'implication du Parc) et des points à améliorer (médiation scientifique, vulgarisation, financements et visibilité). La nouvelle stratégie est structurée en trois ensembles : bilan de la stratégie précédente, axes prioritaires d'acquisition de connaissances et axes transversaux. Les trois axes prioritaires de connaissances sont : Dynamique des sociétés, Fonctionnement des socio-écosystèmes, Biodiversité et changements globaux. Les orientations développées pour des sujets transversaux sont le stockage et l'archivage de la connaissance, la diffusion des connaissances et la valorisation de l'expertise scientifique. Le document que le Conseil scientifique du Parc amazonien a souhaité accessible pour tous a été soumis pour validation au Conseil d'administration et sera publié en 2019.

### Les ateliers du Conseil scientifique : sites et espèces prioritaires

Les membres du Conseil scientifique ont travaillé, avec l'appui d'experts



extérieurs, à la définition d'espèces et de sites prioritaires pour l'acquisition de connaissances ou pour la conservation. Pour ce faire, les listes rouges UICN qui venaient d'être éditées ont été utilisées. Pour les sites, les secteurs manquant de toutes données naturalistes ont été prioritaires en croisant d'autres facteurs (accessibilité, risques...). Par exemple, un des sites prioritaires est situé en amont du Grand Abounami, vers Gros Saut.

Les espèces à enjeux de connaissances sont pour les amphibiens, des espèces des genres *Rhinella*, *Pristimantis* et *Anomaloglossus* dont trois sont non décrites. En ce qui concerne les enjeux de conservation, les espèces d'oiseaux prioritaires sont *Procnias alba* (espèce d'altitude), *Colibri delaphinae*, *Ara ararauna* et *Tigrisoma fasciatum* (inféodée à un fleuve). Pour les mammifères, il s'agit majoritairement de micromammifères et de primates dont *Chiropotes chiropotes*, mais aussi pour la conservation les trois

premières espèces prioritaires *Pteronoura brasiliensis*, *Tapirus terrestris* et *Puma oncolor*.

La présidente du CS, Marie Fleury, aux côtés du président du CA, Claude Suzanon (à gauche), lors d'une séance en groupes de travail  
© S. Bouillaguet / PAG



### STRATÉGIE SCIENTIFIQUE DU PARC AMAZONIEN

La stratégie scientifique est un document d'orientation visant à organiser, et à rendre lisible l'action de l'établissement en matière d'acquisition de connaissances et d'accompagnement de la recherche scientifique. Elle se décline en actions via un programme scientifique, la charte de l'établissement ainsi que le contrat d'objectifs et de performance défini par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle s'inscrit également en continuité de la stratégie précédente. Le précédent document ciblait cinq axes prioritaires d'acquisition de connaissances : Gestion de données et restitution, Dynamique des sociétés et territorialité, Développement durable, Interactions hommes/environnement, Biodiversité et changements globaux.



# Comité de vie locale EN PLEINE CONSOLIDATION

*L'année 2018 a été marquée par plusieurs temps forts pour le Comité de vie locale (CVL).*

*Une réflexion collective sur l'amélioration de son fonctionnement a été réalisée et son bureau a été renouvelé.*



Atelier de travail pour déterminer le plan d'action du CVL pour ces prochaines années, le 26 avril  
© S. Bouillaquet / PAG



## TRAVAIL DE RECHERCHE SUR LA GOUVERNANCE

Le partenariat établi entre le Parc amazonien et le CNRS (unité I-GLOBES) en 2018 marque le lancement d'un projet de recherche-action en 2019. Un chercheur post-doctorant basé en Guyane travaillera pendant six mois sur le projet intitulé : « La gouvernance du PAG et les populations locales : Analyse du fonctionnement du Comité de vie locale (CVL) en vue de son amélioration, recommandations, expérimentations. » Cette étude s'inscrit dans la problématique de la gouvernance des espaces protégés à travers l'étude de l'implication des populations locales dans la gouvernance d'un parc national français en Amazonie.

Le 4 avril, tous se sont rencontrés autour de la question « Quels sont les défis de la participation des habitants aux actions du Parc ? » Cette première étape a permis de préparer l'animation d'une séquence d'échange et de travail entre le CS et le CVL (le 25 avril) autour des modes de vie et du Guide de recommandations à l'usage du visiteur à Camopi. Cette rencontre a débuté par une séquence de « théâtre forum » visant à illustrer le décalage des rythmes dans la vie des projets. Les concepteurs de la scène - des agents du Parc - ont cherché à faire émerger plusieurs sujets qui posent question ou peuvent être la source d'incompréhension dans les projets des habitants accompagnés par le parc (comme le rôle complexe des agents présents sur le terrain, le partage des priorités et des conceptions de chacun...).

Le lendemain, les membres réunis en séance plénière ont construit collectivement un plan d'action pour les trois prochaines années. Les principaux axes de travail portent notamment sur : la reconnaissance des membres et le principe d'une prise d'autonomie du CVL avec l'accompagnement des équipes techniques du Parc, la consolidation de l'animation du CVL

par un renforcement de l'équipe dédiée, la mise en place d'un système de communication interne et externe efficace. Les membres souhaitent disposer de moyens adaptés et d'une reconnaissance de leur travail, à ce jour bénéfique.

Lors de cette même séance, un nouveau bureau a été élu : Samagnan Djo (président), Euridice Samuel (1<sup>ère</sup> vice-présidente), Sandra Suitman (2<sup>e</sup> vice-présidente), Denkel Illipi (3<sup>e</sup> vice-président).

Le processus complet a permis de passer une étape importante de rapprochement des instances et d'analyse partagée des forces et faiblesses de l'organisation actuelle du CVL. Les méthodes et outils participatifs se sont avérés pertinents et gagneront à être mobilisés de manière régulière. Pour cela, plusieurs membres du CVL ont suivi des formations avec les agents du Parc (démarches participatives, conduite de réunion).

Au cours de l'année, à l'initiative du président Samagnan Djo, le CVL s'est investi dans plusieurs sujets d'importance pour le territoire : immatriculation des pirogues, desserte aérienne, besoins d'électrification.



# *Vie de l'établissement* Au service du Sud guyanais





# 9

**L**e bon fonctionnement d'une équipe dispersée sur un territoire plus grand que la Belgique est une exigence difficile à tenir.

Logistique assurée en avion et pirogue, continuité numérique entre le siège et les trois délégations, délais de paiement des fournisseurs en dessous de vingt jours, réunions d'équipe régulières, politique d'achats adaptée au milieu amazonien, maîtrise d'ouvrage de chantiers en sites très enclavés et à fortes contraintes, dialogue social rapproché, gestion des risques, sont certaines des activités clés pour le bon fonctionnement de l'établissement.

# Départ du directeur GILLES KLEITZ



*Après avoir passé près de quatre ans à la tête de l'établissement public du Parc amazonien de Guyane, Gilles Kleitz a rejoint le 1<sup>er</sup> septembre 2018 l'Agence française de développement en tant que directeur du département Transition écologique et ressources naturelles. Sa grande expertise sur les liens entre conservation de la biodiversité et développement durable ainsi que ses qualités humaines ont été saluées par les équipes. Entretien bilan, quelques mois après son départ de Guyane.*

**Lors de votre départ, vous avez souligné que le Parc amazonien représentait « l'un des plus beaux projets territoriaux menés en France » ; qu'entendez-vous par là ?**

Le Parc amazonien porte un projet à la croisée d'enjeux de développement local, d'autochtonie, de culture, de protection d'une biodiversité amazonienne extraordinaire, de lutte contre des activités illégales très destructrices comme l'orpaillage illégal, mais aussi d'enjeux forts pour l'éducation et la jeunesse. Le PAG est un établissement unique en France, sa mission est magnifique.

**Que de chemin parcouru depuis sa création en 2007 ! Aujourd'hui, le PAG est un acteur ancré et reconnu en Guyane ; l'ensemble des communes concernées travaillent en coopération avec lui. À quoi est due cette évolution, selon vous ?**

À plusieurs facteurs ; le premier, c'est qu'il essaie de répondre à des besoins des habitants. On ne réussit pas à tout faire, mais le Parc essaie vraiment de se mettre au service de la population et se trouve ainsi dans une posture de rendre des comptes, d'appuyer, d'aider. Un autre facteur clé, c'est le dialogue qu'on a su mener avec les élus, les collectivités et les partenaires autour de projets, de réalisations concrètes. Je pense aux programmes de développement qu'on a mis en œuvre en soutien aux équipes municipales, aux actions éducatives et sociales, aux actions de promotion des communes de l'intérieur de la Guyane. Dans le domaine de la science, le PAG a su rendre accessible la connaissance, notamment en trouvant des formats qui soient compréhensibles lors de restitutions à Trois Sauts, Camopi, Antecume Pata ou Maripa-Soula. Tous ces facteurs réunis ont permis au PAG, plutôt que de représenter un établissement un peu froid venu d'ailleurs, de devenir un outil qui parle aux habitants. Son équipe plurielle, en grande partie issue du territoire sud-guyanais, est aussi un facteur



© DR

clé d'intégration.

**Le Parc amazonien est un territoire caractérisé par une grande multi-culturalité. Comment avez-vous appréhendé cette particularité ?**

Je pense que la multi-culturalité de l'équipe du PAG et du territoire est une richesse et une chance extraordinaires. Des représentants wayäpi, teko, wayana, aluku, créoles et métropolitains siègent au conseil d'administration. L'équipe du PAG est composée de nombreux agents issus de ces communautés. C'est une richesse des perceptions, des regards croisés... Une exigence, aussi, de relativiser, de revisiter un certain nombre de concepts, de sciences et de techniques pour se demander : « Qu'est ce que ça veut dire dans une autre culture ? Comment est-ce perçu ? »

Cette richesse, c'est aussi une force pour l'établissement public. Il est doué de compréhension, de capacité d'adaptation, d'ouverture. L'équipe du PAG est dispersée sur un territoire plus grand que la Belgique, avec en son sein au moins cinq cultures différentes. Mais il existe une culture Parc, une fierté, un enthousiasme à travailler pour l'établissement qui lie tout cette différence.

**Quelle est selon vous la plus grande réussite du PAG ?**

Avoir réussi à associer des actions très concrètes sur le territoire avec la promotion d'un projet, d'une identité pour le sud de la Guyane. Il faut selon moi continuer de le faire ; il faut apporter des solutions aux habitants tout en inspirant la Guyane et la France sur la richesse, la beauté, l'importance et l'enjeu de ce territoire sud-guyanais. Il faut le donner à voir à tous : aux citoyens et aux décideurs, aux acteurs économiques, culturels, aux acteurs des droits de l'homme, associatifs, aux acteurs scientifiques et aux ONG, pour que tous fassent un effort pour ce territoire et ses habitants exceptionnels.

**Inversement, qu'est-ce que vous auriez aimé voir davantage avancer ?**

Évidemment, j'aurais aimé qu'on puisse avancer plus fort encore dans la lutte contre l'orpaillage illégal. Ce doit être la priorité. J'aurais aussi aimé pouvoir travailler encore davantage avec les mairies. Je pense qu'on doit collectivement, et le service public en particulier, apporter un appui fort à ces communes pour qu'elles puissent mieux prendre en charge leur développement, leur



vision de l'avenir. Qu'elles puissent trouver des solutions pour les jeunes, pour l'emploi, pour l'économie, dans un cadre durable et écologique. Les communes sont des acteurs majeurs du développement local ; j'aimerais que le Parc, mais aussi la préfecture, la collectivité territoriale de Guyane, puissent davantage les aider.

### **Pour vous, quels sont les défis majeurs auxquels devra répondre le PAG dans les années à venir ?**

Peut-être de trouver la bonne adéquation entre les besoins immenses du territoire et les capacités de l'établissement. Il faut que le Parc mobilise des alliés, des partenaires pour réaliser des actions à l'intérieur de la Guyane, à la hauteur des enjeux. Le PAG doit être une force d'attraction, il ne peut pas tout faire.

Je pense particulièrement aux administrations, qu'il faut inviter plus activement dans l'intérieur, aux associations locales qu'il faut aider, aux communes qui doivent renforcer leurs capacités, aux entreprises, aux porteurs de projet dans le domaine des cultures vivantes, des médias... il y a de la place, avec la CTG et la préfecture, pour aider tous ces partenaires et pour faire du sud de la Guyane un territoire vivant et attractif. Le Parc doit être un facilitateur.

### **Comment voyez-vous le PAG dans dix ans ?**

Le Parc amazonien doit à l'avenir se concentrer sur ses cœurs de métier. Pour le reste, il doit impulser, encourager. Il faut aider les autres organismes à se déployer de façon pleine et entière sur le territoire. Le Parc peut aussi rayonner sur la région. Les projets d'échange avec les autres gestionnaires d'aires protégées sur le Suriname, le Guyana et le Brésil sont pour le Parc, pour la Guyane et pour la France un enjeu important. Le PAG représente une plateforme pour la conservation de l'Amazonie à l'échelle régionale tout à fait

unique dans le paysage français et européen. On a là un instrument de dialogue avec les acteurs de l'Amérique du Sud qu'il faut utiliser, comme cela a été enclenché en 2018 avec le programme RENFORESAP sur fonds européens.

### **Et comment voyez-vous le territoire dans une dizaine d'années ?**

J'espère qu'on pourra mieux contrôler et réduire drastiquement l'orpaillage illégal. Il est crucial de renforcer les moyens, les outils et les méthodes pour arriver à une plus grande efficacité et efficacité des moyens de répression... Si la France veut réellement accorder la priorité aux habitants du sud de la Guyane, à la biodiversité et aux patrimoines de ce territoire. Si dans dix ans on n'y est pas parvenu, il y a un vrai problème de fond. On espère par ailleurs des communes plus fortes, une jeunesse qui prend son destin en main, fière de ses identités, une économie florissante et en accord avec la forêt, les fleuves, la biodiversité et les cultures des habitants.

### **Avez-vous un souvenir marquant de cette expérience en Guyane ?**

*(Il réfléchit)* L'inauguration du carbet à Trois Sauts, à Yawapa, en 2016. Nous avons passé la soirée à discuter autour du cachiri. J'ai compris qu'il fallait passer du temps avec les habitants, les familles, pour dialoguer, échanger, et voir ce qu'on pouvait construire ensemble. Je garde plus largement d'excellents souvenirs dans les communes de l'intérieur. Le caractère des habitants, la poésie du lieu... L'envie de construire et de préserver ce territoire est alors partagée. Je me rappelle être allé, avec l'équipe du Maroni, nettoyer le panneau de limite de cœur de parc, sur la Marouini, dans une zone très isolée. Le panneau était couvert de mousses, de lianes et de plantes ; c'était tout un symbole de la difficulté de l'activité du PAG, mais aussi de ses réussites !

## PRISE DE FONCTION DE PASCAL VARDON



© Claude Berthier / PAG

Ingénieur polyvalent dans les domaines de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, des forêts, du développement rural, de la prévention des risques naturels, de l'aménagement, du logement et de l'urbanisme, Pascal Vardon a été nommé directeur du Parc amazonien le 1<sup>er</sup> février 2019. Il était précédemment à la tête de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Haute-Corse. Il a souhaité à son arrivée rencontrer l'ensemble des agents et des partenaires de l'établissement. Pour lui, le Parc amazonien représente « un véritable défi : celui de ses enjeux liés à la biodiversité bien sûr, celui de ses enjeux humains avec les populations locales, et celui de la lutte contre les dégradations, à commencer par l'orpaillage illégal. Le Parc est en effet aussi un espace de convoitise, menacé de dégradation physique, de spoliations, de violences et d'impacts irréversibles sur les populations qui y vivent, et sur les patrimoines naturels et culturels. Ce défi, c'est celui d'une responsabilité énorme à porter, collectivement, pour le directeur et son équipe, de façon partagée avec d'autres acteurs au sein du Parc et autour de l'établissement. C'est un très beau challenge, sans aucun doute. »



● Cachiri organisé pour l'inauguration du carbet collectif de Yawapa, en février 2016

© Fanny Rives / PAG

# Les ressources humaines

## 90 AGENTS PERMANENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES



Agents  
de la délégation  
territoriale du  
Maroni © PAG

### Recrutements

En termes d'effectifs, le plafond d'emplois autorisés en 2018 au Parc amazonien de Guyane a été atteint en ETP (85), mais pas en ETPT (84.29/85.80), raison du nombre important de recrutements et renouvellements de contrats. L'effectif total au 31 décembre 2018 de 90 agents comprend 75 % d'agents contractuels essentiellement sous quasi statut de l'environnement et 25 % de fonctionnaires en détachement ou en position normale d'activité. Quatorze agents sous contrats courts (1 à 6 mois) ont, soit renforcé les équipes notamment le service de la logistique et des constructions dans les délégations territoriales, soit remplacé de façon ponctuelle des agents sur des missions d'accueil et de classement.

Une quarantaine de recrutements ont été effectués en 2018. Il s'agissait essentiellement pour le Parc amazonien de recruter sur des postes laissés vacants à l'issue d'un contrat à durée déterminée ou d'une démission pour raisons personnelles, notamment sur des postes en délégations territoriales.

Deux agents ont été recrutés sur des postes hors plafond d'emploi, faisant intervenir des financements extérieurs.

### Reconduction de la loi Sauvadet

Le dispositif de déprécarisation par concours réservé (loi dite « Sauvadet ») qui vise à faciliter l'accès au statut de fonctionnaire des agents contractuels et à améliorer leurs conditions d'emploi a été reconduit en 2018 pour 12 agents ou anciens agents du Parc amazonien. Deux agents ont souhaité en bénéficier.

### Volontaires de service civique

Poursuivant sa démarche d'insertion des jeunes par le biais des contrats de volontaires au service civique, le PAG a recruté six VSC en 2018, pour une durée de huit mois. Ces jeunes de 19 ans à 24 ans sont affectés à Camopi (1), Saül (1), Maripa-Soula (1), Trois Sauts (2) et Papaïchton (1). Essentiellement centrées sur l'environnement et la culture, leurs missions ont été construites conformément aux règles et aux valeurs portées par l'Agence du service civique. En lien avec leurs tuteurs et tutrices, les volontaires sont amenés à mener des missions d'intérêt général sur des territoires prioritaires et enclavés, parfois seulement accessibles en pirogue.

Ces missions consistent :

- à renforcer l'impact d'actions de sensibilisation et de médiation de proximité existantes en touchant davantage de jeunes (plus de la moitié de la population guyanaise à moins de 30 ans)
- à améliorer la qualité de ces actions en contribuant à la réalisation d'outils pédagogiques
- à développer, expérimenter de nouveaux projets (comme la parcelle expérimentale d'éducation à l'environnement dans le Jardin botanique de Saül pour la deuxième année). Issus, pour cinq d'entre eux, des territoires du Sud de la Guyane, ils se sont portés volontaires pour acquérir une expérience professionnelle structurante, encadrée par les agents du parc national en tant que tuteurs. À ce titre, ils ont suivi une semaine de formation du 15 au 19 octobre 2018.

Cette démarche, jugée positive depuis deux années, devrait être reconduite au second semestre 2019.



## Instances paritaires & dialogue social

**Les instances paritaires de l'Établissement** se sont réunies régulièrement : trois réunions de la Commission consultative paritaire locale (CCPL), trois réunions du Comité technique local (CTL) et deux réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Des **réunions de dialogue social** sont organisées régulièrement (environ tous les deux mois). Elles réunissent la direction du PAG, le secrétaire général, la responsable des ressources humaines, le représentant du personnel et les représentants des organisations syndicales.

Seize scrutins ont été organisés à l'occasion **des élections professionnelles nationales** du 6 décembre 2018. La logistique, tant pour acheminer par avion ou pirogue le matériel de vote (urnes, kits de vote, bulletins et enveloppes) dans les délégations territoriales, que

pour rendre possible le vote pour chaque agent du Parc amazonien, surtout les agents de Trois Sauts et Papaïchton, a été considérable et a nécessité un investissement important de l'ensemble des services concernés, principalement les Ressources humaines.



## Santé et sécurité au travail

Sous l'impulsion de la nouvelle conseillère de prévention, le réseau des assistants de prévention poursuit sa mission d'assistance et de conseil dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité auprès des chefs de service et des chefs de délégations territoriales.

Des formations et des réunions d'information se sont tenues au cours de l'année. L'accompagnement des agents, réalisé de manière permanente par la conseillère et les assistants de prévention a permis d'améliorer l'enregistrement des accidents et des incidents sur le registre électronique.

Dans le cadre d'une convention, les visites médicales au Centre interprofessionnel de santé au travail de Cayenne (CISTC) ont été poursuivies en fonction du statut et des missions des agents. Le CISTC a été également sollicité pour la gestion améliorée et la composition des troupes à pharmacie essentiellement pour les agents en missions en forêt.

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et de l'accompagnement des agents dans leur carrière au PAG, un dispositif visant à anticiper l'inaptitude professionnelle de certains agents dans les délégations territoriales de Maripa-Soula et Camopi et à prévoir un éventuel reclassement, a été engagé. Les ressources humaines ont pu entendre les agents qui pourraient être concernés lors d'entretiens spécifiques organisés sur les lieux de travail. Parallèlement, une action de formation aux savoirs de base est prévue. Fin 2018, un agent de la Délégation territoriale du Maroni était en cours de réorientation partielle au sein du Parc.

# Plan de formation

## DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES



**35**  
formations  
réalisées

La formation professionnelle au Parc amazonien est un outil essentiel au service de ses agents, leur permettant d'acquérir et de renforcer les compétences nécessaires à leur métier. Ces formations sont réalisées en rapport avec les besoins de l'agent et de chaque service, exprimés lors d'un entretien annuel qui a lieu chaque début d'année. Plusieurs formations issues du Plan (interne, intra et externe) sont réalisées dans les locaux Parc. Les formations en interne ont permis la diminution des coûts annexes (transport, hébergement et frais de mission).

**75**  
agents  
formés

**Ces formations permettent de :**

- Garantir l'adaptation des agents à leur poste de travail
- Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences

- Accompagner le développement des compétences et favoriser l'évolution professionnelle des salariés
- Permettre l'utilisation du compte personnel de formation (CPF) et des différents dispositifs de formation. Une recherche systématique d'optimisation des coûts est mise en place lors de la recherche de prestataires tant en Guyane prioritairement, que dans l'Hexagone, selon les critères définis dans un Marché public.

Le montant alloué au **budget formation** a été de 30 000 euros uniquement pour le coût pédagogique. Ce montant s'est finalement porté en fin d'exercice à 21 375,30 €. Le montant total des dépenses de formation incluant les coûts annexes s'élève à 34 001,98 €.

### Principales thématiques des formations 2018

- Management (conduite de réunion, Dialogue social : construire une relation de confiance avec les acteurs, dynamiser et motiver son équipe)
- Santé & sécurité au Travail (formation TIR, manipulation des extincteurs et évacuation, PSCI, habilitation électrique, Document unique d'évaluation des risques, prévention et réduction des risques)
- Préparation aux concours
- Formation RH (gestion des retraites, régime indemnitaire, télétravail, gestion des contractuels)
- Accompagner une association dans ses recherches de financement
- Dispenser une animation nature.

**21 375€**  
de coût  
pédagogique

# Équipements & INFRASTRUCTURES



## ○ DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'OYAPOCK

### Camopi

Le marché public pour la construction de la Maison du Parc de Camopi a été notifié début mars 2017. Le coût de l'opération pour la construction (4 lots) se porte à 510 938,75 €. Le marché lot n°5 peinture a été notifié en août

2018, pour un montant de 21 836,00 €. La construction est constituée de trois bâtiments à étage, reliés par des passerelles couvertes. La couverture est en palme synthétique.

Commencée avec un peu de retard en raison des mouvements sociaux de 2017, la construction est aboutie à 95% fin décembre 2018.

L'installation de l'équipe de Camopi devrait intervenir dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Ce bâtiment apportera une nette amélioration des conditions de travail. Les bungalows utilisés jusqu'à cette année font l'objet d'une réflexion quant à leur réaffectation, sans doute au bénéfice d'associations œuvrant sur le territoire, voire aux services publics (État et collectivité).



© JB. Lafraille de Lavarde

## ○ DÉLÉGATION TERRITORIALE DU MARONI

### Papaïchton

La réhabilitation du bâtiment à vocation de logement de passage pour les agents du Parc amazonien touche à son terme. La rénovation complète de la toiture et d'une partie des murs porteurs est terminée et celle des sanitaires est en cours.

Les travaux ont été externalisés pour ce qui concerne la couverture et la charpente et pour partie réalisés en régie par les agents de la délégation, avec l'assistance technique de la cellule construction-logistique du siège, ainsi qu'avec l'appui de personnels ponctuels. Par ailleurs, le Parc a procédé en 2018 à l'achat d'un nouveau bâtiment, une maison d'habitation dont les travaux de second œuvre n'ont pas été finalisés. Ce bâtiment a vocation à être transformé pour un usage de bureaux, et doit devenir à terme la nouvelle Maison du Parc de Papaïchton.

La concertation sur son aménagement avec les agents directement concernés a eu lieu, ainsi que le changement des tôles de couverture.

Les travaux restant à faire (aménagement, agrandissement, plomberie, électricité...) seront réalisés en 2019 et 2020 si nécessaire.

### Maripa-Soula

La construction de la Maison du Parc, démarrée au 2<sup>nd</sup> semestre 2016, a été confrontée à un arrêt de chantier en novembre 2017 consécutivement à un doute quant à la provenance et la qualité des essences de bois utilisées.

Des études ad hoc ont été diligentées, et la « certification de chantier » des bois utilisés a permis d'offrir une solution recevable. Un accord a été trouvé avec l'entreprise concernée et le chantier a repris au dernier trimestre 2018. L'achèvement des travaux est prévu pour fin 2019.

Par ailleurs, le Parc amazonien a signé une convention d'utilisation de la maison Météo France à Maripa-Soula, et ce pour une durée de neuf ans. Des travaux de rénovation ont été entrepris par l'établissement afin d'adapter les locaux à un usage de bureaux. Ces locaux sont occupés par la cellule LEADER.

## BILAN CARBONE UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE



Dans le cadre de ses missions, l'établissement du Parc amazonien est attentif aux impacts liés à son activité technique et administrative. Depuis 2011, les équipes sont engagées dans la mise en œuvre d'une politique de gestion éco-exemplaire. Cette dimension est intégrée au fonctionnement de l'établissement et élargie à la mise en œuvre des projets soutenus, en lien avec ses partenaires.

Pour la période 2015-2017, l'établissement a amplifié cette politique par la recherche d'exemplarité dans la construction et la rénovation des bâtiments (éco-conception, labels, éco-matériaux et matériaux bio-sourcés) ainsi que par la consolidation des méthodes d'achat responsable sur le plan environnemental et social.

En 2018, le Parc amazonien a été accompagné dans cette démarche par le Bureau d'étude SIMA-PECAT et le CITEPA (organisme national de suivi des flux atmosphériques). Une première étape de diagnostic des émissions sur une année de référence (2016) a permis d'analyser les évolutions depuis le précédent bilan (effectué en 2010).

Sur la base de ces résultats, un travail de concertation interne a conduit à des propositions de solutions et d'implication des agents.

À l'issue de cette démarche, un plan d'action a été construit collectivement, et sera mis en œuvre pour la période 2019-2024.

# Achats & MARCHÉS PUBLICS



## LOGISTIQUE

En association étroite avec la fonction « Achats », ainsi que la cellule mécanique pour les délégations territoriales, la cellule « logistique » de l'Établissement est fréquemment sollicitée pour gérer ou faciliter l'acheminement de matériels vers les délégations territoriales, ou mettre en place les équipements nécessaires au bon fonctionnement général.

Les logisticiens participent aussi activement aux chantiers de construction dans les délégations, en soutien, conseil et intervention directe.

La logistique mobilise les moyens propres du Parc, de prestataires, mais aussi par voie de mutualisation ceux de nos partenaires (Forces armées, Centre hospitalier...). Parmi les rares opérateurs publics présents en permanence

dans le Sud de la Guyane, le PAG met à disposition ses propres moyens pour ses partenaires directs, et plus largement, sous réserve de ses disponibilités, aux autres intervenants ponctuels.

Multimodale (terrestre, aérienne et fluviale), la logistique se doit d'être réactive, adaptée et particulièrement efficace pour que les aspects matériels ne soient pas un frein à la bonne conduite des actions de l'Établissement.

En 2018, la cellule logistique a été à nouveau fortement mobilisée pour les constructions, aménagements et réparations sur les trois délégations territoriales.

Les contributions de la cellule ont notamment porté sur :

- La finalisation de la maison de passage de

Papaïchton

- Le démarrage des travaux de rénovation de la future maison du Parc à Papaïchton

- Les travaux d'amélioration des locaux du pôle logistique de Camopi

- La finalisation des travaux des carbet de Baboun Olo à Taluen

- L'entretien et la maintenance des locaux de Trois Sauts (bureau, atelier et maison de passage)

## ACHATS

Environ 900 bons de commande ont été émis par la cellule logistique-achat, très majoritairement (plus de 90%) auprès de prestataires locaux.

## MARCHÉS PUBLICS

### Reconduction de marchés

Les marchés suivants ont été reconduits :

- Marché d'effet d'habillement – Lots 1, 2, 3, 9 et 10. Marché reconduit jusqu'au 31 janvier 2019. Ce marché ne sera pas reconduit au-delà de la date précédemment indiquée dans la mesure où l'achat des effets d'habillement se fait dorénavant via les marchés notifiés pour le compte du GEH (Groupement de commandes Environnement Habillement)
- Marché de prestation de service agence de voyages, reconduit jusqu'au 30 juin 2019
- Marché d'impression de support d'information et de communication du PAG – Lots 1 à 5, reconduction tacite jusqu'au 19 juillet 2020
- Marché de location d'hélicoptères avec équipage, reconduit jusqu'au 30 juin 2019.

### Nouveaux marchés

**Douze marchés ont été publiés** (neuf ont été attribués et un est en cours d'attribution) :

Marché de fournitures :

- Acquisition de véhicules de type quadricycles et SSV

Marché de prestation de service :

- Prestation de nettoyage des locaux du Parc amazonien de Guyane (3 ans)
- Marché de prestation de service (prestations

Répartition par type de marché public en 2018			
TYPE DE MARCHÉS	NOMBRE DE MARCHÉS	MONTANT TOTAL	DONT PRESTATAIRES LOCAUX
Fournitures	1	45 241 €	45 241 € 100%
Prestation de service	1	82 775,28 €	82 775,28 € 100%
Prestation intellectuelle	7	141 515 €	49 330 € 35%
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>269 531,28 €</b>	<b>177 346,28 € 66%</b>

Ces marchés représentent un total de 269 531,28 euros dont 66% auprès de prestataires locaux.

intellectuelles) :

- Formations pour les agents du parc national
- Étude prospective pour le développement de l'activité et de l'emploi des filières pour un développement durable à Saül
- Réalisation d'un plan d'action « Tourisme adapté et accessibilité aux handicaps » sur la commune de Papaïchton
- Animation du réseau de proximité Sud Guyane Entreprendre - Conception et réalisation d'un processus de sélection et d'orientation de 40 porteurs de projets
- Actualisation du diagnostic et programmation en vue de la reconstruction de la maison Agasso à Saül
- Animation du réseau de proximité Sud Guyane Entreprendre – Conception et réalisation de 4 modules d'initiations/

formations transversales pour la gestion d'activité (SGE)

- Audit association Oli Taanga et plan d'action
- Evaluation intermédiaire de la charte du PAG
- Appui et conseil aux perlières du marché artisanal du Maroni à Maripa-Soula
- Animation du réseau de proximité Sud Guyane Entreprendre - Formations transversales pour la gestion d'activité – Lots 1 et 2

### Marchés publiés en 2018, mais non encore attribués

Animation du réseau de proximité Sud Guyane Entreprendre - Formations transversales pour la gestion d'activité – Lots 1 et 2.

# Communication

## VALORISER LE PARC AMAZONIEN



Le service communication du Parc amazonien intervient en soutien aux délégations territoriales et aux autres services de l'Établissement en produisant des supports de communication adaptés à leurs besoins. Il cherche également à augmenter la visibilité du Parc au niveau local, national et international en utilisant différents canaux de diffusion.

### PARTENARIATS AVEC LES MÉDIAS

#### Emission radio « Nos cœurs se rencontrent » sur Guyane la 1<sup>ère</sup>

Le Parc amazonien a poursuivi en 2018 son partenariat avec Guyane la 1<sup>ère</sup> afin de donner une plus grande visibilité aux territoires du sud de la Guyane. L'émission « Nos cœurs se rencontrent », réalisée par les agents du service communication, a été diffusée tout au long de l'année sur l'antenne radio. Pour rappel, cette émission propose d'entendre des témoignages d'habitants du sud de la Guyane sur un sujet de leur choix. D'une durée de deux à trois minutes, « Nos cœurs se rencontrent » est diffusée le week-end.

#### « Vakans o péyi » sur France-Guyane

Durant les grandes vacances 2018, le quotidien local *France-Guyane* a ouvert sa rubrique « Vakans o péyi » au Parc amazonien de Guyane.

Sept articles mettant en valeur les communes du Sud guyanais et leurs patrimoines naturels et culturels ont été rédigés par le service communication :

- « Saül, le tourisme nature » (publié le 12/07/2018)
- « Gobaya Soula, une pause rafraichissante au bord du Lawa » (19/07/18)
- « Abattis Cottica, un paysage unique » (2/08/18)
- « Des espaces pour favoriser la transmission des savoirs et savoir-faire » (9/08/18)
- « Saül se mobilise pour la connaissance de son environnement » (16/08/18)
- « Les musiques aluku inscrites au patrimoine culturel français » (23/08/18)
- « Marché artisanal du Maroni : portraits d'artisans » (30/08/18).

#### Une Saison en Guyane

Le parc national poursuit également sa collaboration avec le magazine *Une Saison en Guyane*, dont la ligne éditoriale correspond aux valeurs portées par l'établissement. Édité par l'atelier Aymara, ce magazine semestriel, diffusé en Guyane, dans l'Hexagone et dans des pays étrangers, met en avant la nature et les hommes du plateau des Guyanes. Après la sortie du hors-série spécial 10 ans du Parc amazonien en 2017, les équipes du Parc ont participé en 2018 à la rédaction d'un article consacré au suivi du héron agami.

#### Le Bon Air

Le Parc amazonien a également continué son partenariat avec

*Le Bon Air*, le magazine de bord des compagnies aériennes régionales Air Guyane et Air Antilles. Publié tous les deux mois, ce magazine propose des articles présentant les points forts de la Caraïbe et de la Guyane au travers quatre rubriques : environnement, culture, économie et tourisme. Le Parc amazonien propose des articles au moins deux à trois fois par an.

#### Yana Glam

Avec *Yana Glam* également, le Parc amazonien a consolidé son partenariat. Pour ce magazine féminin bimensuel, il s'agit d'assurer une présence avec des articles relayant les actions et missions de l'établissement, des portraits de femmes du sud de la Guyane et d'agents.

#### Terre Sauvage/agenda

Le partenariat habituel entre le magazine *Terre Sauvage*, PNF et les parcs nationaux s'est traduit par la publication de l'agenda 2018. Celui-ci est diffusé à 400 exemplaires par le Parc amazonien de Guyane à ses agents, ses partenaires, les élus des communes concernées et les membres du conseil d'administration, du Comité de vie locale et du Conseil scientifique.

### PHOTOS

#### Photothèque et mise à disposition d'images

La photothèque du Parc amazonien de Guyane, mise à jour tout au long de l'année, compte à l'heure actuelle près de 9500 photos. L'établissement met régulièrement à disposition des photos pour ses partenaires, notamment dans le cadre d'exposition. Trente contrats de mise à disposition d'images ont ainsi été signés en 2018, généralement pour un an.

#### Publireportages ou visuels publicitaires

- Le Guide du routard, Le Petit Futé le Guide de la Guyane, trois guides touristiques

- Yana Glam, magazine féminin à destination du grand public de Guyane

- Bon Air, le magazine de la compagnie Air Guyane sur la desserte intérieure locale

- TV Mag, le magazine des programmes de télévision du quotidien France-Guyane



## ◉ TEMPS FORTS

Les relations du Parc amazonien de Guyane avec la presse écrite, radiophonique, web et télévisuelle sont fréquentes. Le parc national a également des opportunités de communiquer sur les médias nationaux.

### Presse écrite, numérique et audiovisuelle

Au niveau local, les chaînes de télévision Guyane la 1<sup>ère</sup>, ATV Guyane et les radios Guyane 1<sup>ère</sup>, Radio Péyi, Outremer Radio et Radio Saint-Gabriel, le quotidien France-Guyane et les sites d'infos Guyaweb, LeKotidien et Blada ont consacré dans leurs articles, journaux télévisés ou émissions grand public différents reportages liés aux actualités du parc national et des territoires concernés.

On peut notamment citer des reportages consacrés à : la signature du partenariat avec l'ONG ACT Suriname, la signature du protocole Parc/Parquet, le marché des producteurs de Maripa-Soula, l'opération 0 phyto à Saül, la course Sur les traces du jaguar, le Marché artisanal du Maroni, l'inauguration du sentier d'interprétation de Gobaya Soula, les découvertes de la mission Itoupé...

#### Plus particulièrement,

- **L'inauguration de l'atelier chantier d'insertion** à Camopi/Trois Sauts a été relayée par l'ensemble de la presse locale, dont deux reportages télévisés de Guyane la 1<sup>ère</sup> en août ;

- **L'agrobiodiversité** avec l'inventaire des différentes variétés de manioc à Trois Sauts : un reportage de Guyane la 1<sup>ère</sup> diffusé en août ;

- **L'Atlas de la biodiversité communale** de Saül, son lancement et les nombreuses animations mises en place ont permis d'apporter un éclairage nouveau sur la science et la nature ;

- **Le lancement du projet RENFORESAP**, au Suriname, a fait l'objet de reportages sur Guyane la 1<sup>ère</sup> télé et dans les journaux surinamais et guyaniens (*Guyana Chronicle*) ;

- **Une série de reportages de Guyane la 1<sup>ère</sup> à Saül** sur différents thèmes : Visite d'une délégation du Guyana (RENFORESAP), portraits de Milo Paul (VSC déficient visuel), Antonio Lopez (police nature) et Sébastien Sant (richesse en biodiversité), la réhabilitation de la Maison Agasso en février 2018 ;

- **Le magazine télévisé « Bèl Bonjour La Guyane »** animé par Tano Brassé de Guyane la 1<sup>ère</sup> s'est déplacé à Maripa-Soula et Papaïchton en avril pour une série de rencontres avec les habitants et des agents du Parc amazonien ;

- **La mission scientifique sur la roche Mamilihpan** a mobilisé les médias, curieux de connaître les découvertes faites sur ce site emblématique.

### Au niveau national

**Le magazine Terre Sauvage** n°349 de février 2018 a sorti un dossier sur le sud de la Guyane, « L'Amazonie à la loupe » réalisé par Aurélien Brusini. Ce reportage fait suite aux missions réalisées par le photoreporter sur le Mont Itoupé.

**Le magazine La Vie** n°3791 a consacré également plusieurs pages au reportage d'Aurélien Brusini intitulé « Mission Itoupé : les trésors cachés de Guyane » en avril 2018.

Deux reporters du **National Geographic Traveler**, Emanuela Ascoli et Marine Sanclemente ont sillonné les territoires concernés par le Parc amazonien à Maripa-Soula et à Saül en octobre dans le cadre d'un reportage pour ce magazine du voyage et de l'aventure. L'article est paru en janvier 2019.

Sur les médias audiovisuels : **la radio RFI** (Radio France Internationale) dans le cadre de l'émission « C'est pas du vent » de Anne-Cécile Bras a programmé un reportage sur les pratiques agricoles, dont l'abattis sur brûlis en Guyane. « Réinventer l'agriculture à Maripasoula », diffusé sur RFI en juillet, a été réalisé par Igor Strauss avec la collaboration d'agents du Parc amazonien et du CFPPA de Matiti.

**La RTBF** (Radiotélévision Belge Francophone) a consacré une émission sur la question de l'orpaillage illégal en Guyane. Dans son émission « Les Carnets francophones », la journaliste Caroline Thirion a réalisé un reportage intitulé « L'or qui empoisonne la Guyane » en juin. Pour l'occasion, le directeur du Parc amazonien, Gilles Kleitz avait témoigné pour la RTBF.

En télévision, **l'émission « Échappées Belles »** de France 5 a posé ses valises en Guyane en août dernier, l'occasion d'une escale à Saül avec Sébastien Sant du Parc amazonien dans un reportage d'une dizaine de minutes. Ce magazine a été diffusé sur France Télévisions en décembre 2018.

Des journalistes de **France 3 Alsace** ont réalisé un magazine pour leur station et pour l'édition nationale de France 3. Un reportage sur l'orpaillage illégal en novembre dernier « sur la piste des orpailleurs en Guyane ». Dans le cadre de ce reportage, ils ont réalisé une interview d'Arnaud Anselin, directeur par intérim du Parc amazonien.

Sur **You Tube**, l'équipe Le Tatou a réalisé un film destiné à son jeune public sur « La guerre de l'or en Amazonie ». Un Gros Doss produit avec les agents de la police nature du Parc amazonien ainsi que les gendarmes et les militaires engagés dans la Lutte contre l'orpaillage illégal. À ce jour, ce film sur le réseau social You Tube comptabilise plus de 200 000 vues.



## SOUTIEN À L'ÉDITION

Dans le cadre de ses activités de partage de la connaissance, le Parc amazonien peut être amené à contribuer à l'édition d'ouvrages en lien avec les patrimoines du Sud guyanais.

### *Les oiseaux de Guyane, une histoire naturelle* de Tanguy Deville

L'établissement a ainsi soutenu l'ornithologue et photographe Tanguy Deville pour la réalisation d'un beau livre intitulé *Les oiseaux de Guyane, une histoire naturelle* (subvention et achat de livres). Ce livre a fait l'objet début 2019 d'une exposition itinérante et de conférences pour lesquelles l'établissement a également apporté son soutien.

### *D'une rive à l'autre* de Miquel Dewever-Plana

Après avoir participé à la circulation de l'exposition dans les communes du Sud guyanais, l'établissement a apporté son soutien au photographe Miquel Dewever-Plana pour son ouvrage *D'une Rive*

à l'autre, portant sur les changements et bouleversements en cours parmi les communautés amérindiennes de Guyane.

### *Sur le ciel effondré* de Colin Niel

À l'occasion de la sortie du roman *Sur le ciel effondré* de Colin Niel, les Éditions du Rouergue ont proposé un jeu-concours permettant de gagner une remontée du Maroni, en partenariat avec le Parc amazonien. Les deux gagnants, Magali et Jérémie, de la librairie La Géosphère (Montpellier), ont profité début 2019 de ce beau périple sur le fleuve. *Sur le ciel effondré* est le quatrième roman de la série guyanaise de Colin Niel. Son action se déroule en grande partie à Maripa-Soula et sur le Haut-Maroni.

## ○ PUBLICATIONS

### Rapport d'activité 2017

Le traditionnel rapport d'activité du Parc amazonien est réalisé par le service communication de l'établissement, avec la contribution de l'ensemble des services et délégations territoriales. Il est diffusé à 1200 exemplaires auprès des partenaires locaux, nationaux et internationaux de l'établissement. Il est également distribué aux personnes qui en font la demande, via le site du Parc, ses réseaux sociaux ou lors de manifestations locales.

### Plaquette de présentation du PAG et de RENFORESAP

Une nouvelle carte du Parc amazonien a été réalisée en 2018. Elle s'accompagne d'explications sur les missions de l'établissement, ses domaines d'activités et ses actions emblématiques. Elle est diffusée gratuitement au siège et dans les délégations territoriales du parc national et a été traduite en anglais. Le service communication a également apporté un appui à la coordinatrice du programme RENFORESAP pour la réalisation de brochures de présentation traduites en anglais, néerlandais, portugais et espagnol.



### Bilan de la convention à Maripa-Soula

Le plan de communication, élaboré autour du bilan de la première convention d'application de la charte à Maripa-Soula, a été validé par la mairie. Une brochure de huit pages présentant les réalisations de cette convention a notamment été réalisée et distribuée largement.



### Brochures interparcs

Le service communication est également amené à produire des publications pour le réseau des parcs nationaux. Deux brochures ont ainsi été réalisées par le Parc amazonien de Guyane en 2018.



### Kakémonos

En 2018, des kakémonos ont été réalisés pour :

- le lancement de l'Atlas de la biodiversité communale à Saül
- les Journées de la sécurité intérieure (contribution du Parc à la lutte contre l'orpaillage illégal)
- le 14 juillet 2018 (présentation des missions du Parc amazonien)
- les actions menées par le Parc amazonien et la mairie à Camopi dans le cadre de la convention d'application de la charte
- le lancement du programme de coopération régionale RENFORESAP.



### Vœux, calendrier et posters

Pour les vœux de l'Établissement, le service communication a réalisé une courte vidéo publiée sur la chaîne You Tube du Parc amazonien. Un calendrier 2018 et un lot de deux posters (faune) ont également été édités.



### Cartes des territoires et des sentiers de randonnée

Les cartes guides « Territoire », « Maroni » et « Saül » ont été mises à jour en 2018 et de nouveau imprimées. Elles sont mises à disposition du public au siège du Parc et dans les délégations territoriales, mais aussi dans les offices de tourisme. Elles sont également largement diffusées lors des manifestations locales, sur le littoral comme dans les communes concernées par le Parc.

## ○ FILMS

### Film de restitution du programme pêche

Dans l'optique de restituer aux habitants de Papaïchton et Maripa-Soula le programme de recherche sur l'état des stocks de poissons et les pratiques de pêche sur le Lawa, un film a été réalisé par le Parc amazonien. Il donne la parole aux pêcheurs qui ont contribué à l'étude et présente les principaux résultats du programme. La version longue (16') de ce film a été complétée par une version courte (6') pour favoriser sa diffusion, aussi bien dans les communes du Sud guyanais que sur le littoral.

### Films sur les actions du Parc amazonien



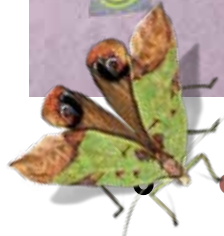
Des vidéos sont régulièrement tournées pour rendre compte des actions de l'établissement. En 2018, des films ont été réalisés à l'occasion :

- du voyage d'études d'agrotransformateurs de Maripa-Soula en Martinique
- de la formation en charpente à destination de six jeunes de Taluen
- de la course en forêt « Sur les traces du jaguar » (film réalisé par Géo-drones 973).

### Spot de promotion des Abattis Cottica



La valorisation du site classé des Abattis Cottica (Papaïchton) fait partie de la convention d'application de la charte. En attendant la réalisation d'une exposition dédiée courant 2019, le Parc amazonien a produit en 2018 un spot de promotion de la destination. Réalisé par la société de production Chahut Prod, celui-ci permet au public de découvrir la grandeur de ce site qui se caractérise par des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels.



**CRÉATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES**

**Mallette de jeux Leli Katop**

Afin de fournir aux agents intervenant dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) des outils pédagogiques adaptés au territoire et au public, une série de jeux originaux ont été conçus par l'établissement, sous la houlette de la graphiste Géraldine Jaffrelot. Cette mallette « Leli katop » (« la chose pour apprendre ») porte sur les principaux domaines d'actions du Parc : les cultures du Sud guyanais et la biodiversité.

Dans un premier temps, une équipe a été montée en interne avec des joueurs, concepteurs, illustrateurs, graphistes et animateurs afin de réfléchir aux différentes mécaniques de jeux possibles pour transmettre/apprendre. Des partenaires extérieurs, particuliers ou associatifs, ont par la suite été sollicités pour le partage de données, de savoirs et de compétences (ONCFS, GRAINE, GEPOG...) Ces quatre jeux ont ensuite été testés dans la commune de Papaïchton ainsi qu'avec des professionnels du jeu.

- **Le jeu de plateau « Racines »** propose des questions à thèmes sur les pratiques, modes de vie, langage et histoire des communautés du sud de la Guyane.



**Le jeu de cartes « Pense-bet »** porte sur de nombreuses espèces animales présentes dans le Parc, leur statut de protection, leur carte d'identité propre. Ce jeu de rôle permet de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes aux espèces vulnérables, menacées mais aussi aux plus abondantes. Il permet surtout de donner une idée de l'incroyable biodiversité animale de la Guyane. Ce jeu a été produit en 2000 exemplaires et mis en vente au prix de 12 euros.

- **Le jeu de plateau « Kotika »** fait référence au site classé des Abattis Cottica. On a affaire ici à une course de pirogues semée d'embûches... et de belles rencontres.



**« Le dialogue est dans votre nature »** est un jeu de photo langage adapté à la Guyane. Ici, l'expression orale et la communication avec son coéquipier prédominent. Ces quatre jeux sont rassemblés au sein de sacs fabriqués en collaboration avec les couturières de l'association Ne plus jeter dans une démarche responsable. Le siège du Parc amazonien et chaque délégation en possèdent une.

## COMMUNICATION NUMÉRIQUE

### Refonte du site internet

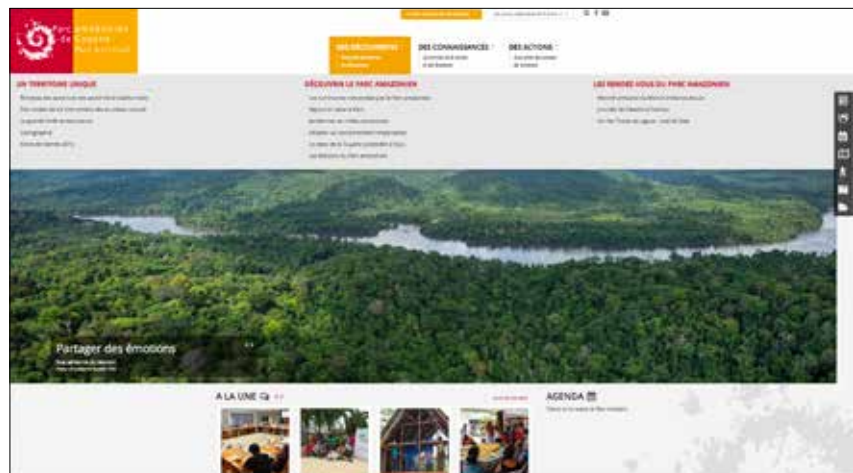
Le site internet du Parc amazonien a basculé cette année vers une version commune à l'ensemble des parcs nationaux. Une plateforme mutualisée, gérée par l'Agence française pour la biodiversité où, à partir d'une adresse url d'un parc national, tous les autres sont désormais directement accessibles.

Cette nouvelle mouture permet d'offrir aux visiteurs une meilleure lisibilité et une expérience améliorée grâce à une navigation simplifiée et une utilisation intuitive.

La page d'accueil met en avant les actualités et les activités du Parc national. Une immersion poétique à travers de superbes photos invite les visiteurs à découvrir les trois rubriques principales, avec une arborescence simple de sous-menus qui facilitent l'accès aux contenus thématiques :

- Des découvertes pour organiser son séjour sur le territoire et s'imprégner de la grande diversité culturelle et naturelle que l'on retrouve dans les communes ;
- Des connaissances pour connaître les patrimoines naturel, culturel, matériel et immatériel du sud de la Guyane ;
- Des actions pour comprendre les missions du Parc amazonien de Guyane.

La ligne éditoriale de ce nouvel espace a été enrichie par des images et illustrations liées à la découverte des territoires du grand sud, la connaissance culturelle et naturelle



des patrimoines et les actions réalisées par les équipes du parc national ainsi que les partenaires associés, grâce à la collaboration du tissu associatif sur place et des habitants.

**Des vidéos** extraites de la chaîne Youtube du Parc amazonien illustrent les pages à travers des reportages associés aux trois grandes thématiques. On retiendra donc de nombreuses photos et vidéos ainsi qu'un accès à un espace de cartes dynamiques.

**Dans la partie publications**, l'internaute peut aussi facilement consulter la « bibliothèque numérique » où se trouvent les rapports d'activité, affiches et brochures

du parc national.

On notera également l'accès direct à **certains sites annexes** tels que le webdocumentaire « La voie de l'abattis », nos reportages en ligne ou le programme RENFORESAP.

Ces simplifications importantes visent une meilleure accessibilité aux missions du Parc national afin de favoriser leur partage.

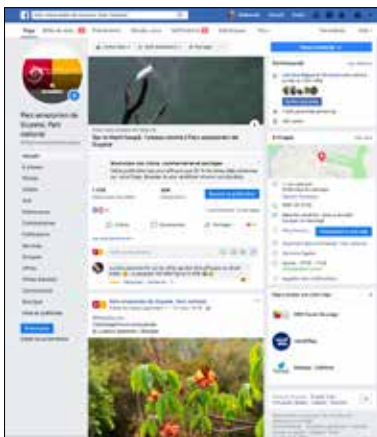
Côté **nouvelles technologies**, le site permet d'accéder facilement aux itinéraires de la plateforme Rando Amazonie, qui permet de préparer son séjour dans le Sud guyanais.

### Réseaux sociaux

Le Parc amazonien de Guyane est actif sur trois plateformes : Facebook, Instagram et YouTube. Les comptes sont animés de façon dynamique avec plusieurs posts chaque jour.

#### Facebook

<https://www.facebook.com/ParcAmazonienGuyane>



Ce réseau social, numéro 1 en Guyane et dans le monde, compte désormais une communauté engagée qui aime le Parc amazonien de Guyane, suit son actualité, réagit et partage les posts (photos, infos et vidéos). Aujourd'hui, le parc national apparaît dans le fil d'actualité quotidien de milliers de mobinautes qui consultent les réseaux sociaux via leur téléphone mobile. À ce titre, la ligne éditoriale a été retravaillée afin d'accroître sa notoriété.

Les images du territoire (faune, flore, gastronomie, vie quotidienne, découverte scientifique) restent unanimement les plus partagées. Les missions terrain des agents du parc national attisent la curiosité, tandis que les offres d'emplois sont toujours très suivies. La fréquentation de la page Facebook du Parc amazonien a augmenté de 22 % en 2018, passant de 5600 à 6800 fans.

#### Instagram

<https://www.instagram.com/parcamazonien>

Lorsque l'on publie une photo sur Instagram, celle-ci apparaît dans le flux de chacun de nos abonnés. C'est un paramètre essentiel pour le Parc amazonien qui cherche à maximiser la visibilité de ses messages auprès du grand public. À ce jour, le compte Instagram compte 1240 abonnés.

#### YouTube

*Parc amazonien de Guyane - Officiel - Parc national*

Organisée en sept thématiques, la chaîne YouTube du Parc amazonien accueille aujourd'hui 84 vidéos, réparties dans sept thématiques : Environnement, Vie quotidienne, Événement, Art et artisanat, Cultures et traditions, Tourisme, Établissement public du Parc amazonien. Celles-ci sont également suivies par une fidèle communauté, dont 233 abonnés.



## ○ INTERPRÉTATION DE SENTIER

### Sentier la Source (Papaïchton)

Dans le cadre de la convention d'application de la charte, un parcours de découverte de 7,5 km a été conçu par les collégiens de la



commune, des agents de la mairie et des agents du Parc amazonien. Celui-ci chemine dans le bourg (4 km) puis rejoint un sentier en forêt (3,5 km).

Après avoir identifié les points d'intérêt historiques, culturels et naturels de ce parcours, les élèves sont allés interroger les anciens sur l'histoire de leur commune. Il en a résulté neuf panneaux d'information richement illustrés par l'artiste tembé Carlos Adaoudé et l'illustrateur Jean-Pierre Penez. Sur le sentier, les collégiens se sont prononcés



en faveur d'une approche sensorielle et ludique de découverte de l'environnement. Six bornes ont ainsi été imaginées afin d'inviter les visiteurs à mettre en éveil l'un de leurs sens (odorat, vue, toucher, goût, ouïe et ressenti). L'ensemble de ces panneaux et bornes, conçus par les agents de Papaïchton, du service communication et de la mairie, ont été fabriqués fin 2018 et seront installés en avril 2019 dans la commune.

## ○ ÉVENEMENTIEL

### Salon du Tourisme 2018

Le Salon du Tourisme et des Loisirs organisé par le Comité du tourisme de la Guyane au PROGT de Matoury s'est tenu les 13, 14 et 15 avril. Comme chaque année, le Parc amazonien a pu toucher un public nombreux. L'application Rando Amazonie, développée par le Parc, a été en particulier présentée. De manière générale, ce Salon permet d'informer les habitants du littoral sur les richesses naturelles et culturelles du Sud guyanais.

### Mapa Buku Festi

Le festival autour du livre organisé par la bibliothèque Samuel « Bill » Mausel de Maripa-Soula a eu lieu du 14 au 20 mai 2018. La chargée d'éducation à l'environnement et au développement durable a animé toute la semaine des ateliers contes dans les villages amérindiens et à Maripa-Soula.

### Fête de la Nature

Du 22 au 27 mai 2018, dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité de Saül, le Parc amazonien et la mairie ont organisé une série d'événements autour de la Fête de la Nature. Animations sur les champignons pour les enfants, nuit de la grenouille ou de la chauve-souris, visites guidées de sentier... La Fête de la nature a fait le plein toute la semaine. À Maripa-Soula, une balade guidée aux cascades de Gobaya Soula était organisée.

### Semaine du développement durable

Du 30 mai au 5 juin, à l'occasion de la Semaine européenne du développement

durable une exposition photo sur les jardins pédagogiques des élèves du bourg et de Taluen a été présentée à Maripa-Soula. Des animations visant à favoriser l'expression citoyenne se sont également déroulées.

### Fête communale de Camopi

La mairie de Camopi a organisé sa traditionnelle fête patronale les 12, 13 et 14 juillet. Le Parc amazonien a tenu un stand de présentation de ses activités et des projets menés avec la mairie. De nombreuses animations liées à l'histoire et à la culture étaient proposées.

### À la rencontre des services de l'État

Dans le cadre de la Fête nationale du 14 Juillet, la préfecture de Guyane a organisé une grande manifestation sur la place des Palmistes. Le Parc amazonien a tenu un stand et renseigné le public sur ses actions.

### Journées des peuples autochtones

Les Journées des peuples autochtones (13 au 15 août) se sont déroulées cette année dans les villages amérindiens de Guyane. Notamment à Trois Sauts, au village Zidok, où l'association Tape'Kwa Koipee'Wako a organisé une série de manifestations : prises de parole, jeux traditionnels, ateliers de transmissions, chants et danses, partage culinaire.

### Journées européennes du Patrimoine

À l'occasion des Journées européennes

du Patrimoine, les 15 et 16 septembre, le Parc amazonien a organisé deux visites à Maripa-Soula : aux cascades de Gobaya Soula et aux polissoirs du saut Gobaya, avec l'historien Tristan Bellardie.

### Rencontres de la sécurité

Les Rencontres de la Sécurité permettent aux acteurs de la sécurité (police nationale, gendarmerie, sapeurs-pompiers, forces armées, etc.) d'échanger avec le public. La Brigade nature du Parc amazonien s'est jointe à cet événement organisé le samedi 6 octobre à Matoury, afin de présenter sa contribution dans le domaine de la lutte contre l'orpaillage illégal.

### Sur les traces du jaguar

Chaque année, la course-nature de Saül est une occasion de rencontrer et échanger avec le public. Organisée le 27 octobre, elle a rassemblé près d'une cinquantaine de coureurs sur les sentiers de la commune.

### Marché artisanal du Maroni

Le Lawa en fête ! La 10<sup>e</sup> édition du Marché artisanal du Maroni s'est déroulée les 9 et 10 novembre 2018, en partenariat avec la mairie et l'office de tourisme de Maripa-Soula.

Au menu de cette édition : l'inauguration du sentier menant aux cascades de Gobaya-Soula, une course de pirogue, des ateliers d'initiation à la fabrication de pagaies avec des artisans de talent, des visites guidées et commentées, des jeux traditionnels aluku, des spectacles de danse, un défilé de pangi...

# Les grandes lignes DU BUDGET 2018

Dans la continuité des actions engagées en 2017, 2018 a vu la mise en place de programmes cofinancés (Sud Guyane Entreprendre, poursuite du programme agrotransformation, Programme Leader, Projet de coopération internationale entre les aires protégées). L'enjeu pour le Parc, tout en tenant compte des moyens dont il dispose en intervention et en fonctionnement, est de maintenir sur le territoire sa valeur ajoutée. Le PAG continue à orienter ses efforts autour des conventions d'application de la charte, de la conduite des actions en matière de développement adapté pour les territoires, la politique de connaissance, de préservation et de valorisation des patrimoines naturels et culturels, des actions de police et des actions d'éducation à l'environnement. À ces grands axes se sont ajoutées les actions en communication (production de supports de communication valorisant les patrimoines ou les actions sur les territoires), en sys-

tèmes d'information (diffusion des données, production de cartographie, établissement de bases de données), et en soutien et management (fonctionnement courant, constructions, formations).

L'effort du parc national a été maintenu sur la surveillance de l'orpaillage illégal avec deux campagnes de survol aérien, des missions de surveillance terrestre et fluviale. Une troisième campagne a pu être menée grâce à des crédits additionnels libérés en décembre par le ministère de tutelle, et a permis d'innover, avec l'extraction des moteurs détruits sur les sites d'orpaillage illégal.

### Les actions phares sur l'année ont été notamment :

- Les actions en éducation à l'environnement à destination des scolaires et des habitants (rendez-vous éco-citoyens, programme scientifique, fête de la nature, projets de classe, mise en place d'outils pédagogiques...)

- La contribution à la professionnalisation des acteurs locaux (soutien du dispositif mis en place à Maripa-Soula par l'EPLEFPA, formation abattage contrôlé et sciage...)

- La contribution à l'amélioration de l'offre touristique du territoire (tourisme et handicap à Papaïchton, finalisation de l'aménagement de sentiers des cascades de Gobaya Soula, trail de Saül, Marché artisanal du Maroni)

- La contribution à l'amélioration du cadre de vie des habitants (accompagnement de la mise en sécurité des installations électriques intérieures des cinq villages du Haut-Lawa...).

- La contribution à la connaissance (inventaires, mission sur le mont Itoupé, Atlas de la biodiversité commune de Saül...)

- L'aménagement des logements de passage sur le territoire (Papaïchton et Camopi), de la zone logistique de Camopi et de la maison dite « Météo France » de Maripa-Soula (accueil de l'équipe Leader).

## RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 259 628,52 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>5 456 784,23 €</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>	<b>176 899,15 €</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>362 950,02 €</b>
Dotation aux amortissements	311 515,27 €
Dotation aux provisions (interventions, allocations chômage, passifs sociaux)	51 292,30 €
Valeur nette comptable des éléments cédés	142,45 €
<b>EMPLOIS (investissement)</b>	<b>506 527,60 €</b>
Construction ( <i>immobilisations en cours</i> )	390 541,08 €
Logiciels, matériel de transport, de bureau, informatique et divers	115 986,52 €
Cautionnement	
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>8 762 789,52 €</b>
<b>Produits (fonctionnement)</b>	<b>8 148 948,38 €</b>
<b>Ressources (investissement)</b>	<b>190 443,08 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 339 391,46 €</b>

### L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :

Résultat de l'exercice 2018 (perte)	- 107 313,54 €
Insuffisance d'autofinancement	- 23 932,03 €
Variation du fonds de roulement pendant l'exercice 2018	- 339 869,55 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2018	2 199 071,42 €
Trésorerie au 31 décembre 2018	2 142 878,39 €
Variation de la trésorerie pendant l'exercice 2018	109 176,93 €

Le fonds de roulement brut de l'établissement constaté au 31/12/18 est de 2 199 071,42 €.

À noter que sont fléchés sur le fonds de roulement, les restes à payer des engagements antérieurs en fonctionnement, en intervention (solde subvention) et en investissement : constructions des Maisons du parc à Maripa-Soula et à Camopi.

## BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE - EXERCICE 2018

### Recettes

Les encaissements sur l'exercice sont en diminution par rapport à l'année dernière (encaissements décalés). Comme pour l'année précédente, la dotation de l'exercice 2018 a été maintenue et versée dans son

intégralité.

Au final, les réalisations budgétaires de l'exercice en recettes se sont établies à 8 234 744,61 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- recettes globalisées (dont contribution AFB)

= 7 643 294,32 €

- recettes fléchées = 591 450,29 €

Soit un taux d'exécution global en recettes de 103 %.

### Dépenses

Les réalisations budgétaires en Crédits de paiement (CP) de l'exercice en dépenses se sont établies à 8 112 813,56 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- dépenses de personnel : 5 646 779,01 € dont 431 180,85 € de charges de pensions civiles

- dépenses de fonctionnement :

1 803 278,29 €

- dépenses d'intervention : 178 064,05 €

- dépenses d'investissement : 484 692,21 €

Soit un taux d'exécution global en dépenses de 94,95 %

(réalisation en personnel : 99%,

fonctionnement : 94 %, en intervention :

81 %, et en investissement : 70 %).

Compte tenu des réalisations en recettes et en dépenses, on constatera pour l'exercice 2018 un solde budgétaire excédentaire de 121 931,05 €.

*Précisions sur les dépenses :*

#### Fonctionnement :

Les charges de personnel représentent 66% du budget de fonctionnement de l'Établissement.

Les charges de fonctionnement représentent 32 % du budget de fonctionnement de l'Établissement.

Les charges d'intervention représentent 2% du budget de fonctionnement.

#### Investissement :

L'investissement courant d'un montant de 120 951,84 € comprend notamment l'acquisition :

- de matériels de transport (mules, moteurs, embases, remorques pirogues...) pour 48 446,35 €

- de mobiliers pour 10 759,46 € (dont aménagement DT et bureaux Leader-Météo France)

- de matériels de bureau et informatiques pour 27 211,76 € (traceur, serveur, copieur couleur...)

- d'outillages et de matériels techniques

(tronçonneuse, groupe électrogène...) pour 11 948,11 €

- de matériels divers (matériels photo, matériel télécommunication, panneaux solaires, climatiseurs, matériels police,...) pour 19 226,16 €

- de logiciels pour 3 360 €

#### Mais aussi la réalisation

**d'infrastructures :** 359 345,69€

- les constructions à la DT Oyapock (Maison du parc de Camopi, carbet de passage, aménagement des logements de fonction) pour 257 272,58 €

- la réhabilitation d'un bâtiment dédié à une maison de passage à Papaïchton (dont toiture) pour 35 814,48 €

- l'achat et la réhabilitation d'un bâtiment dédié aux bureaux de l'antenne de Papaïchton pour 47 695,31 €

- l'aménagement bureaux Leader-bâtiment Météo France (climatiseurs, grille de sécurité, câblage et baie informatique) pour 14 815 €

- l'aménagement au Siège (fenêtre-acompte, local stock tampon, borne électrique-acompte) pour 8 643 €.

## RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2018 HORS PERSONNEL (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE)

Frais de déplacement, mission et réception	253 601,35 €	9,72%
Achats non stockés (petit matériel, carburant...)	295 804,10 €	11,34%
Locations	116 601,78 €	4,47%
Communication et filmographie	107 079,90 €	4,10%
Frais postaux et de télécommunication	126 317,39 €	4,84%
Études et de recherches	28 050,45 €	1,07%
Entretiens, Maintenances et réparations	102 108,10 €	3,91%
Formation du personnel (coût pédagogique : 24.639,52 € et frais de mission)	60 444,11 €	2,32%
Conseils et assemblées	58 253,94 €	2,23%
Transport collectif de biens (fret aérien et pirogues) et de personnes (survol LCOI)	204 581,40 €	7,84%
Assurances	58 780,60 €	2,25%
Prestations services (dont nettoyage et télésurveillance 70.880,70 €)	279 777,70 €	10,72%
Personnels extérieurs (intérim-appel à projets Biod, stagiaires, services civiques)	72 493,01 €	2,78%
Subventions accordées	176 899,15 €	6,78%
Dotations aux amortissements	311 515,27 €	11,94%
Dotations aux provisions (dont allocations ARE)	51 292,30 €	1,97%
Autres : sous-traitance, documentation, taxes, annulation titres N-1 et plus (dont remise gracieuse ACT...)	305 882,36 €	11,72%

# Contrat d'objectifs

## ENTRE L'ÉTAT ET LE PARC NATIONAL



*Les équipes du Parc amazonien ont élaboré en juillet et août 2018 le Contrat d'objectifs et de Performance 2019-2023. Le document a été accueilli favorablement par le ministère (MTES), qui en a validé le contenu.*

*Il s'agit d'une nouvelle génération de ce document directeur, qui sera soumis à l'approbation du bureau du conseil d'administration du Parc amazonien, puis signé par le ministre de tutelle, le préfet de Guyane, le président du conseil d'administration et le directeur du Parc amazonien. Le document a d'ores et déjà reçu un avis favorable du Comité technique du Parc.*

Ce Contrat d'objectifs et de Performance constitue toujours d'un document contractuel, engageant l'établissement sur une période de cinq années (contre trois auparavant), à réaliser les actions relevant de ses compétences. La notion de performance se traduit par un affichage plus explicite de la maîtrise budgétaire, exercice par ailleurs déjà développé et maîtrisé en interne.

La trame reste globalement identique à celle des COB précédents : un bilan de la

période 2015-2017, puis la déclinaison des priorités des pouvoirs publics en orientations stratégiques et en objectifs opérationnels au travers de six domaines d'activité.

Il s'agit à nouveau de développer la connaissance des patrimoines naturels et culturels (domaine 1), pour pouvoir les protéger et les valoriser (domaines 2 et 4). Le volet du développement durable reste présent (domaine 3), et le PAG continuera à s'impliquer dans les politiques liées au développement durable et à la biodiversité

(domaine 5) tant régionalement, que sur les plans nationaux et internationaux. Ces objectifs seront soutenus par un pilotage rigoureux des moyens humains, techniques et financiers de l'établissement (domaine 6). Les objectifs fixés sont en cohérence avec ceux du COB 2015-2017.

Le COP 2019-2023 devrait être présenté au premier bureau du Conseil d'administration de 2019, pour être signé par les parties au cours du premier trimestre.



Vue sur la forêt guyanaise depuis la roche Mamilhpan, lors d'une mission d'exploration scientifique organisée par le Parc amazonien et la direction des Affaires culturelles de Guyane © Pierre-Olivier Jay

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Ont contribué aux activités du Parc amazonien en 2018 :

Agnès Aliwaupu	Françoise Ewaho	Stéphanie Mathoulin-Scellier
Kupi Aloïké	Fanny Faivre d'Arcier	Antoine Messenger
Pierre Alounawale	Gilles Farny	Pauline Milliet-Treboux
Tapinkili Anaiman	Marie Fleury ( <i>présidente du CS</i> )	Sylvianne Misso
Arnaud Anselin	David Franco	Jean-Michel Miso
Aseu Asaukili	Céline Frémaux	Bertrand Monpera
Pascal Assakia	Laure Gardel	Jean-Maurice Montoute
Christian Audabram	Jean-Michel Gallion	Stécy Nannette
Émeric Auffret	Thierry Girardot	Angel's Nangwa Kwetchou
Sarah Ayangma	Laurent Godé	Apaiikasi Nanuk
François Bagadi	Bertrand Goguillon	Wataïman Nanuk
Daniel Bagadi	Héloïse Grébic	Viviane Ng Kon Tia
Fernand Bakaman	Jacques Grelot	Jammes Panapuy
Yannick Baval	Guillaume Harre	Bertrand Pawey
Lucien Bena	Ingrid Hermiteau	Stéphane Plaine
Cédric Benoit	Diane Histe	Emmanuel Pollet
Charlotte Berthet-Rivière	Micky Jacobie	Fabien Pons-Moreau
Claudia Berthier	Géraldine Jaffrelot	Sophie Pradal
Nathalie Bertin	August Jenge	Sevahnee Pyneeandy
Anthony Blondel	Gérard Jean-Baptiste	Anaïs Quartarollo
Caroline Borg	Arnaud Jhan-Oyack	Steeve Renaud
Stéphanie Bouillaguet	Pierre Joubert	Raphaëlle Rinaldo
Sonia Cachine	Stécyna Kiki	Fanny Rives
Jean-Marc Cachine	Gilles Kleitz	Yann Saliou
Séverine Champetier	Touine Kouata	Sébastien Sant
Madeleine Charlery	Sébastien Koupi	Félix Souena
Lanaki Cognat	Clair Kouyouli	Claude Suzanon ( <i>président du CA</i> )
Gaëlle Cornaton	Yves Kouyouli	Félix Taloekaidoe
Krystel Corsagni	Luc Lassouka	Audrey Thonnel
Marie-Claude Demailly	Françoise Lemaître-Anquetil	Hervé Tolinga
Jean-Baptiste de Lavarde	Denis Lenganey	Francine Tran Tu Yen
Matthieu Descombes	Guillaume Longin	Céline Ursule
Raymond Deye	Antonio Lopez	Pascal Vardon
Samagnan Djo ( <i>président du CVL</i> )	Rosiane Mandé	Audrey Virassamy
Arnould Eber	Loïc Massué	Marius Zidoc
Steven Eda	Jérémie Mata	...et l'ensemble des partenaires de l'Établissement.
Line-Rose Erepmoc	Gaëtan Mathoulin	

**Directeur de la publication :** Pascal Vardon

**Coordination :** Audrey Virassamy, Stéphanie Bouillaguet & Jean-Maurice Montoute

**Mise en page :** Géraldine Jaffrelot & Stéphanie Bouillaguet



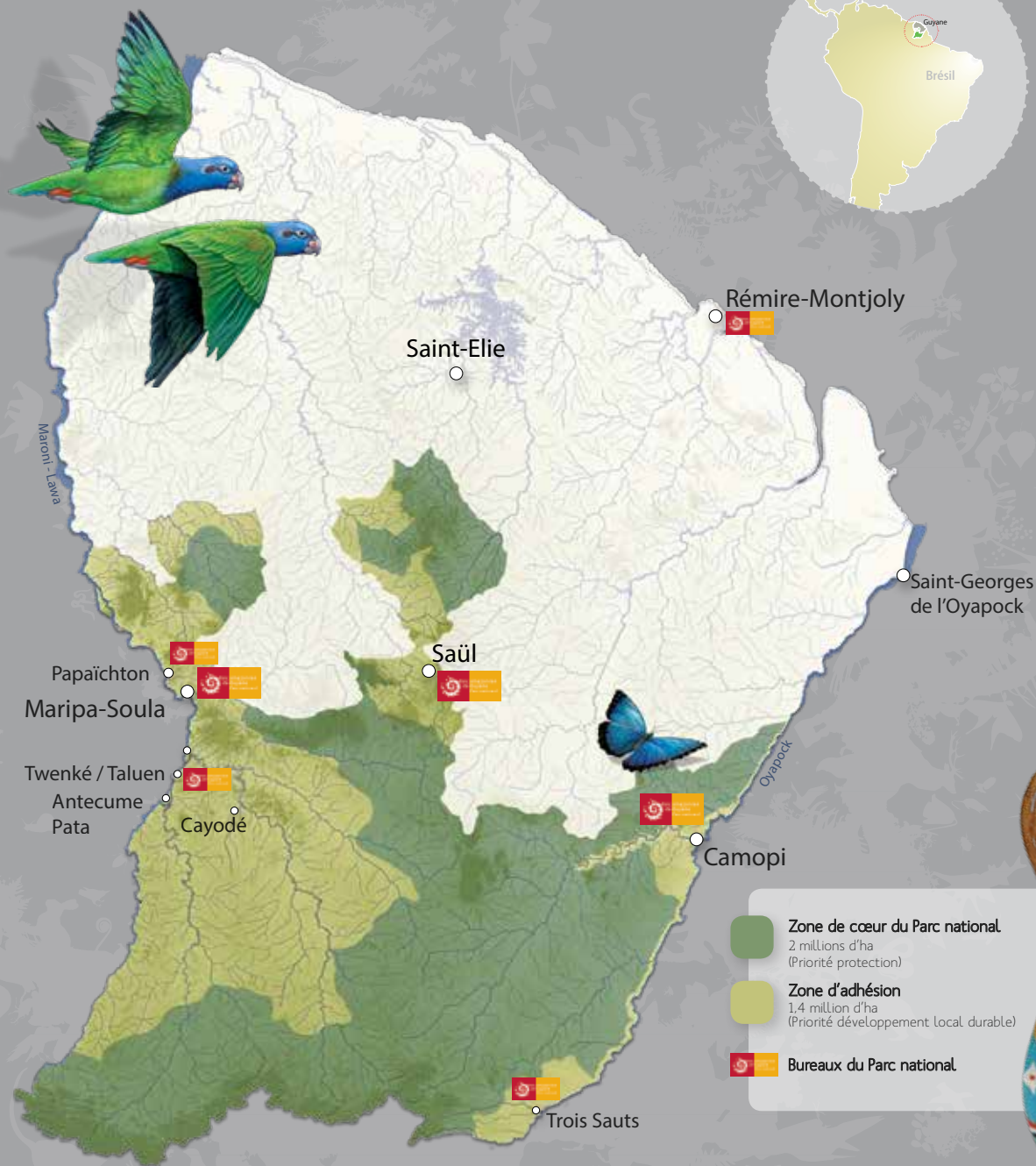
ISSN : 2118 - 2086

Conception : Service communication du Parc amazonien de Guyane  
Imprimé en avril 2019 par Bialec

# Les territoires du Parc national zonage



www.parc-amazonien-guyane.fr



**Siège**  
1, rue Lederson  
97354 Rémire-Montjoly  
tel : 05 94 29 12 52  
fax : 05 94 29 26 58  
infos@guyane-parcnational.fr  
www.parc-amazonien-guyane.fr

**Délégation territoriale  
du Maroni**  
Cité Djakata - Maison Tobbie  
97370 Maripa-Soula  
tel : 05 94 37 10 07  
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale  
du Centre**  
Le Bourg  
97314 Saül  
tel : 06 94 16 81 48  
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale  
de l'Oyapock**  
Le Bourg  
97330 Camopi  
tel : 06 94 24 86 54  
infos@guyane-parcnational.fr



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE